

RÉPERTOIRE FACULTAIRE

2012 | 2013

Faculté de
LETTRES



UNIVERSITÉ
LAVAL

Ville de Québec - Canada

Faculté des lettres

Premier cycle

Allemand

Certificat en langue allemande	1
Microprogramme en langues modernes – allemand	3

Anglais

Baccalauréat en études anglaises	4
Diplôme en études anglaises	7
Certificat en études anglaises.....	9
Certificat en langue anglaise.....	12
Microprogramme en études anglaises.....	14
Microprogramme en langues modernes – anglais.....	16

Arabe

Microprogramme en langues modernes – arabe.....	17
---	----

Archéologie

Baccalauréat en archéologie	18
Certificat en archéologie.....	22

Archivistique

Certificat en archivistique.....	24
Microprogramme en gestion des documents administratifs.....	26
Microprogramme en gestion des documents numériques.....	28

Chinois

Microprogramme en langues modernes – chinois.....	30
---	----

Cinéma

Certificat en études cinématographiques.....	31
--	----

Communication publique

Baccalauréat en communication publique	33
Certificat en communication publique	37

Création littéraire

Certificat en création littéraire.....	39
--	----

Enseignement d'une langue étrangère ou seconde

Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde	41
Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde	46
Certificat d'aptitude à l'enseignement spécialisé d'une langue seconde.....	50

Espagnol

Baccalauréat en études hispaniques	52
Certificat en langue espagnole	55
Microprogramme en langues modernes - espagnol avancé.....	57
Microprogramme en langues modernes - espagnol de base.....	58

Ethnologie

Baccalauréat en ethnologie et patrimoine	59
Certificat en ethnologie.....	65

Études anciennes

Baccalauréat en études anciennes	67
Certificat en études anciennes - études classiques	71

Études internationales et langues modernes

Baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes	73
--	----

Études pluridisciplinaires

Baccalauréat intégré en langue française et rédaction professionnelle	80
Baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales	84

Études russes

Certificat en études russes	90
-----------------------------------	----

Français, langue étrangère

Certificat en français, langue étrangère (niveau de base)	92
Certificat en français, langue étrangère (niveau intermédiaire avancé)	94
Microprogramme en français langue étrangère - de base.....	96
Microprogramme en français langue étrangère – débutant	98
Microprogramme en français langue étrangère – intermédiaire	100
Microprogramme en français langue étrangère - intermédiaire avancé	102
Microprogramme en français langue étrangère - langue et cultures	104

Français, langue seconde

Baccalauréat en français, langue seconde	106
Certificat en français, langue seconde	109
Diplôme en français, langue seconde	111
Microprogramme en français, langue seconde - grammaire française	113
Microprogramme en français, langue seconde - langue française orale.....	115
Microprogramme en français, langue seconde - rédaction française	117

Grec

Microprogramme en études anciennes - études grecques.....	119
---	-----

Histoire

Baccalauréat en histoire	121
Certificat en histoire	125

Histoire de l'art

Baccalauréat en histoire de l'art	127
Certificat en histoire de l'art	130

Italien

Microprogramme en langues modernes – italien.....	132
---	-----

Japonais

Microprogramme en langues modernes – japonais.....	133
--	-----

Journalisme

Certificat en journalisme	134
---------------------------------	-----

Latin

Microprogramme en études anciennes - études latines	136
---	-----

Linguistique

Baccalauréat en sciences du langage	138
Certificat en linguistique	142

Littérature

Baccalauréat en études littéraires	145
Certificat en littérature française	154
Certificat en littérature québécoise.....	156

Portugais

Microprogramme en langues modernes – portugais	158
--	-----

Rédaction professionnelle

Certificat en rédaction professionnelle	159
---	-----

Russe

Microprogramme en langues modernes – russe	161
--	-----

Théâtre

Baccalauréat en théâtre	162
Certificat en théâtre	166

Traduction

Baccalauréat en traduction	168
----------------------------------	-----

Cycles supérieurs

Archéologie

Doctorat en archéologie.....	171
Maîtrise en archéologie - avec mémoire	174

Communication publique

Doctorat en communication publique	177
Maîtrise en communication publique	180
Maîtrise en communication publique - communication internationale et interculturelle	184
Maîtrise en communication publique - avec mémoire.....	188

Ethnologie et patrimoine

Doctorat en ethnologie et patrimoine	191
Maîtrise en ethnologie et patrimoine - avec mémoire	195

Études anciennes

Doctorat en études anciennes	198
Maîtrise en études anciennes - avec mémoire	202

Études littéraires

Doctorat en études littéraires	206
Maîtrise en études littéraires - avec mémoire	211

Histoire

Doctorat en histoire	216
Maîtrise en histoire - archivistique	222
Maîtrise en histoire - avec mémoire	225

Histoire de l'art

Doctorat interuniversitaire en histoire de l'art	231
Maîtrise en histoire de l'art - avec mémoire	234

Journalisme

Maîtrise en communication publique - journalisme économique	238
Maîtrise en communication publique - journalisme international	242
Maîtrise en communication publique - journalisme scientifique	246

Linguistique

Doctorat en linguistique	250
Doctorat en linguistique - didactique des langues	254
Doctorat en linguistique - traductologie	258
Maîtrise en linguistique - didactique des langues	262
Maîtrise en linguistique - didactique des langues - avec mémoire	265
Maîtrise en linguistique - avec mémoire	268

Littérature et arts de la scène et de l'écran

Doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran	272
Maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran - avec mémoire.....	277

Littératures d'expression anglaise

Doctorat en littératures d'expression anglaise	281
Maîtrise en littératures d'expression anglaise	284
Maîtrise en littératures d'expression anglaise - avec mémoire	286

Littératures d'expression espagnole

Doctorat en littératures d'expression espagnole	289
Maîtrise en littératures d'expression espagnole - avec mémoire	292

Muséologie

Diplôme d'études supérieures spécialisées en muséologie.....	294
--	-----

Relations publiques

Maîtrise en communication publique - relations publiques	296
Diplôme d'études supérieures spécialisées en relations publiques	300

Traduction et terminologie

Maîtrise en traduction et terminologie	302
Maîtrise en traduction et terminologie - avec mémoire	305
Diplôme d'études supérieures spécialisées en traduction et terminologie.....	308

Certificat en langue allemande

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Test de classement obligatoire à l'inscription.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Directrice associée par intérim

Birgit Herrmann
birgit.herrmann@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation langagière rigoureuse axée sur la communication et l'acquisition de certaines compétences socioculturelles minimales.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Langue allemande (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ALL-2200	Les espaces germanophones et leur culture	3,0

1. 27 crédits parmi :

ALL-1010, ALL-1020, ALL-2010, ALL-2020, ALL-2100, ALL-3010, ALL-3020, ALL-3101 à ALL-3103

Microprogramme en langues modernes – allemand

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Test de classement obligatoire à l'inscription.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Responsable

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Birgit Herrmann
birgit.herrmann@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau intermédiaire en langue allemande. L'étudiant qui atteint le niveau le plus avancé est apte à se présenter au test de certification de l'Institut Goethe.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

4 sessions régulières (automne et hiver) ou 2 sessions d'été.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- le certificat en langue allemande;
- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Allemand (12 crédits)

1. 12 crédits parmi :
[ALL-1010](#), [ALL-1020](#), [ALL-2010](#), [ALL-2020](#), [ALL-3010](#), [ALL-3020](#)

Baccalauréat en études anglaises (B.A.)

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Le candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais devra réussir le niveau avancé II d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC).

Une cote minimale de rendement au collégial de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat ne sera pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Remarques :

- Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.
- La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'aura pas obtenu le résultat exigé au test du printemps pourra ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat devra se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la **Politique sur l'usage du français à l'Université Laval**.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante : automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Directrice du programme

Barbara Bacz
418 656-2131, poste 3946
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Les objectifs généraux poursuivis par ce programme sont les suivants :

- perfectionner sa connaissance pratique de la langue anglaise;

- s'initier aux principaux genres littéraires par la fréquentation de la littérature anglaise.

Concentration en linguistique :

- acquérir une connaissance approfondie de la linguistique anglaise.

Concentration en littérature :

- acquérir une connaissance approfondie des œuvres présentes et passées de la littérature d'expression anglaise, de l'histoire de cette littérature et de la théorie littéraire.

Concentrations

Linguistique

Littérature

Obligation ou non de choisir une concentration

Le programme est aussi offert sans concentration

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Études anglaises (51 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-1000	Literary Genres : Short Story	3,0
ANG-1001	English Grammar : Verbal Forms	3,0
ANG-1002	Introduction to Linguistics	3,0
ANG-1003	Written Communication I	3,0
ANG-1004	Literary Genres : Poetry	3,0
ANG-1005	Literary Genres : Theatre	3,0
ANG-2000	Written Communication II	3,0
ANG-2001	English Literary Cultural Contexts	3,0
ANG-2002	English Grammar : Nominal Forms	3,0
ANG-2003	History of the English Language	3,0
ANG-2004	American Literary Cultural Contexts	3,0
ANG-2501	Introduction to Semantics	3,0

1. 15 crédits parmi un seul volet

Volet langue:

ALD, ARA, CHN, ESG, FLS, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM

ou

Volet littérature, linguistique et culture:

ALL, CIN, EAN, ESP, FRN, GRC, LAT, LIT, LNG, THT

Autres activités

Autres exigences (39 crédits)

1. 39 crédits parmi :

ANG-2005, ANG-2100 à ANG-2103, ANG-2200, ANG-2201, ANG-2300 à ANG-2303, ANG-2400 à ANG-2404, ANG-2500, ANG-2502, ANG-2515, ANG-3100 à ANG-3103, ANG-3200 à ANG-3202, ANG-3300, ANG-3301, ANG-3400 à ANG-3402, ANG-3500, ANG-3501, ANG-3510, ANG-3512 à ANG-3514, LNG-2001, LNG-2003, LNG-2004, LNG-2101

Concentrations

Linguistique (39 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-2500	General and Contrastive Phonetics	3,0
ANG-2502	Understanding Grammar	3,0
ANG-3500	Structural and Generative Grammar	3,0
ANG-3501	Historical Grammar	3,0
ANG-3511	Phonology	3,0

1. 24 crédits parmi :

ANG-2005, ANG-2515, ANG-3510, ANG-3512 à ANG-3514, LNG-2001, LNG-2003, LNG-2004, LNG-2101

Littérature (39 crédits)

1. 9 à 12 crédits parmi :

ANG-2100 à ANG-2103, ANG-3100 à ANG-3103

2. 6 à 9 crédits parmi :

ANG-2200, ANG-2201, ANG-3200 à ANG-3202

3. 6 à 9 crédits parmi :

ANG-2300 à ANG-2303, ANG-3300, ANG-3301

4. 9 à 12 crédits parmi :

ANG-2400 à ANG-2404, ANG-3400 à ANG-3402

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ANG	Études - Profil international - Baccalauréat en études anglaises	12,0

Diplôme en études anglaises

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Le candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais devra réussir le niveau avancé II d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC).

Remarques :

- Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.
- La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'aura pas obtenu le résultat exigé au test du printemps pourra ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat devra se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante : automne.

Responsable

Directrice du programme

Barbara Bacz
418 656-2131, poste 3946
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Les objectifs généraux poursuivis par ce programme sont les suivants :

- perfectionner sa connaissance pratique de la langue anglaise;
- s'initier aux principaux genres littéraires par la fréquentation de la littérature anglaise.

Concentration en littérature

- Acquérir les principes et les méthodes de l'analyse littéraire et une bonne connaissance d'un certain nombre d'œuvres importantes de la littérature anglaise.

Concentration linguistique

- Acquérir des connaissances linguistiques de base sur la langue anglaise.

Concentrations

Linguistique

Littérature

Obligation ou non de choisir une concentration

Le programme est aussi offert sans concentration

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Études anglaises (33 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-1001	English Grammar : Verbal Forms	3,0
ANG-1002	Introduction to Linguistics	3,0
ANG-1003	Written Communication I	3,0
ANG-1004	Literary Genres : Poetry	3,0
ANG-1000	Literary Genres : Short Story	3,0
ANG-1005	Literary Genres : Theatre	3,0
ANG-2000	Written Communication II	3,0
ANG-2002	English Grammar : Nominal Forms	3,0
ANG-2004	American Literary Cultural Contexts	3,0
ANG-2001	English Literary Cultural Contexts	3,0
ANG-2501	Introduction to Semantics	3,0

Autres activités

Autres exigences (27 crédits)

1. 27 crédits parmi :

Linguistique

ANG-2003, ANG-2500, ANG-2502, ANG-2515, ANG-3500, ANG-3501, ANG-3510 à ANG-3514, LNG-1001

Littérature

ANG-2100 à ANG-2103, ANG-2200, ANG-2201, ANG-2300 à ANG-2303, ANG-2400 à ANG-2404, ANG-3100 à ANG-3103, ANG-3200 à ANG-3202, ANG-3300, ANG-3301, ANG-3400 à ANG-3402

Concentrations

Linguistique (27 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-2500	General and Contrastive Phonetics	3,0
ANG-3501	Historical Grammar	3,0
ANG-3511	Phonology	3,0

1. 18 crédits parmi :

ANG-2003, ANG-2502, ANG-2515, ANG-3500, ANG-3510, ANG-3512 à ANG-3514, LNG-1001

Littérature (27 crédits)

1. 27 crédits parmi :

ANG-2100 à ANG-2103, ANG-2200, ANG-2201, ANG-2300 à ANG-2303, ANG-2400 à ANG-2404, ANG-3100 à ANG-3103, ANG-3200 à ANG-3202, ANG-3300, ANG-3301, ANG-3400 à ANG-3402

Certificat en études anglaises

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Le candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais devra réussir le niveau avancé II d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC).

Remarques -

- Une exception au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant obtenu un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.
- La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'aura pas obtenu le résultat exigé au test du printemps pourra ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat devra se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Un étudiant admis au programme de baccalauréat multidisciplinaire, à l'intérieur duquel il a choisi ce certificat, pourrait en être privé s'il ne répondait pas à ces exigences; il devrait alors opter pour un autre certificat ou pour un bloc complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante : automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

Barbara Bacz
418 656-2131, poste 3946
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Les objectifs généraux poursuivis par ce programme sont les suivants :

- maîtriser le vocabulaire de base, l'orthographe et les structures grammaticales de l'anglais;
- savoir rendre dans sa langue maternelle le sens d'un message écrit en anglais.

Concentration en littérature :

- lire dans le texte original des œuvres, contemporaines et classiques, de fiction, de poésie et de théâtre, ainsi que des essais.

Concentration en linguistique :

- s'initier aux notions de base et aux principales disciplines de la linguistique anglaise.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Concentrations

Linguistique

Littérature

Obligation ou non de choisir une concentration

Le programme est aussi offert sans concentration

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Études anglaises (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-1003	Written Communication I	3,0
ANG-2000	Written Communication II	3,0

1. 6 crédits parmi :
ANG-2001, ANG-2003, ANG-2004

Autres activités

Autres exigences (18 crédits)

1. 18 crédits parmi :
ANG-1000 à ANG-1002, ANG-1004, ANG-1005, ANG-2002, ANG-2101, ANG-2102, ANG-2201, ANG-2300, ANG-2302, ANG-2303, ANG-2401, ANG-2404, ANG-2500 à ANG-2502, ANG-3100, ANG-3103, ANG-3500, ANG-3501, ANG-3512 à ANG-3514

Concentrations

Linguistique (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-1002	Introduction to Linguistics	3,0
ANG-2500	General and Contrastive Phonetics	3,0

1. 12 crédits parmi :
ANG-1001, ANG-2002, ANG-2501, ANG-2502, ANG-3500, ANG-3501, ANG-3512 à ANG-3514

Littérature (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-1000	Literary Genres : Short Story	3,0
ANG-1004	Literary Genres : Poetry	3,0
ANG-1005	Literary Genres : Theatre	3,0

1. 9 crédits parmi :

ANG-2101, ANG-2102, ANG-2201, ANG-2300, ANG-2302, ANG-2303, ANG-2401, ANG-2404, ANG-3100, ANG-3103

Certificat en langue anglaise

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Le candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais devra réussir le niveau avancé II d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC).

Remarques:

- La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test le plus tôt possible, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'aura pas obtenu le résultat exigé au test du printemps pourra ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais durant l'été. Toutefois, le candidat devra se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.
- Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais et qui n'a pas fait ses études en anglais.

Un étudiant admis au programme de baccalauréat multidisciplinaire, à l'intérieur duquel il a choisi ce certificat, pourrait en être privé s'il ne répondait pas à ces exigences; il devrait alors opter pour un autre certificat ou pour un bloc complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante : automne

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

Barbara Bacz
418 656-2131, poste 3946
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Les objectifs généraux poursuivis par ce programme sont les suivants :

- maîtriser le vocabulaire de base, l'orthographe et les structures grammaticales de l'anglais;
- savoir rendre dans sa langue maternelle le sens d'un message écrit en anglais;
- savoir rendre en anglais le sens d'un message écrit dans sa langue maternelle.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Langue anglaise (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-1000	Literary Genres : Short Story	3,0
ANG-1002	Introduction to Linguistics	3,0
ANG-1003	Written Communication I	3,0
ANG-2500	General and Contrastive Phonetics	3,0
ANG-2000	Written Communication II	3,0

1. 15 crédits parmi :

ANG-1001, ANG-1005, ANG-2001 à ANG-2005, ANG-2502, ANG-2515

Microprogramme en études anglaises

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Le candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais devra réussir le niveau avancé II d'un test d'anglais standardisé. Ce niveau correspond à un résultat d'au moins 850 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC).

Remarques :

- La passation du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test le plus tôt possible, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'aura pas obtenu le résultat exigé au test du printemps pourra ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais en été et réussir un cours d'anglais de niveau avancé. Toutefois, le candidat devra se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.
- Ce microprogramme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais et qui n'a pas fait ses études en anglais.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante : automne.

Responsable

Barbara Bacz
418 656-2131, poste 3946
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau avancé en langue anglaise.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- le certificat en langue anglaise;
- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Études anglaises (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-1000	Literary Genres : Short Story	3,0
ANG-1003	Written Communication I	3,0
ANG-2000	Written Communication II	3,0
ANG-2500	General and Contrastive Phonetics	3,0

Microprogramme en langues modernes – anglais

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Note - Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en anglais.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Responsable

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une bonne connaissance de la langue anglaise.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission de ce programme. Ce programme est :

- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Note - Le cours **ANL-1020 Basic English II** ne peut être intégré dans le baccalauréat multidisciplinaire.

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Anglais (12 crédits)

1. 12 crédits parmi :

ANL-1020, ANL-2010, ANL-2011, ANL-2020, ANL-2021, ANL-3010, ANL-3011, ANL-3020, ANL-3021, ANL-3030, ANL-3031, ANL-3040

Microprogramme en langues modernes – arabe

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Note - Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'arabe ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en arabe.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante : automne.

Responsable

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue arabe.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission de ce programme. Ce programme est :

- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Arabe (12 crédits)

1. 12 crédits parmi :
ARA-1010, ARA-1020, ARA-2010, ARA-2020, ARA-3010

Baccalauréat en archéologie (B.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 5 avril 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** candidat adulte adoptée par l'Université.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la **Politique sur l'usage du français à l'Université Laval**.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Directeur du programme

Thierry Petit
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

L'ensemble des activités du programme est orienté vers une formation de base en archéologie. Par formation de base, on entend l'acquisition d'habiletés conceptuelles et méthodologiques utiles à la compréhension des objets de ce champ d'études et à la pratique sociale de la profession d'archéologue. Grâce à sa formation générale en archéologie, l'étudiant possédera les connaissances de base de ce champ d'études, tant sur le plan conceptuel que méthodologique. Cette vue synthétique lui permettra de le situer parmi les autres disciplines et de comprendre les liens entretenus avec ces dernières.

Objectifs

Au terme de son programme de formation, l'étudiant sera capable :

- de définir et circonscrire le domaine de l'archéologie, aussi bien sur le plan conceptuel que pratique;
- de situer la discipline archéologique parmi les autres disciplines scientifiques;
- d'identifier les archéologies de différentes aires culturelles;
- d'apprécier le rôle des sites archéologiques et des artefacts qu'ils recèlent en tant que témoignages d'une collectivité d'individus;

- de collaborer avec des spécialistes d'autres disciplines dans le cadre de projets pluridisciplinaires;
- de manifester un sens de l'éthique en regard de la pratique de la profession;
- de décider, le cas échéant, dans quel type d'archéologie il souhaiterait continuer ses études aux deuxième et troisième cycles;
- de fouiller correctement un site archéologique;
- d'analyser les éléments de la culture matérielle d'une société;
- de s'exprimer de façon rigoureuse sur des sujets archéologiques.

Remarque

Le baccalauréat en archéologie donne accès à des études de deuxième et troisième cycles en archéologie. Il est possible de faire des études supérieures dans les champs de recherche suivants : archéométrie, archéologie du Proche-Orient, préhistoire des Amériques et archéologie historique.

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Archéologie (84 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1000	Introduction à l'anthropologie	3,0
ARL-1001	L'humanité avant l'histoire	3,0
ARL-1002	Exercices méthodologiques	3,0
ARL-1004	Nomenclature archéologique	3,0
ARL-1000	Modes de fabrication des artefacts	3,0
ARL-1003	Archéologie analytique	3,0
ARL-2002	Techniques de fouilles	3,0
ARL-3000	Éthique en archéologie	3,0
ARL-2000	Histoire de la pensée archéologique	3,0
ARL-2001	Stage de fouilles archéologiques	6,0
SLS-2902	Sols en archéologie	1,0
ARL-3600	Méthode et théories avancées en archéologie	3,0
ARL-3601	Solution de problèmes en archéologie	3,0

1. 3 à 9 crédits parmi :

Archéologie préhistorique

ARL-1103, ARL-1301, ARL-1302, ARL-2301 à ARL-2304

2. 3 à 9 crédits parmi :

Archéologie historique

ARL-1101, ARL-2151, ARL-2400 à ARL-2404, ARL-3100

3. 3 à 9 crédits parmi :

Archéologie du Proche-Orient

ARL-1102, ARL-1300, ARL-2300, ARL-2305 à ARL-2307

4. 3 à 9 crédits parmi :

Archéologie classique

ARL-1500, ARL-1501, ARL-2101, ARL-2500 à ARL-2505

5. 3 à 9 crédits parmi :

Archéologie environnementale

ARL-1104, ARL-1107, ARL-2200 à ARL-2203

6. 0 à 8 crédits parmi :

Autres cours

ARL-1105, ARL-1106, ARL-2100, ARL-3101, ARL-3650 à ARL-3652

7. 15 crédits parmi :

Anthropologie

ANT-1501, ANT-2303

Biologie

BIO-1908, BIO-2203, BIO-4900

Ethnologie

ETN-1000, ETN-1002, ETN-1004

Géographie

GGR-1002, GGR-2200, GGR-2301, GGR-2304, GGR-2600, GGR-4100, GGR-4600

Géologie

GLG-1000, GLG-1002, GLG-1006, GLG-1900, GLG-2100, GLG-2900

Génie métallurgique

GML-1001

Grec

GRC-1000, GRC-2000

Histoire

HST-1002 à HST-1004, HST-2000, HST-2100 à HST-2102, HST-2400, HST-2404, HST-2430

Histoire de l'art

HAR-1001, HAR-1005

Latin

LAT-1000, LAT-2000

Muséologie

MSL-1000

Sciences des sols

SLS-1000

Statistique

STT-1000, STT-1100

Autres activités

Autres exigences (6 crédits)

1. 6 crédits

Réussir le cours **ANL-3010** Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750) lors du test

administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur ou d'une autre langue moderne. Le cours ANL-2020 Intermediate English II peut être contributif à cette règle.

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ARL	Études - Profil international - Baccalauréat en archéologie	12,0

Certificat en archéologie

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 5 avril 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Thierry Petit
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

L'ensemble des activités du programme est orienté vers une formation de base en archéologie. Par formation de base, on entend l'acquisition d'habiletés conceptuelles et méthodologiques utiles à la compréhension des objets de la discipline et à une pratique sociale, ne permettant pas comme tel une pratique de la profession d'archéologue, mais pouvant y mener. Par archéologie, on entend une discipline scientifique dont le sujet d'études est la relation entre le comportement humain et la culture matérielle de tous les endroits et de toutes les époques.

Objectifs

Au terme de son programme de formation, l'étudiant devra :

- avoir acquis les connaissances de base de la discipline archéologique, tant sur le plan conceptuel que méthodologique;
- connaître des archéologies de différentes aires culturelles et de différentes époques;
- avoir acquis un esprit de synthèse face aux problèmes archéologiques;
- être capable de situer la discipline archéologique parmi les autres disciplines;
- avoir formé son sens critique par rapport à la production scientifique en archéologie;
- avoir aiguisé son sens de l'éthique archéologique;
- vouloir continuer à approfondir ses connaissances, sa culture générale et sa formation en archéologie;
- pouvoir s'exprimer de façon rigoureuse sur des sujets archéologiques;
- appliquer les méthodes et techniques de l'archéologie;
- pouvoir collaborer à des projets ou à des réalisations archéologiques.

Note : ce programme de formation générale ne forme pas à la pratique professionnelle de la discipline archéologique, niveau de compétence qui s'acquiert par des études de deuxième cycle dans ce domaine.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Archéologie (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ARL-1001	L'humanité avant l'histoire	3,0
ARL-1003	Archéologie analytique	3,0
ARL-2000	Histoire de la pensée archéologique	3,0
ARL-3000	Éthique en archéologie	3,0

1. 9 à 12 crédits parmi :

ARL-1000, ARL-1004, ARL-1101 à ARL-1104, ARL-1106, ARL-1300 à ARL-1302, ARL-1500, ARL-1501, ARL-2100, HST-2151

2. 0 à 6 crédits parmi :

Archéologie environnementale/archéométrie

ARL-2200 à ARL-2203, BIO-2203, GLG-1002, GML-1001, STT-1000

Archéologie préhistorique et protohistorique

ANT-1501, ARL-2300 à ARL-2304

Archéologie historique

ARL-2400 à ARL-2404, ETN-1002, HAR-1005, HST-2400, HST-2430

Archéologie classique

ARL-2500 à ARL-2505, GRC-1000, GRC-2000, HAR-1001, LAT-1000, LAT-2000

3. 0 à 3 crédits parmi :

Initiation à la fouille

ARL-3650 à ARL-3652

4. 0 ou 10 crédits

ARL-2001, ARL-2002, SLS-2902

Certificat en archivistique

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

Martine Cardin
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

- Apprendre les principes fondamentaux acceptés sur les plans international et national;
- acquérir les méthodes et les techniques scientifiques propres à la profession;
- connaître les contextes historique et administratif des documents;
- se familiariser avec le réseau d'archives québécois et le milieu professionnel;
- renforcer l'esprit scientifique (critique);
- accroître les aptitudes à bien communiquer l'information oralement et par écrit;
- acquérir les aptitudes nécessaires au travail en équipe;
- apprendre à manipuler et à traiter les documents anciens et contemporains.

Renseignements additionnels

Formation à distance

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, veuillez consulter le site : www.distance.ulaval.ca .

Remarques sur les cours

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Archivistique (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
GAD-1000	Concepts et méthodes archivistiques	3,0
GAD-1001	Initiation au travail scientifique	3,0
GAD-1002	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire	3,0
GAD-1003	Organisation et législation dans un service	3,0
GAD-3000	Stage en archivistique	3,0

1. 12 à 15 crédits parmi :

Documents historiques

GAD-1100, GAD-2100 à GAD-2102, GAD-2105, PTR-1001

Documents administratifs

GAD-2103, GAD-2104, GAD-2106, GAD-3100, MNG-1000, PTR-1000, PTR-2000

2. 0 à 3 crédits parmi :

les disciplines portant les sigles suivants (à l'exception des cours des séries 800) : ARL, COM, DRT, ETN, HAR, HST, IFT, MNG, MSL, SIO ou parmi les cours de langue seconde

Microprogramme en gestion des documents administratifs

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université

ET

Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Responsable

Martine Cardin
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Ce microprogramme vise à sensibiliser et à initier le personnel administratif à l'importance d'une gestion efficace et rentable des documents dans les organisations contemporaines. À cet égard, l'information constitue une ressource essentielle au même titre que les ressources humaines, financières et matérielles.

Objectifs

Objectif général

Sensibiliser l'étudiant à l'importance des ressources informationnelles dans le cadre des technologies et des processus administratifs actuels et en relation avec les diverses législations en vigueur.

Objectifs particuliers

- Initier l'étudiant aux façons de faire, aux méthodes et aux principes professionnels concernant la gestion des documents administratifs;
- former la personne afin qu'elle puisse effectuer d'une manière professionnelle les tâches liées à la gestion des documents actifs et semi-actifs;
- situer la gestion documentaire dans le cycle complet de la vie des documents.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- le certificat en archivistique;
- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Gestion des documents administratifs (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
GAD-1000	Concepts et méthodes archivistiques	3,0
GAD-1002	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire	3,0
GAD-1003	Organisation et législation dans un service	3,0
GAD-2103	Traitement de documents actifs	3,0
GAD-2104	Calendrier - documents semi-actifs	3,0

Microprogramme en gestion des documents numériques

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université

ET

Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente et d'un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Responsable

Martine Cardin
fl@fl.ulaval.ca

Responsable associée
Marie-Josée Allard

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Ce microprogramme vise l'approfondissement des principes de gestion des documents numériques dans le cadre des processus administratifs actuels et en relation avec les diverses législations en vigueur. Il s'adresse au professionnel du domaine documentaire qui veut mettre à jour ses connaissances ou acquérir une formation minimale dans le domaine.

Objectifs

- Familiariser l'étudiant avec les concepts des documents numériques;
- initier l'étudiant aux méthodes et outils de gestion des documents numériques;
- situer l'intervention de gestion des documents numériques dans le cadre de la gestion des archives dans les organisations;
- initier l'étudiant aux méthodes et outils de traitement et de conservation à long terme des documents numériques.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- le certificat en archivistique;
- le baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales;

- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 9 crédits

Activités de formation communes

Gestion des documents numériques (9 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
GAD-1002	Conception, déploiement de systèmes de gestion documentaire	3,0
GAD-2105	Préservation et conservation des archives	3,0
GAD-2106	Classification, métadonnées, accès aux documents numériques	3,0

Microprogramme en langues modernes – chinois

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Note - Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le chinois ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en chinois.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et été.

Responsable

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue chinoise.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission de ce programme. Ce programme est :

- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Chinois (12 crédits)

Description : Ce microprogramme est également offert dans une version à 18 crédits.

L'étudiant qui souhaite y avoir accès doit contacter sa direction de programme.

1. 12 crédits parmi :

CHN-1010, CHN-1020, CHN-1021, CHN-2010, CHN-2020, CHN-2300, CHN-3010, CHN-3020

Certificat en études cinématographiques

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 13 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Benoit Doyon-Gosselin
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce certificat en études cinématographiques permet à l'étudiant:

- d'enrichir ses connaissances de l'histoire du cinéma et de l'esthétique du film;
- d'acquérir une bonne connaissance du langage cinématographique;
- d'approfondir certaines approches et diverses méthodes susceptibles de contribuer à la lecture du fait communicationnel que constituent les textes filmiques.

Objectifs particuliers

Permettre à l'étudiant:

- de considérer les rapports du cinéma avec les autres arts (photographie, peinture, récit littéraire, etc.) et avec d'autres disciplines (littérature, histoire, sociologie, etc.);
- d'apprécier le poids idéologique et social des textes filmiques;
- de réfléchir aux règles qui président à la représentation et à la production filmiques.

Note : l'étudiant qui voudrait poursuivre ses études et accéder au programme de maîtrise en arts de la scène et de l'écran se verra imposer un certain nombre de crédits en corpus littéraire et en théorie de la littérature.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Études cinématographiques (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CIN-1000	Langage cinématographique	3,0
CIN-1001	Le cinéma comme phénomène de communication	3,0
CIN-1002	Histoire et esthétique du film	3,0

1. 0 à 15 crédits parmi :

CIN-1109, CIN-1110, CIN-2106 à CIN-2108

2. 6 à 21 crédits parmi :

CIN-1100 à CIN-1108, CIN-1301, CIN-2100 à CIN-2105, CIN-2109, CIN-2110, CIN-2201, CIN-3100

Baccalauréat en communication publique (B.A.)

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire du DEC en sciences, lettres et arts

OU

Être titulaire du DEC en sciences de la nature

OU

Être titulaire du DEC en sciences humaines

OU

Pour le titulaire d'un autre DEC, avoir réussi le cours Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300 (ou Mathématiques 337 (ou 103 et 307) (ou NYA et 307))

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PROGRAMME

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Afin de s'assurer de la qualité du français du futur diplômé de ce programme, l'étudiant doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test varient en fonction du résultat obtenu.

- a) L'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- b) l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- c) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements: www.com.ulaval.ca.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en communication publique est un **programme contingenté**.

Responsable

Directrice du programme

June Marchand

June.Marchand@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Le programme vise à former des communicateurs publics, professionnels, polyvalents, tout en ayant une spécialisation dans un des métiers de la communication publique, devant avoir le sens de la responsabilité sociale et une culture générale de niveau universitaire.

Ce baccalauréat devra donc permettre à l'étudiant de développer sa créativité et d'acquérir une compétence:

- méthodologique;
- en rédaction au sens large;
- scientifique en communication publique;
- éthique;
- médiatique, c'est-à-dire une connaissance des médias de communication;
- spécialisée correspondant à l'un des trois champs professionnels retenus: journalisme, relations publiques, publicité sociale.

Concentrations

Journalisme

Publicité sociale

Relations publiques

Obligation ou non de choisir une concentration

Le programme est aussi offert sans concentration.

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Communication publique (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1000	Introduction à la communication	3,0
COM-1001	Recherche et traitement de l'information	3,0
COM-1002	Connaissance des médias québécois	3,0
COM-1003	Métiers de la communication	3,0
COM-1010	Histoire des médias au Québec	3,0
COM-1011	Psychosociologie de la communication	3,0
COM-1012	Écrire pour informer	3,0
COM-2000	Argumentation et communication	3,0
COM-2001	Communication multimédia	3,0
COM-4001	Économie politique des médias	3,0
COM-3000	Éthique de la communication publique	3,0
COM-1050	ComViz: communiquer par l'image en pub et en journalisme	3,0
COM-1051	Techniques de recherche en communication	3,0
COM-2152	Communication, information et vie politique	3,0

1. 3 crédits parmi :

COM-2100 ou COM-2101

Autres activités

Autres exigences (45 crédits)

1. 24 à 33 crédits parmi :

COM-2150, COM-2300 à COM-2303, COM-2400 à COM-2403, COM-3150, COM-3300, COM-3302, COM-3400, JOU-1000, JOU-2000 à JOU-2002, JOU-3000, JOU-3100 à JOU-3102, JOU-3104, MRK-1000

2. 0 à 9 crédits parmi :

COM-3500, COM-3510 à COM-3514, COM-4000, COM-4100, COM-4150, JOU-2100, JOU-2101, JOU-3103, JOU-3200, JOU-3201, JOU-3500, JOU-4100

3. 15 à 21 crédits parmi :

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant les sigles COM et JOU.

L'étudiant doit atteindre le niveau Intermediate English II pour compléter son programme. Pour l'étudiant qui doit réussir le cours FRN-1113, les crédits de cours seront cumulés dans cette règle. Les cours correctifs de français et les cours d'anglais inférieurs à ANL-2020 ne sont pas contributives au programme.

Concentrations

Journalisme (24 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
JOU-1000	Journalisme et société	3,0
JOU-2000	Initiation au journalisme écrit	3,0
JOU-2001	Initiation au journalisme audiovisuel	3,0
JOU-2002	Collecte de l'information	3,0
JOU-3000	Droit et déontologie du journalisme	3,0
JOU-3104	Écritures spécialisées	3,0

1. 6 crédits parmi :

JOU-3100 à JOU-3102

Publicité sociale (24 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-2150	Communication et changement d'attitude	3,0
COM-2400	Introduction à la publicité sociale	3,0
COM-2401	Déconstruire la publicité	3,0
COM-2402	Création publicitaire	3,0
COM-2403	Publicité et médias	3,0
COM-3150	Écritures et publics	3,0
COM-3400	Projets de publicité sociale	3,0

MRK-1000	Marketing	3,0
----------	-----------	-----

Relations publiques (24 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-2150	Communication et changement d'attitude	3,0
COM-2300	Introduction aux relations publiques	3,0
COM-2301	Démarche et moyens de relations publiques	3,0
COM-2302	Éléments de relations de presse	3,0
COM-2303	Communication dans les organisations	3,0
COM-3150	Écritures et publics	3,0
COM-3300	Pratiques avancées de relations publiques	3,0
COM-3302	Plans de communication	3,0

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3,0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3,0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3,0

1. 3 crédits parmi :
ADM-2900, DES-3504, EPS-2307, MNG-2108, SVS-1119, SVS-1120

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1COM	Études - Profil international - Baccalauréat en communication publique	12,0

Certificat en communication publique

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Une cote de rendement au collégial minimale de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat ne sera pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

June Marchand

June.Marchand@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme est destiné à l'étudiant qui, ne désirant pas devenir spécialiste de la communication publique, est néanmoins intéressé à s'initier à ce champ d'études et de travail. Il vise les objectifs suivants:

- offrir à l'étudiant la possibilité de s'initier au vocabulaire scientifique et aux modèles qu'on utilise pour étudier la communication, en particulier la communication publique;
- faire prendre conscience à l'étudiant des diverses caractéristiques de l'environnement-média dans lequel vivent les citoyens et les citoyennes, en particulier au Québec;
- fournir à l'étudiant une idée sommaire mais juste de l'impact et des effets des médias sur les individus et sur la société.

Renseignements additionnels

Formation à distance

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, veuillez consulter le site : www.distance.ulaval.ca .

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Communication publique (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1000	Introduction à la communication	3,0
COM-1002	Connaissance des médias québécois	3,0
COM-1011	Psychosociologie de la communication	3,0
COM-1003	Métiers de la communication	3,0
COM-1010	Histoire des médias au Québec	3,0
COM-4001	Économie politique des médias	3,0

1. 12 crédits parmi :

COM-1050, COM-2150, COM-2152, COM-2300, COM-2303, COM-2403, COM-4100, COM-4150, JOU-1100, JOU-2101

Certificat en création littéraire

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Alain Beaulieu
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectif général

Ce programme vise à permettre à l'étudiant d'acquérir un ensemble de connaissances pour l'aider à développer des aptitudes essentielles à la création de textes littéraires de qualité.

Objectifs particuliers

Connaissance du langage comme matériau d'expression. Exploration de l'imaginaire et expérimentation des procédés propres à la création.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Création littéraire (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1100	Le langage comme matériau d'expression	3,0
FRN-1700	Lecture et écriture I (roman et théâtre)	3,0

FRN-1101	L'activité créatrice en littérature	3,0
FRN-1701	Lecture et écriture II (poésie et essai)	3,0

1. 15 crédits parmi :

Pratique de l'écrit

FRN-2100 à FRN-2111, FRN-2113, FRN-3700, FRN-3701

2. 3 crédits parmi :

Projets longs

FRN-3102, FRN-3104, FRN-3105

Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde (B. Ens.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 13 mars 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Le candidat venant d'un collège anglophone doit être titulaire d'un DEC sans cours particulier.

Le candidat venant d'un collège francophone doit être titulaire d'un DEC. Il devra de plus réussir le niveau avancé II d'un test d'anglais standardisé, ce qui correspond à un résultat d'au moins 850 au *Test of English for International Communication*(TOEIC), administré par l'École de langues de l'Université Laval.

Remarques :

- Une exemption au test d'admission d'anglais est possible pour tout candidat ayant fait ses études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise, ayant terminé un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise.
- La réussite du test d'anglais est une condition d'admission au programme; le candidat est incité à se présenter au test au printemps, afin de prendre, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre à cette exigence avant le début de la session d'automne. Le candidat qui n'aura pas obtenu le résultat exigé au test du printemps pourra ainsi se consacrer à l'étude de l'anglais en été et réussir un cours d'anglais de niveau avancé. Toutefois, le candidat devra se présenter à nouveau au test d'anglais et le réussir avant le début de la session d'automne.

Le candidat qui désire s'inscrire au programme avec la concentration anglais-espagnol doit également passer, dès la première session, un test de compétence standardisé en langue espagnole et faire la preuve qu'il a atteint des compétences de niveau intermédiaire II.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PROGRAMME

1. Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu.

a) L'étudiant ayant obtenu 60 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;

b) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir un cours correctif de français.

Le candidat dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par un résultat d'au moins 681 sur 990 au Test de français international (TFI). Ce test doit avoir été passé depuis moins d'un an et le candidat doit fournir, avec la demande d'admission, un document officiel attestant du résultat.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 55 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 60 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le cours correctif de français qui aurait été imposé.

2. Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS : www.mels.gouv.qc.ca/dftps.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante : automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier en enseignement (B. Ens.).

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde, est un **programme contingenté**.

Responsable

Directrice du programme

Kirsten Hummel
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde, vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;

- concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Concentration

Anglais-espagnol

Obligation ou non de choisir une concentration

Le programme est aussi offert sans concentration

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 120 crédits

Équivalence maximum : 60 crédits

Activités de formation communes

Enseignement de l'anglais, langue seconde (84 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-1000	Literary Genres : Short Story	3,0
ANG-1002	Introduction to Linguistics	3,0

DID-1920	Introduction to Second Language Teaching	3,0
ANG-2000	Written Communication II	3,0
ANG-2515	Language Acquisition	3,0
DID-1921	Computer Applications in ESL Teaching I	2,0
DID-2920	ESL Pedagogy I	2,0
ANG-2006	Children's Literature	3,0
DID-2921	ESL Pedagogy II	3,0
DID-2922	Computer Applications in ESL Teaching II	1,0
PPG-1906	Enfance et adolescence	3,0
ANG-1004	Literary Genres : Poetry	3,0
ANG-1005	Literary Genres : Theatre	3,0
DID-2926	Culture and ESL Pedagogy	2,0
DID-2938	ESL Pedagogy : Teaching Young Children	2,0
DID-2924	ESL Testing and Evaluation	3,0
DID-2925	ESL Literacy and Language Arts	3,0
DID-2928	Classroom Management	2,0
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3,0
ANG-3029	Written Communication III	2,0
DID-3920	ESL Pedagogy III	3,0
PPG-1907	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire	3,0
DID-3921	On-line TESL Reflective Seminar	1,0
ENP-1900	Aspects sociaux de l'éducation	2,0
DID-3922	Portfolio Project	2,0

1. 4 crédits parmi :
DID-1930 et DID-2931
OU
DID-1931 et DID-2930

2. 17 crédits parmi :
DID-2932 et DID-3931
OU
DID-2933 et DID-3930

Autres activités

Autres exigences (36 crédits)

Description : L'étudiant choisit le cheminement régulier ou la concentration anglais-espagnol.

1. 36 crédits
L'étudiant doit satisfaire les exigences du cheminement sans concentration ou celles de la concentration anglais-espagnol.

Concentration

Cheminement sans concentration (36 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-1001	English Grammar : Verbal Forms	3,0
ANG-1003	Written Communication I	3,0
ANG-2002	English Grammar : Nominal Forms	3,0
ANG-2003	History of the English Language	3,0
ANG-2500	General and Contrastive Phonetics	3,0

1. 6 à 9 crédits parmi :
ANG-2007, ANG-2501, ANG-2502, ANG-3500 à ANG-3502, ANG-3510 à ANG-3514, DID-2929

2. 0 à 3 crédits parmi :
ANG-2300, ANG-2301, ANG-2303, ANG-2400, ANG-2404, ANG-3201, ANG-3202, ANG-3300, ANG-3301

3. 3 crédits parmi :
ANG-2001, ANG-2004, ANG-2008

4. 3 crédits parmi :
ANG-2100, ANG-2101, ANG-2103, ANG-3100 à ANG-3103

5. 0 à 3 crédits parmi :

LNG-2001, LNG-2004

6. 6 crédits parmi :

ANG-2503, ANG-2504, DID-2935 à DID-2937

ou parmi les cours portant les sigles suivants :

ALL, ANT, ARA, ARV, CHN, CIN, COM, EAN, ESG, ESP, ETH, ETN, FRN, GGR, GRC, HAR, HST, ITL, JAP, LAT, LNG, LIT, LOA, MSL, MUS, PHI, POL, POR, PSY, PTR, RUS, SOC, THL

Anglais-espagnol (36 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-2934	Didactica del español	3,0

1. 3 à 21 crédits parmi :

ANG-1001, ANG-1003, ANG-2001 à ANG-2004, ANG-2007, ANG-2008, ANG-2500, ANG-2502, ANG-3510

2. 12 à 30 crédits parmi :

ANG-2503, ANG-2504, DID-2935, ESP-1000 à ESP-1004, ESP-2000 à ESP-2003, ESP-2005, ESP-2007, ESP-2008, ESP-2101, ESP-2102, ESP-2200, TRD-2150, TRD-2151

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ALS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde	12,0

Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde (B. Ens.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 18 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du candidat adulte adoptée par l'Université.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PROGRAMME

1. Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu.

- a) L'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- b) l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- c) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

2. Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents

judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS :www.mels.gouv.qc.ca/dftps.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante: automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier en enseignement (B. Ens.).

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement du français, langue seconde, est un **programme contingenté**.

Responsable

Directrice du programme

Diane Huot
fl@fl.ulaval.ca

Directeur associé

Romain Schmitt
Romain.Schmitt@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;
- concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;

- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 120 crédits

Équivalence maximum : 60 crédits

Activités de formation communes

Enseignement du français, langue seconde (120 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-1960	Initiation à la didactique des langues	3,0
DID-1961	Théories de l'apprentissage des langues	3,0
DID-2960	Didactique d'une langue seconde au primaire	3,0
LNG-1900	Concepts linguistiques en didactique des langues	3,0
PPG-1906	Enfance et adolescence	3,0
DID-2961	Analyse et correction phonétique	3,0
DID-2962	Didactique du français langue seconde (secondaire)	3,0
DID-2963	Gestion de la classe en L2	2,0
DID-2964	Didactique de l'oral	3,0
DID-2965	Didactique du français langue seconde aux adultes	3,0
DID-2966	Problèmes de grammaire et enseignement du français L2 I	3,0
LIT-1104	Genres littéraires I (roman et théâtre)	3,0
LNG-3103	Linguistique et acquisition d'une langue seconde I	3,0
DID-1962	Problèmes de grammaire et enseignement du français L2 II	3,0
DID-3960	Développement de la littératie en langue seconde	3,0
DID-3961	Didactique du français (accueil et immersion)	3,0
LIT-1118	La littérature française des origines à nos jours	3,0
DID-3962	Didactique de la grammaire et du lexique	3,0
DID-3963	Utilisation des TIC en enseignement du FL2	3,0
LIT-1117	La littérature québécoise des origines à nos jours	3,0
LNG-2001	Sociolinguistique et analyse du discours	3,0
LNG-3104	Linguistique et acquisition d'une langue seconde II	3,0
DID-3964	Évaluation en langues secondes ou étrangères	3,0
PPG-1907	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire	3,0
DID-3965	Portfolio en L2	1,0
ENP-1900	Aspects sociaux de l'éducation	2,0
LNG-2004	Psycho et neurolinguistique	3,0

1. 4 crédits

en choisissant l'une des deux paires suivantes :

DID-2967 et DID-2971

ou

DID-2970 et DID-2972

2. 6 crédits parmi :

DID-3970 à DID-3972

3. 12 crédits parmi :

DID-3973 à DID-3975

4. 6 crédits parmi :

FRN-1106, FRN-1108 à FRN-1110, FRN-1112, FRN-2114 à FRN-2116, FRN-2119, LIT-1000, LIT-2175, LNG-2000, LNG-3000

5. 12 crédits parmi :

ADS-1905, ANT-1201, ANT-1901, ANT-2302, ARL-1001, DID-3976, DID-3977, DID-3978, ETN-1105, GGR-1000, HST-1003, HST-2450, HST-1008, SCR-1100

ou parmi tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant les sigles FRN, LIT et LNG

6. 3 crédits parmi

les cours de langues allemande, arabe, chinoise, japonaise ou russe

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ELS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde	12,0

Certificat d'aptitude à l'enseignement spécialisé d'une langue seconde

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC ou d'un diplôme d'enseignement ou être enseignant en exercice (attestation de l'employeur à fournir)

ET

Posséder une connaissance suffisante du français; parler et écrire couramment la langue que l'on se propose d'enseigner. Un test d'admission permettra d'évaluer la maîtrise de ces langues et, au besoin, une scolarité préparatoire pourra être exigée. Le comité d'admission convoquera lui-même le candidat.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante : automne.

La direction de programme pourra exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'hiver. Le candidat doit communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

Diane Huot
diane.huot@lli.ulaval.ca

Directeur associé

Romain Schmitt
Romain.Schmitt@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques pertinentes à l'exercice de la profession. Améliorer les habiletés nécessaires à l'utilisation adéquate des outils d'enseignement des langues et à la création de nouveaux outils. Renforcer les attitudes et les comportements répondant aux exigences de la profession.

Remarque

Le certificat d'aptitude à l'enseignement spécialisé d'une langue seconde (CAESLS) ne conduit pas à une autorisation d'enseigner du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Aptitude à l'enseignement spécialisé d'une langue seconde (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-1960	Initiation à la didactique des langues	3,0
DID-1961	Théories de l'apprentissage des langues	3,0
DID-2960	Didactique d'une langue seconde au primaire	3,0
DID-2964	Didactique de l'oral	3,0
DID-2961	Analyse et correction phonétique	3,0
DID-2980	Didactique d'une langue seconde au secondaire	3,0
DID-3960	Développement de la littératie en langue seconde	3,0

1. 3 crédits parmi :
DID-3980, DID-3981

2. 6 crédits parmi :
DID-3961 à DID-3964

Baccalauréat en études hispaniques (B.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 10 février 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2011. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC et faire la preuve, lors d'un test de classement, d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer.

Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante: automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Emilia Deffis
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme permet à l'étudiant d'approfondir sa connaissance de la langue espagnole et du monde hispanique tout en s'initiant à la méthodologie des disciplines liées au domaine des études hispaniques.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant:

- de parfaire ses connaissances en espagnol afin de s'exprimer clairement dans cette langue, de façon efficace, avec précision et logique, oralement et par écrit, en tenant compte des exigences des disciplines du domaine. Il développera aussi sa capacité de formuler des opinions éclairées sur des questions relatives aux études hispaniques;
- de parfaire ses connaissances et sa culture et de connaître les principes, les concepts fondamentaux et les méthodes propres aux études en civilisation, en linguistique et en littérature, au moyen de contenus propres au domaine des études hispaniques;

- de maîtriser les instruments de base de la recherche documentaire et des outils électroniques de communication pertinents aux études hispaniques;
- de développer ses capacités d'analyse et de synthèse, son esprit critique et ses capacités de travail en équipe;
- d'être sensibilisé aux questions interculturelles et internationales en vue d'un usage diversifié de ses connaissances et d'apprendre l'usage fonctionnel d'une autre langue.

Note - Ce programme ne conduit pas à une autorisation d'enseigner du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Études hispaniques (81 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ESG-3100	Producción de documentos prácticos	3,0
ESP-1000	Estructuras del español I	3,0
ESP-2000	Cultura española	3,0
ESP-2001	Las letras hispánicas : historia y sociedad	3,0
ESP-2002	El español en el mundo	3,0
ESP-1001	Estructuras del español II	3,0
ESP-1003	Redacción I	3,0
ESP-2003	Cultura de América Latina	3,0
LNG-1901	Introducción a la lingüística	3,0
ESP-1004	Redacción II	3,0
ESP-2005	Literatura hispanoamericana actual	3,0
ESP-1002	Conversación	3,0
ESP-2006	Literatura española actual	3,0
ESP-2007	Literatura española del medioevo al realismo	3,0
ESP-2008	El español en el tiempo y la sociedad	3,0
DID-1960	Initiation à la didactique des langues	3,0
DID-2961	Analyse et correction phonétique	3,0
ESP-2102	Semántica y pragmática	3,0
ESP-2204	Cine y literaturas hispánicas	3,0
DID-2934	Didactica del español	3,0
ESP-2101	Morfología y sintaxis	3,0
ESP-2212	Temas de literaturas hispánicas	3,0

1. 9 à 12 crédits parmi :

Formation complémentaire

GGR-2502, HAR-2264, HST-1007, HST-1008, HST-1300, LAT-1000, LNG-2001, MUS-1704, PHI-1900, PHI-2006, POL-1003, POL-1005, POL-2317, TRD-2150, TRD-2151

2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours de fin d'études

ESP-3104, ESP-3212

Autres activités

Autres exigences (9 crédits)

1. 9 crédits parmi les cours d'une seule langue seconde, à l'exclusion des cours portant les sigles ESG, ESP, FLE

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1EHI	Études - Profil international - Baccalauréat en études hispaniques	12,0

Certificat en langue espagnole

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC et faire la preuve, lors d'un test de classement, d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer.

Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Un étudiant admis au programme de baccalauréat multidisciplinaire, à l'intérieur duquel il a choisi ce certificat, pourrait en être privé s'il ne répondait pas à ces exigences; il devrait alors opter pour un autre certificat ou pour une formation complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante: automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

Emilia Deffis
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Le programme de certificat en langue espagnole vise à approfondir chez l'étudiant sa connaissance de cette langue et lui offre la possibilité de s'initier à la culture hispanique.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant:

- de parfaire ses connaissances en espagnol afin de s'exprimer clairement dans cette langue, de façon efficace, avec précision et logique, oralement et par écrit. Il développera aussi sa capacité de formuler des opinions éclairées en espagnol sur des questions relatives aux études hispaniques;
- de parfaire ses connaissances et sa culture et de s'initier aux principes, aux concepts fondamentaux et aux méthodes des disciplines liées aux études hispaniques;
- de développer ses capacités d'analyse et de synthèse ainsi que son esprit critique.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Langue espagnole (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ESG-3100	Producción de documentos prácticos	3,0
ESP-1000	Gramática I	3,0
ESP-1001	Gramática II	3,0
ESP-1002	Práctica oral	3,0
ESP-1003	Redacción I: resúmenes e informes	3,0

1. 15 crédits parmi :

ESP-1004, ESP-2000 à ESP-2008, LNG-1901

Microprogramme en langues modernes - espagnol avancé

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC et faire la preuve, lors d'un test de classement, d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire I. Si cette formation n'a pu être assurée dans le collège fréquenté, l'Université peut y suppléer.

Test d'équivalence obligatoire à l'inscription.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Responsable

Emilia Deffis
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau avancé en langue espagnole.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

4 sessions régulières (automne et hiver) ou 3 sessions comprenant une session d'été.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- le **baccalauréat multidisciplinaire** (formation complémentaire);
- le certificat en langue espagnole.

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Espagnol avancé (12 crédits)

1. 6 crédits parmi :
ESG-2020, ESG-3010, ESG-3011, ESG-3020
2. 6 crédits parmi :
ESP-1000 à ESP-1003

Microprogramme en langues modernes - espagnol de base

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Note - Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en espagnol.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Responsable

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une bonne connaissance de la langue espagnole.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission de ce programme. Ce programme est :

- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Espagnol de base (12 crédits)

1. 12 crédits parmi :

ESG-1010, ESG-1020, ESG-1021, ESG-2010, ESG-2011, ESG-2020, ESG-2021, ESG-3010, ESG-3011

Baccalauréat en ethnologie et patrimoine (B.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 5 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la **Politique sur l'usage du français à l'Université Laval**.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Habib Saidi
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Ce programme se caractérise par l'étude des productions et expressions culturelles et symboliques ainsi que des savoirs et savoir-faire par l'observation des usages et des comportements. Il est particulièrement axé sur la culture nord-américaine dans son expression francophone, dans ses manifestations actuelles et passées, en tenant compte des composantes multiculturelles et des relations interculturelles et en privilégiant une perspective diachronique et historique. Cette formation, à la fois théorique et pratique, prépare l'étudiant aux études supérieures ou à la vie professionnelle, pour différentes fonctions dans les organismes publics, parapublics ou privés. L'ethnologie étant au carrefour de plusieurs disciplines, elle se combine bien, entre autres, avec les sciences historiques et sociales, les lettres, la communication, la muséologie et l'archivistique.

Objectifs

Objectifs généraux

- S'approprier les concepts de base en ethnologie en situant la discipline au sein des sciences humaines et sociales et connaître son évolution, les écoles de pensée et les chercheurs qui ont marqué son développement en Amérique du Nord et ailleurs;
- acquérir des connaissances, des méthodes et de l'expérience de terrain afin d'être apte à comprendre et à étudier les manifestations culturelles;
- interpréter les pratiques culturelles tant dans leurs aspects traditionnels que modernes;

- renforcer le sens critique;
- accroître les aptitudes nécessaires à la communication et consolider au moins une langue seconde fonctionnelle;
- développer des qualités personnelles, dans la perspective d'une ouverture internationale et interculturelle et à l'exercice de carrières professionnelles aux facettes multiples, en respectant les règles éthiques et déontologiques en vigueur;
- être sensibilisé à l'importance du perfectionnement en favorisant le développement de sa culture générale.

Objectifs particuliers

Du point de vue des connaissances:

- découvrir la composition de la culture nord-américaine et européenne, notamment francophone, dans une perspective d'ouverture internationale;
- maîtriser les théories et les pratiques de terrain propres au domaine;
- apprendre les principes de mise en valeur des faits de culture;
- connaître les collections orales et matérielles;
- développer des compétences comme personne-ressource pour différents milieux d'intervention.

Du point de vue des savoir-faire:

- s'exercer à diverses pratiques de terrain propres au domaine;
- apprendre à communiquer les résultats de recherche;
- développer les habiletés nécessaires à l'analyse des collections d'artefacts, particulièrement québécoises et nord-américaines, et à leur mise en valeur;
- être mis en contact avec diverses approches disciplinaires afin de pouvoir s'adapter aux milieux professionnels variés (ministères gouvernementaux, organismes paragonnementaux, entreprises privées).

Du point de vue des attitudes:

- respecter les règles de déontologie du domaine;
- acquérir de l'autonomie et développer une capacité d'adaptation à différentes situations sur le terrain et en emploi;
- développer un éveil aux particularités des patrimoines culturels;
- favoriser l'établissement et la consolidation de réseaux collaboratifs.

Profil de compétence du diplômé

Le bachelier en ethnologie et patrimoine est formé pour devenir un professionnel capable de répondre aux besoins en matière de culture, notamment au Québec et en Amérique du Nord (dans des industries culturelles, comme chargé de projet, conseiller, conservateur, guide, animateur; dans les établissements scolaires et éducatifs, etc.), notamment pour occuper des emplois en région. Le diplômé de ce programme est en mesure d'occuper un emploi dès l'obtention de son grade de premier cycle ou de poursuivre des études au deuxième cycle pour travailler en recherche fondamentale ou appliquée (centres de recherche, musées, ministères, etc.). Il pourra recevoir l'information utile pour créer, s'il le souhaite, sa propre entreprise.

L'ethnologue est sensibilisé aux réalités contemporaines de la société québécoise, à son héritage patrimonial et à la diversité culturelle, aux questions locales et internationales ainsi qu'aux problèmes éthiques. Son attitude professionnelle repose sur une expertise de terrain, des compétences en communication de la culture et des aptitudes à la collaboration grâce à une ouverture interdisciplinaire. Il est aussi recherché pour ses connaissances de la culture matérielle nord-américaine, des collections québécoises, de la mise en valeur de produits régionaux et du terroir. Ce profil particulier le destine à occuper des fonctions particulières tout en étant capable de polyvalence.

Remarque

Le baccalauréat en ethnologie et patrimoine donne un accès direct au programme de maîtrise en ethnologie et patrimoine.

Concentrations

Francophonie nord-américaine

Langue et littérature

Migrations et relations interculturelles

Muséologie et communication culturelle

Valorisation et gestion des patrimoines

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte obligatoirement 12 crédits, répartis entre quatre activités de 3 crédits chacune dont, entre autres, un projet individuel ou collectif offert dans le cadre des activités Portfolio entrepreneurial I et Portfolio entrepreneurial II. L'étudiant est invité à communiquer avec la direction de programme afin de connaître les modalités de participation.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Ethnologie et patrimoine (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ETN-1000	Étude de sa culture	3,0
ETN-1001	Exercices méthodologiques	3,0
ETN-1002	Méthode d'enquête orale	3,0
ETN-1003	Système des pratiques culturelles	3,0
ETN-1004	Introduction à la culture matérielle	3,0
ETN-1103	Fêtes et rituels	3,0
ETN-1115	Étude du quotidien	3,0
ETN-1116	Oralité et littérature	3,0
ETN-2100	Approches qualitatives en ethnologie	3,0
DDU-1200	Patrimoine et développement durable	3,0

Autres activités

Autres exigences (60 crédits)

1. 3 crédits

Réussir le cours **ANL-3010** Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou, s'il a acquis le niveau Advanced English III (TOEIC : 900), un cours d'une autre langue moderne.

2. 12 crédits parmi :

ADM-1600, ANL-2020, ARL-1000, ARL-2000, COM-1500, GGR-1005, GGR-2102, HST-2456, LIT-1106, LNG-2001, MNG-2605, PHI-1900, SOC-2113, SOC-2136

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit réussir les cours **ENT-1000, ENT-3000 et ENT-3010**.

3. 12 crédits

L'étudiant doit réussir les quatre cours imposés de sa concentration.

4. 18 à 21 crédits parmi :

ETN-1007, ETN-1101, ETN-1102, ETN-1104 à ETN-1114, ETN-1117 à ETN-1119, ETN-3100, MSL-1000, PTR-1000, PTR-1001

5. 6 à 9 crédits parmi :

ETN-2005, ETN-2900, ETN-3501

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit réussir le cours ETN-2005.

6. 3 à 6 crédits parmi :

ETN-2200 à ETN-2204

7. 0 à 3 crédits parmi :

ETN-2250, ETN-3500

Concentrations

Francophonie nord-américaine (48 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ARL-1101	Archéologie historique nord-américaine	3,0
ETN-1112	Manières d'habiter	3,0
FRN-1106	Le français en Amérique du Nord	3,0
HST-2430	La Nouvelle-France	3,0

1. 18 à 21 crédits parmi :

ETN-1007, ETN-1101, ETN-1102, ETN-1104 à ETN-1111, ETN-1113, ETN-1114, ETN-1117 à ETN-1119, ETN-3100, MSL-1000, PTR-1000, PTR-1001

2. 6 à 9 crédits parmi :

ETN-2005, ETN-2900, ETN-3501

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit réussir le cours ETN-2005.

3. 3 à 6 crédits parmi :

ETN-2200 à ETN-2204

4. 0 à 3 crédits parmi :

ETN-2250, ETN-3500

Langue et littérature (48 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ETN-1110	Pratiques langagières	3,0
FRN-1106	Le français en Amérique du Nord	3,0
LIT-2137	Conte littéraire québécois	3,0

1. 18 à 21 crédits parmi :

ETN-1007, ETN-1101, ETN-1102, ETN-1104 à ETN-1109, ETN-1111 à ETN-1114, ETN-1117 à ETN-1119, ETN-3100, MSL-1000, PTR-1000, PTR-1001

2. 6 à 9 crédits parmi :

ETN-2005, ETN-2900, ETN-3501

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit réussir le cours ETN-2005.

3. 3 à 6 crédits parmi :

ETN-2200 à ETN-2204

4. 0 à 3 crédits parmi :

ETN-2250, ETN-3500

Migrations et relations interculturelles (48 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-4150	Communication interculturelle internationale	3,0
ETN-1105	Choc de cultures: le Québec contemporain	3,0

ETN-2203	Immigration et interculturalité	3,0
SVS-1101	Étude des communautés	3,0

1. 18 à 21 crédits parmi :

ETN-1007, ETN-1101, ETN-1102, ETN-1104, ETN-1106 à ETN-1114, ETN-1117 à ETN-1119, ETN-3100,MSL-1000, PTR-1000, PTR-1001

2. 6 à 9 crédits parmi :

ETN-2005, ETN-2900, ETN-3501

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit réussir le cours ETN-2005.

3. 3 à 6 crédits parmi :

ETN-2200 à ETN-2202, ETN-2204

4. 0 à 3 crédits parmi :

ETN-2250, ETN-3500

Muséologie et communication culturelle (48 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-2300	Introduction aux relations publiques	3,0
ETN-2200	Communication et performance	3,0
ETN-3500	Projet spécial	3,0
MSL-1000	Introduction à la muséologie	3,0

1. 18 à 21 crédits parmi :

ETN-1007, ETN-1101, ETN-1102, ETN-1104 à ETN-1106 à ETN-1114, ETN-1117 à ETN-1119, ETN-3100,PTR-1000, PTR-1001

2. 6 à 9 crédits parmi :

ETN-2005, ETN-2900, ETN-3501

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit réussir le cours ETN-2005.

3. 3 à 6 crédits parmi :

ETN-2201, ETN-2202, ETN-2204

4. 0 à 3 crédits :

ETN-2250

Valorisation et gestion des patrimoines (48 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADM-2900	Planification et gestion de projets	3,0
MNG-2608	Gestion du tourisme culturel	3,0
PTR-1001	Patrimoine et rapports au passé	3,0

1. 18 à 21 crédits parmi :

ETN-1007, ETN-1101, ETN-1102, ETN-1104 à ETN-1114, ETN-1117 à ETN-1119, ETN-3100, MSL-1000,PTR-1000

2. 6 à 9 crédits parmi :

ETN-2005, ETN-2900, ETN-3501

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit réussir le cours ETN-2005.

3. 3 à 6 crédits parmi :

ETN-2201 à ETN-2204

4. 0 à 3 crédits parmi :

ETN-2250, ETN-3500

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3,0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3,0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3,0

ETN-2005	Pratiques ethnologiques	3,0
----------	-------------------------	-----

Profil international (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ETP	Études - Profil international - Baccalauréat en ethnologie et patrimoine	12,0

Certificat en ethnologie

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 13 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Habib Saidi
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Sensibiliser à l'ethnologie et à la connaissance de sa culture, en l'occurrence la culture nord-américaine, plus particulièrement celle touchant le territoire du Québec et ses foyers de migration.

Objectifs

- S'initier aux concepts de l'ethnologie en situant la discipline au sein des sciences humaines et sociales;
- acquérir des méthodes de recherche, de la cueillette à l'analyse des données, dans une perspective ethnologique;
- interpréter divers aspects de la culture à travers des pratiques culturelles traditionnelles et contemporaines;
- améliorer la communication sous diverses formes;
- accroître l'autonomie;
- aiguïser le sens critique;
- révéler une capacité d'adaptation;
- se conformer aux règles de l'éthique professionnelle;
- acquérir des compétences techniques.

Renseignements additionnels

Formation à distance

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, veuillez consulter le site : www.distance.ulaval.ca .

Remarques sur les cours

Ce programme peut être suivi à distance. Certains cours peuvent être suivis en présentiel. Pour connaître les cours offerts à distance, veuillez consulter le site : www.distance.ulaval.ca

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Ethnologie (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ETN-1000	Étude de sa culture	3,0
ETN-1001	Exercices méthodologiques	3,0
ETN-1002	Méthode d'enquête orale	3,0
ETN-1003	Système des pratiques culturelles	3,0

1. 12 à 15 crédits parmi :

DDU-1200, ETN-1004, ETN-1007, ETN-1101 à ETN-1109, ETN-1111, ETN-1112, ETN-1114 à ETN-1120, ETN-2205, PTR-1000

2. 3 à 6 crédits parmi :

ANT-1201, ANT-1901, ARL-1101, CIN-1003, COM-2002, FRN-2120, HST-2406, HST-2407, LIT-2207, MSL-1000

Baccalauréat en études anciennes (B.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 26 mars 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la **Politique sur l'usage du français à l'Université Laval**.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Directeur du programme

Thierry Petit

thierry.petit@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

La formation offerte par le programme de baccalauréat en études anciennes est fondamentale et polyvalente. Basée sur l'étude des sources gréco-romaines et judéo-chrétiennes de la civilisation occidentale, elle a pour but une meilleure connaissance des racines de notre culture, mais aussi une appréhension plus avisée et plus large du monde qui nous entoure. Grâce à un large éventail de cours en littératures, histoire, archéologie, philosophie, langues et sciences religieuses, le bachelier, au sortir de son cursus, aura acquis tout à la fois un savoir précis sur les faits et les pensées de l'Antiquité, une capacité accrue de réflexion et d'expression et une ouverture plus grande à la compréhension de l'altérité.

Objectifs

Au terme de son programme d'études, l'étudiant devrait avoir acquis:

Sur le plan du champ d'études:

- une connaissance générale de l'évolution des civilisations antiques du bassin méditerranéen et de leurs principales réalisations culturelles, religieuses, politiques, sociales, économiques et matérielles;
- une connaissance élémentaire ou plus poussée, d'une ou des deux langues classiques et, éventuellement, d'autres langues anciennes;

- une discipline de l'esprit par l'apprentissage de la méthode, des concepts de base et des principes fondamentaux propres à au moins un champ de connaissance dans le domaine des études anciennes;
- la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans un style scientifique approprié;
- un certain sens critique qui lui permette de formuler des questions pertinentes, de dégager les enjeux d'un problème et d'utiliser ses connaissances pour évaluer des situations ainsi que pour choisir des interprétations et des solutions possibles;
- la capacité d'utiliser les outils de base indispensables à l'étude de l'antiquité (bases de données, dictionnaires et encyclopédies, répertoires, périodiques).

Sur le plan de l'intégration des connaissances:

- une intégration de ses connaissances des sources gréco-romaines et judéo-chrétiennes de la civilisation occidentale qui lui permette de les appliquer et de les communiquer correctement;
- une capacité accrue d'analyse et de synthèse;
- le goût et la capacité d'enrichir ses connaissances et sa culture;
- la capacité de faire un usage diversifié de ses connaissances des sources de la civilisation occidentale dans différents domaines d'études ou d'activité;
- la capacité de percevoir les limites de sa discipline et de les situer par rapport à d'autres disciplines ou champs d'études;
- la capacité de percevoir l'originalité des expériences anciennes et l'influence de l'héritage gréco-romain et judéo-chrétien sur la culture occidentale et sur les problèmes éthiques actuels.

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte obligatoirement 12 crédits, répartis entre quatre activités de 3 crédits chacune dont, entre autres, un projet individuel ou collectif offert dans le cadre des activités Portfolio entrepreneurial I et Portfolio entrepreneurial II. L'étudiant est invité à communiquer avec la direction de programme afin de connaître les modalités de participation.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Études anciennes (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ALL-1101	Lecture en allemand I	3,0
EAN-1001	Histoire de la littérature grecque	3,0
HST-2100	Histoire de la Grèce antique	3,0
LAT-1000	Initiation au latin I	3,0
LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires	3,0

EAN-1000	Sources et méthodes en études anciennes I	3,0
EAN-1002	Histoire de la littérature latine	3,0
GRC-1000	Initiation au grec ancien I	3,0
HST-2101	Le monde romain	3,0
EAN-2000	Sources et méthodes en études anciennes II	3,0
EAN-2001	Mythologie gréco-romaine	3,0
HAR-1001	L'art de l'Antiquité	3,0
HST-1900	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge	3,0
PHI-1000	Platon	3,0
EAN-3000	Séminaire de fin de programme	3,0

Autres activités

Autres exigences (45 crédits)

1. 6 crédits parmi :

ANL-2010 à ANL-3799, ALL-1020 à ALL-3799, ESG-1020 à ESG-3799, ITL-1020 à ITL-3799 ou parmi les cours de grec, de latin, de langues anciennes ou parmi ceux d'une autre langue seconde. Pour compléter son programme, l'étudiant doit atteindre le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I en allemand, en espagnol ou en italien (résultat de 4).

2. 39 crédits parmi :

Archéologie

ARL-1000, ARL-1102, ARL-1300, ARL-1500, ARL-1501, ARL-2000, ARL-2300, ARL-2500, ARL-2501

Civilisation

EAN-2150

Étymologie

EAN-2200

Histoire

HST-1006, HST-2102 à HST-2107

Histoire des religions

EAN-2251, SCR-1000, SCR-2102, SCR-2108, THL-1005, THL-2204

Langues

GRC-2000, GRC-2001, GRC-3051, LAT-2000, LAT-2001, LAT-3051, LOA-1050, LOA-2010, LOA-2020, LOA-2030, LOA-2040, LOA-2050, LOA-2060, LOA-3010, LOA-3020, LOA-3030, LOA-3040, LOA-3050, LOA-3060

Linguistique

FRN-1107, FRN-1108

Littératures

EAN-2100, EAN-2103 à EAN-2105, EAN-2107 à EAN-2112, SCR-2109, SCR-2111, THL-2002

Muséologie

MSL-1000

Philosophie

PHI-1004, PHI-1110, PHI-1115, PHI-1122, PHI-1126, PHI-2002, PHI-2103, PHI-2112

Sujets spéciaux

EAN-3500

Théorie littéraire

LIT-1103

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EAN-2300	Entreprendre en études anciennes	3,0
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3,0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3,0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3,0

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1EAN	Études - Profil international - Baccalauréat en études anciennes	12,0

Certificat en études anciennes - études classiques

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Thierry Petit
thierry.petit@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Ce programme offre à l'étudiant l'occasion d'un apprentissage élémentaire des études classiques. La formation, fondamentale et polyvalente, est offerte par un programme intégré de cours de base et de cours plus spécialisés permettant à l'étudiant d'acquérir une vision générale des mondes grec et romain, notamment du point de vue littéraire et historique. Le programme n'exige pas l'apprentissage d'une langue ancienne, mais en offre la possibilité.

Objectifs

Les objectifs du certificat en études classiques sont:

- d'acquérir une connaissance générale de l'évolution des mondes grec et romain et de quelques-unes de leurs institutions;
- de connaître l'histoire des littératures grecque et latine et leur influence sur la littérature postérieure;
- de prendre contact, en traduction ou dans la langue originale, avec les principales œuvres littéraires grecques et latines;
- de découvrir les principaux aspects des mythologies gréco-romaine et judéo-chrétienne et leur influence sur la culture occidentale;
- de prendre contact avec les principales manifestations de la culture matérielle grecque et romaine;
- de connaître l'influence des langues grecque et latine sur la formation de la langue française;
- d'acquérir une connaissance, élémentaire ou plus avancée, des langues classiques ou d'une autre langue ancienne.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Études classiques (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EAN-1001	Histoire de la littérature grecque	3,0
HST-2100	Histoire de la Grèce antique	3,0
EAN-1002	Histoire de la littérature latine	3,0
HST-2101	Le monde romain	3,0
EAN-2001	Mythologie gréco-romaine	3,0

1. 15 crédits parmi :

ARL-1500, ARL-1501, EAN-2100, EAN-2103 à EAN-2105, EAN-2107 à EAN-2110, EAN-2112, EAN-2150, EAN-2200, EAN-2251, GRC-1000, GRC-2000, GRC-2001, GRC-3051, HAR-1001, HST-2102 à HST-2107, LAT-1000, LAT-2000, LAT-2001, LAT-3051, PHI-1000, PHI-1004, PHI-1110

Baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes (B.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 10 avril 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC et faire la preuve d'avoir atteint, en anglais, des compétences de niveau intermédiaire II. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

ATTENTION - À compter de l'automne 2012, le candidat devra faire la preuve d'avoir atteint des compétences de niveau avancé II supérieur en anglais. Un résultat d'au moins 850 sera exigé au TOEIC. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

De plus, pour le candidat choisissant comme première langue :

- l'anglais : faire la preuve d'avoir atteint, en anglais, des compétences de niveau avancé I. Test d'équivalence obligatoire à l'admission;
ATTENTION - À compter de l'automne 2012, le candidat devra faire la preuve d'avoir atteint des compétences de niveau avancé II supérieur en anglais. Un résultat d'au moins 850 sera exigé au TOEIC. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.
- l'espagnol : faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.

Pour le candidat choisissant comme deuxième langue :

- l'anglais : faire la preuve d'avoir atteint, en anglais, des compétences de niveau avancé I. Test d'équivalence obligatoire à l'admission;
ATTENTION - À compter de l'automne 2012, le candidat devra faire la preuve d'avoir atteint des compétences de niveau avancé II supérieur en anglais. Un résultat d'au moins 850 sera exigé au TOEIC. Test d'équivalence obligatoire à l'admission.
- l'espagnol : faire la preuve d'avoir atteint, en espagnol, des compétences de niveau intermédiaire II. Test d'équivalence obligatoire à l'admission;
- l'allemand : le candidat qui souhaite choisir l'allemand comme deuxième langue peut le faire même s'il ne possède pas de connaissance préalable de cette langue.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Note - La demande d'admission doit être accompagnée d'une lettre indiquant le choix de la première langue et de la seconde langue à étudier.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante : automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Directrice du programme

Martine Roberge
martine.roberge@fl.ulaval.ca

Directrice associée

Julie de Blois
418 656-2131, poste 2724
julie.deblois@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Programme de formation multidisciplinaire, le baccalauréat en études internationales et langues modernes a pour but de former l'étudiant pour qu'il soit apte à mener une carrière internationale dans divers domaines d'activité à titre de chargé de projet, d'adjoint administratif, de conseiller, de coordonnateur, de formateur, d'agent de liaison ou de promotion. Dans cet esprit, le programme vise à outiller l'étudiant en français et dans deux langues modernes pour qu'il soit en mesure de prendre en charge des dossiers liés à des questions internationales dans la langue du pays concerné. De plus, il est initié aux outils méthodologiques des diverses disciplines concernées (histoire, géographie, journalisme, science politique, économie, sociologie, linguistique, littérature). Le programme permet également l'accès aux études supérieures.

Objectifs

Objectifs généraux

Le programme vise l'atteinte des objectifs suivants :

- le développement chez l'étudiant d'un esprit critique à l'égard des enjeux internationaux;
- l'habileté à pratiquer des lectures disciplinaires;
- l'acquisition de méthodes de travail propres aux disciplines;
- l'acquisition de deux langues modernes (langue seconde ou étrangère);
- le développement de qualités personnelles nécessaires à l'exercice d'une profession aux facettes multiples.

Objectifs particuliers

À la fin de son programme d'études, l'étudiant aura acquis :

- des connaissances générales sur le monde, les réalités internationales et les relations entre les cultures;
- des méthodes et des outils de travail (intégrant les TIC) pour recueillir, analyser et traiter l'information;
- une connaissance disciplinaire suffisante en sciences humaines (histoire, géographie, journalisme, science politique, économie, sociologie, linguistique, littérature) pour analyser et interpréter des problèmes d'ordre international;
- des connaissances liées à la culture et à la civilisation des régions correspondant aux langues étudiées.

Il aura atteint :

- une compétence de niveau avancé élevé dans l'utilisation d'une langue seconde ou de niveau avancé dans l'utilisation d'une première langue étrangère;
- une compétence de niveau avancé dans l'utilisation d'une langue seconde ou intermédiaire ou de niveau élémentaire dans l'utilisation d'une deuxième langue étrangère.

Il aura développé :

- des qualités personnelles et scientifiques essentielles à l'exercice d'un emploi aux exigences multiples (sens éthique, sens de l'organisation, initiative, autonomie, esprit d'analyse et de synthèse, sens critique, jugement, capacité d'adaptation).

Concentrations

Allemand (principal)

Allemand (secondaire)

Anglais (principal)

Anglais (secondaire)

Arabe (principal)

Arabe (secondaire)

Chinois (principal)

Chinois (secondaire)

Communication publique

Développement international

Économique

Environnement

Espagnol (principal)

Espagnol (secondaire)

Italien (principal)

Italien (secondaire)

Japonais (principal)

Japonais (secondaire)

Politique

Portugais (principal)

Portugais (secondaire)

Russe (principal)

Russe (secondaire)

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Études internationales et langues modernes (18 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir trois concentrations :

- une langue principale (30 crédits);
- une langue secondaire (21 crédits);
- une concentration disciplinaire (21 crédits).

S'adresser à sa direction de programme pour procéder au choix.

Cours	Titre	Crédits exigés
GGR-1000	Introduction à la carte du monde	3,0
HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles	3,0
MET-1002	Gestion stratégique de l'information en contexte international	6,0
HST-3020	Ordre mondial au XXIe siècle : problématiques et perspectives	3,0

1. 3 crédits parmi :
HST-1300, JOU-2101

Concentrations

Allemand (principal) (30 crédits)

1. 30 crédits parmi :
ALL-1010, ALL-1020, ALL-2010, ALL-2020, ALL-2100, ALL-2200, ALL-3010, ALL-3020, ALL-3101, ALL-3102, ALL-3103, HST-2252, HST-2261, HST-2301

Anglais (principal) (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-1000	Literary Genres : Short Story	3,0
ANG-1003	Written Communication I	3,0
ANG-2000	Written Communication II	3,0
ANL-3900	Workplace English	3,0
TRD-1002	Essential English Grammar for Writing I	3,0
TRD-1006	Essential English Grammar for Writing II	3,0

1. 12 crédits parmi :
ANG-1004 à ANG-1006, ANG-2001, ANG-2003, ANG-2004, ANG-2006, ANG-2500, ANG-2502, ANG-3103, ECN-1130, HST-1302, HST-2303, HST-2304, POL-1001, POL-2200, POL-2313, POL-2320, TRD-2209

Arabe (principal) (30 crédits)

1. 12 à 15 crédits parmi :
ARA-1010, ARA-1020, ARA-2010, ARA-2020, ARA-3010
2. 15 à 18 crédits parmi :
ANT-1102, ANT-1202, ANT-1206, ETN-1007, HST-1004, HST-2351, HST-2357, HST-2358, POL-2315, SCR-1000, SCR-2105

Chinois (principal) (30 crédits)

1. 12 à 18 crédits parmi :

CHN-1010, CHN-1020, CHN-1021, CHN-2010, CHN-2020, CHN-3010, CHN-3020

2. 12 à 18 crédits parmi :

ANT-1205, ANT-2311, CHN-2300, GGR-2504, GPL-3004, HST-2355, HST-2356, POL-2319, SOC-2131

Espagnol (principal) (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ESP-1000	Estructuras del español I	3,0
ESP-1001	Estructuras del español II	3,0
ESP-1002	Conversación	3,0
ESP-1003	Redacción I	3,0
ESP-1004	Redacción II	3,0
ESP-2002	El español en el mundo	3,0

1. 12 crédits parmi :

ANT-1200, ANT-1203, ESG-3100, ESP-2000, ESP-2001, ESP-2003, ESP-2005 à ESP-2008, ESP-2204, GGR-2502, HAR-2302, HST-1305, POL-2317, SOC-2103, TRD-2150, TRD-2151

Italien (principal) (30 crédits)

1. 12 à 18 crédits parmi :

ITL-1010, ITL-1020, ITL-2010, ITL-2020, ITL-3010, ITL-3020

2. 12 à 18 crédits parmi :

EAN-2001, EAN-2150, HAR-1001, HAR-1006, HAR-2177, HST-1002, HST-1004, HST-1900, HST-2101, HST-2252, HST-2301

Japonais (principal) (30 crédits)

1. 18 à 24 crédits parmi :

JAP-1010, JAP-1020, JAP-1021, JAP-2010, JAP-2020, JAP-3010, JAP-3020

2. 6 à 12 crédits parmi :

ANT-1205, GGR-2504, HST-1355, POL-2319

Portugais (principal) (30 crédits)

1. 12 à 18 crédits parmi :

POR-1010, POR-1011, POR-1020, POR-1021, POR-1022, POR-2010, POR-2020, POR-3010, POR-3020

2. 12 à 18 crédits parmi :

ANT-1203, ANT-1208, GGR-2502, HST-1305, HST-2308, POL-2317, SOC-2103

Russe (principal) (30 crédits)

1. 12 à 15 crédits parmi :

RUS-1010, RUS-1020, RUS-1021, RUS-2010, RUS-2020, RUS-2021, RUS-3010

2. 15 à 18 crédits parmi :

ANT-2311, CIN-1102, GGR-2503, HST-2252, HST-2253, HST-2254, HST-2301, POL-2300, POL-2310, RUS-1100, RUS-2100

Allemand (secondaire) (21 crédits)

1. 21 crédits parmi :

ALL-1010, ALL-1020, ALL-2010, ALL-2020, ALL-2100, ALL-2200, ALL-3010, ALL-3020, ALL-3101 à ALL-3103, HST-2261

Anglais (secondaire) (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-1003	Written Communication I	3,0
ANG-2000	Written Communication II	3,0
TRD-1002	Essential English Grammar for Writing I	3,0
TRD-1006	Essential English Grammar for Writing II	3,0

1. 9 crédits parmi :

ANG-1000, ANG-1004 à ANG-1006, ANG-2001, ANG-2003 à ANG-2006, ANG-2500, ANG-2502, ANG-3103, ANL-3900, ECN-1130, HST-1302, HST-2303, POL-1001, POL-2200, POL-2313, POL-2320, TRD-2209

Arabe (secondaire) (21 crédits)

1. 12 à 15 crédits parmi :

ARA-1010, ARA-1020, ARA-2010, ARA-2020, ARA-3010

2. 6 à 9 crédits parmi :

ANT-1102, ANT-1202, ANT-1206, ETN-1007, HST-1004, HST-2351, HST-2357, HST-2358, POL-2315, SCR-1000, SCR-2105

Chinois (secondaire) (21 crédits)

1. 12 à 18 crédits parmi :

CHN-1010, CHN-1020, CHN-1021, CHN-2010, CHN-2020, CHN-3010, CHN-3020

2. 3 à 9 crédits parmi :

ANT-1205, ANT-2311, CHN-2300, GGR-2504, GPL-3004, HST-2355, HST-2356, POL-2319, SCR-2108, SOC-2131

Espagnol (secondaire) (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ESP-1000	Estructuras del español I	3,0
ESP-1001	Estructuras del español II	3,0
ESP-1003	Redacción I	3,0
ESP-1004	Redacción II	3,0

1. 9 crédits parmi :

ANT-1200, ANT-1203, ESG-3100, ESP-1002, ESP-2000 à ESP-2003, ESP-2005 à ESP-2007, ESP-2200, ESP-2204, GGR-2502, HAR-2302, HST-1305, POL-2317, SOC-2103, TRD-2150, TRD-2151

Italien (secondaire) (21 crédits)

1. 12 à 18 crédits parmi :

ITL-1010, ITL-1020, ITL-2010, ITL-2020, ITL-3010, ITL-3020

2. 3 à 9 crédits parmi :

EAN-2001, EAN-2150, HAR-1001, HAR-1006, HAR-2177, HST-1002, HST-1004, HST-1900, HST-2101, HST-2151, HST-2252, HST-2301

Japonais (secondaire) (21 crédits)

1. 12 à 18 crédits parmi :

JAP-1010, JAP-1020, JAP-1021, JAP-2010, JAP-2020, JAP-3010, JAP-3020

2. 3 à 9 crédits parmi :

ANT-1205, GGR-2504, HST-1355, POL-2319

Portugais (secondaire) (21 crédits)

1. 12 à 18 crédits parmi :

POR-1010, POR-1011, POR-1020, POR-1021, POR-1022, POR-2010, POR-2020, POR-3010, POR-3020

2. 3 à 9 crédits parmi :

ANT-1203, ANT-1208, GGR-2502, HST-1305, HST-2308, SOC-2103

Russe (secondaire) (21 crédits)

1. 12 à 15 crédits parmi :

RUS-1010, RUS-1020, RUS-1021, RUS-2010, RUS-2020, RUS-2021, RUS-3010

2. 6 à 9 crédits parmi :

ANT-2311, CIN-1102, GGR-2503, HST-2253, HST-2254, POL-2300, POL-2310, RUS-1100, RUS-2100

Communication publique (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1000	Introduction à la communication	3,0
COM-1003	Métiers de la communication	3,0
COM-1011	Psychosociologie de la communication	3,0

1. 12 crédits parmi :

COM-1002, COM-1010, COM-1050, COM-1500, COM-2000, COM-2150, COM-2300, COM-2301, COM-2303, COM-2400, COM-2403, COM-4001, COM-4150, JOU-1000, JOU-3000

Développement international (21 crédits)

1. 21 crédits

L'étudiant doit réussir 21 crédits dans un seul des deux cheminements ci-dessous :

Réflexion/analyse (anthropologie et sociologie)

AGN-4900, ANT-1101, ANT-1102, ANT-1200, ANT-1202 à ANT-1206, ANT-1304, ANT-1501, ANT-1901, ANT-1902, ANT-2000, ANT-2100, ANT-2301, ANT-2302, ANT-2304, ANT-2310, HST-2468, POL-2306, POL-2307, SOC-2106, SOC-2113

OU

Intervention (gestion de projet/santé communautaire)

AGC-3100, COM-4150, CSO-1006, CTB-1000, ECN-1110, ECN-1150, ECN-2903, GGR-1005, GIE-2100 à GIE-2102, GSE-1000, MED-1101, MNG-1000, MNG-1001, MNG-1900, MNG-2100, POL-2303, SCR-2108, SIN-2003, SOC-1100, SOC-2103, SOC-2105, SOC-2107, SOC-2129, SVS-1101, SVS-1102, SVS-1117, SVS-1119, THL-2112

Économique (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ECN-1000	Principes de microéconomie	3,0
ECN-1010	Principes de macroéconomie	3,0

1. 15 crédits parmi :

AGC-4003, CTB-1000, ECN-1110, ECN-1130, ECN-1150, ECN-2050, ECN-2903, GGR-1005, GIE-1100, MRK-1600, POL-2409
Les cours AGC-4003 et ECN-2050 peuvent être choisis en troisième année.

Environnement (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
GLG-1900	Introduction aux sciences de la Terre	3,0

1. 18 crédits parmi :

BIO-1910, DDU-1000, GGR-1003, GGR-1006, GGR-1008, GGR-1010, GGR-2300, GGR-2301, GGR-2305, GGR-2512, GGR-4600, GLG-1000

Politique (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-2468	Histoire des relations internationales du Canada et du Québec depuis 1867	3,0
POL-1005	Introduction aux relations internationales	3,0

1. 15 crédits parmi :

COM-4150, DRT-2150, GGR-2101, GGR-2512, HST-2251, POL-1002, POL-1003, POL-1007, POL-2301 à POL-2303, POL-2308, POL-2312, POL-2404, POL-2409, POL-2504, POL-2600, SOC-2103

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1LMO	Études - Profil international - Baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes	12,0

Baccalauréat intégré en langue française et rédaction professionnelle (B.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 13 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la **Politique sur l'usage du français à l'Université Laval**.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Directrice du programme

Aline Francoeur
418 656-2131, poste 5506
aline.francoeur@lli.ulaval.ca

Directrice associée

Anne Fonteneau
418 656-2602
Anne.Fonteneau@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectifs généraux

Acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à la description de la langue française; acquérir une excellente maîtrise de la langue française; développer les compétences nécessaires à l'exercice professionnel d'une fonction liée à la rédaction en langue française.

Objectifs particuliers

Langue française

- Connaître les différentes étapes qui ont marqué l'évolution de la langue française, de manière à mieux comprendre sa situation actuelle et les enjeux dont elle est l'objet;

- distinguer les différentes variétés du français contemporain;
- s'initier à la description de la langue française selon les principaux domaines de la linguistique (phonétique et phonologique, morphologie et syntaxe, lexicologie et lexicographie, etc.);
- développer sa compétence en communication écrite.

Rédaction professionnelle

- Maîtriser le français selon les normes de l'édition, les règles inhérentes aux différents genres d'écriture;
- expliquer le processus de production du texte (rédaction, édition, production);
- maîtriser le processus de rédaction et le processus de révision;
- savoir utiliser les principaux instruments de travail du rédacteur et les stratégies d'écriture en fonction du contexte de communication;
- connaître les exigences particulières du métier de rédacteur et ses règles d'éthique.

Concentrations

Communication publique

Création littéraire

Traduction

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. L'étudiant qui choisit ce profil remplace deux cours à option en langue française par deux cours tirés du profil entrepreneurial ainsi que le projet ou le stage en rédaction par le portfolio entrepreneurial.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Langue française et rédaction professionnelle (36 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1100	Le langage comme matériau d'expression	3,0
FRN-1102	Démarche de rédaction	3,0
FRN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord	3,0
LNG-1000	Introduction à la description linguistique	3,0
TRD-1004	Grammaire du français écrit	3,0
FRN-1103	Révision linguistique	3,0
FRN-1108	Histoire de la langue française	3,0

FRN-2119	Normes et usages du français	3,0
FRN-2208	Synthèse de documents	3,0
FRN-2209	Réécriture et révision I	3,0
FRN-1104	Textes et technologies	3,0
FRN-1110	Linguistique française: lexicologie	3,0

Autres activités

Autres exigences (54 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir une concentration

1. 6 crédits

Réussir le cours **ANL-2020** Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur ou parmi les cours d'une seule autre langue moderne.

2. 6 crédits parmi :

Rédaction professionnelle

FRN-3900 ou **FRN-3901**

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours **ENT-3000** et **ENT-3010**.

3. 9 à 18 crédits parmi :

Langue française

EAN-2200, **FRN-1109**, **FRN-2114** à **FRN-2117**, **FRN-3103**, **LNG-2001**, **TRD-1010**

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire au cours **ENT-1000** et à un cours parmi **ADM-2900**, **MNG-2103**.

4. 9 à 18 crédits parmi :

Rédaction professionnelle

FRN-1105, **FRN-2210** à **FRN-2214**, **FRN-2300**, **FRN-3200**, **FRN-3902**

5. 15 crédits

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

Concentrations

Communication publique (15 crédits)

1. 15 crédits parmi :

COM-1000, **COM-1002**, **COM-1003**, **COM-1010** à **COM-1012**, **COM-2000**, **COM-2001**, **COM-2150**, **COM-2300**, **COM-2301**, **COM-2303**, **COM-2400**, **COM-2402**, **COM-2403**, **COM-3150**, **COM-3300**, **COM-3302**, **JOU-1000**, **JOU-2000**, **JOU-2001**, **JOU-2101**

Création littéraire (15 crédits)

1. 15 crédits parmi :

FRN-1101, **FRN-1700**, **FRN-1701**, **FRN-2102** à **FRN-2111**, **FRN-2113**, **FRN-2121**, **FRN-2122**

Traduction (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TRD-1000	Introduction à la traduction	3,0
TRD-1002	Essential English Grammar for Writing I	3,0
TRD-1005	Traduction générale I	3,0
TRD-1006	Essential English Grammar for Writing II	3,0
TRD-2001	Traduction générale II	3,0

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3,0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3,0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3,0

1. 3 crédits parmi :
ADM-2900, MNG-2103

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1LRP	Études - Profil international - Bacc. intégré en langue française et rédaction professionnelle	12,0

Baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales (B.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 24 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** candidat adulte adoptée par l'Université.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la **Politique sur l'usage du français à l'Université Laval**.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Directrice du programme

Martine Cardin
fl@fl.ulaval.ca

Directeur de programme associé

Patrice Groulx
patrice.groulx@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Basé sur le constat que la complémentarité entre l'histoire, l'ethnologie, l'histoire de l'art, l'archivistique, l'archéologie et la muséologie constitue un élément essentiel à l'étude du patrimoine culturel, ce baccalauréat offre à l'étudiant un programme riche et flexible, lui permettant de tirer profit des six disciplines du Département d'histoire. Dans le but de mieux préparer l'étudiant à un marché du travail qui demande non seulement des compétences multiples, mais aussi la capacité de les utiliser simultanément et de façon complémentaire, le programme permet à chaque étudiant de développer des orientations thématiques personnelles tout en profitant des cours offerts dans toutes les disciplines du Département d'histoire.

Le programme offre à la fois une bonne diversification disciplinaire et une concentration suffisante pouvant mener aux études avancées dans une discipline principale. De cette manière, l'étudiant est appelé à acquérir une part de formation fondamentale choisie parmi les six disciplines du programme, tout en développant sa compréhension des disciplines voisines. Au bout du compte, il aura acquis la capacité d'étudier les traces du passé dans une perspective multidisciplinaire. Il aura aussi acquis une compréhension des enjeux théoriques et pratiques de la consignation, du classement et de l'interprétation des traces culturelles

dans une perspective patrimoniale. Il pourra ainsi poursuivre des études avancées dans sa discipline principale ou intégrer le marché du travail comme intervenant dans le champ du patrimoine culturel.

Objectifs

Le diplômé de ce programme sera capable :

- d'intégrer les approches de plusieurs sciences historiques dans l'étude du patrimoine;
- d'analyser les rapports au passé, en tenant compte de la variété des pratiques, des conceptions et des expressions qu'ils supposent;
- de mener une recherche ou une intervention professionnelle, en respectant les principes scientifiques fondamentaux des disciplines historiques;
- de comprendre des systèmes de pratiques institutionnelles et professionnelles dans le champ des sciences historiques;
- de considérer les dimensions internationales et interculturelles du patrimoine;
- de manifester un sens des responsabilités individuelles, notamment dans le cadre du travail en équipe pluridisciplinaire;
- de faire preuve de perspective critique et éthique dans le domaine du patrimoine.

Concentrations

Archéologie

Ethnologie

Gestion des archives et des documents administratifs

Histoire

Histoire de l'art

Muséologie

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Sciences historiques et études patrimoniales (36 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ARL-1003	Archéologie analytique	3,0
HAR-1000	Méthodologie de l'histoire de l'art	3,0
HST-1000	Lecture critique en histoire	3,0
PTR-1000	Expressions de mémoire	3,0
HST-1009	Recherche et rédaction en histoire	6,0
PTR-1001	Patrimoine et rapports au passé	3,0
ETN-1002	Méthode d'enquête orale	3,0
GAD-1000	Concepts et méthodes archivistiques	3,0
HST-2000	Analyse critique des sources	3,0
PTR-3000	Séminaire : sciences historiques et études du patrimoine	3,0
PTR-3001	Projet interdisciplinaire de fin d'études	3,0

Autres activités

Autres exigences (54 crédits)

Description : L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration

1. 6 crédits parmi :

ANL-2010 à ANL-3799

ou parmi les cours d'une autre langue seconde.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit atteindre le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues.

2. 18 crédits

Outre les 6 crédits de la règle 1 de sa concentration, l'étudiant doit réussir 6 crédits dans deux autres concentrations (18 crédits au total).

Archéologie

ARL-1000, ARL-1001, ARL-1101 à ARL-1103, ARL-1300, ARL-2151, ETN-1004, HAR-2302

Ethnologie

ETN-1000, ETN-1003, ETN-1004, ETN-1103, ETN-1105, ETN-1107, ETN-1114, ETN-1116

Gestion des archives et des documents administratifs

GAD-1002, GAD-1003, GAD-1100, PTR-2000

Histoire

HST-1002 à HST-1004, HST-1007, HST-1008, HST-1302, HST-1305, HST-1350, HST-1355, HST-2100, HST-2101, HST-2450, HST-3901

Histoire de l'art

HAR-1001 à HAR-1007, HAR-1009, HAR-1010, HAR-2201, HAR-2203

Muséologie

ARL-1101, ETN-1004, MSL-1000, PTR-2000

3. 21 crédits parmi

les cours de sa concentration

4. 9 crédits parmi :

DDU-1200, GPL-3004, PTR-1002, RUS-1100, RUS-2100, SVS-1117

ou parmi les cours portant les sigles ADM, ALL, ANG, ANT, ARC, ARV, BIO, CIN, COM, DRT, EAN, ECN, ESP, FRN, GGR, GRC, IFT, LAT, LIT, LNG, MNG, PHI, POL, PSY, SCR, SIO, SOC, THL, THT

Concentrations

Archéologie (36 crédits)

1. 6 crédits parmi :
Approche des disciplines
ARL-1000, ARL-1001, ARL-1101 à ARL-1103, ARL-1300, ARL-2151, ETN-1004, HAR-2302
2. 21 crédits parmi
tous les cours de premier cycle portant le sigle ARL, à l'exception de ceux des séries 800 et 900
3. 9 crédits parmi
DDU-1200, PTR-1002
ou parmi les cours portant les sigles ANT, BIO, GGR

Ethnologie (36 crédits)

1. 6 crédits parmi :
Approche des disciplines
ETN-1000, ETN-1003, ETN-1004, ETN-1103, ETN-1105, ETN-1107, ETN-1114, ETN-1116
2. 21 crédits parmi :
DDU-1200, ETN-1007, ETN-1101, ETN-1102, ETN-1104, ETN-1106, ETN-1108, ETN-1109, ETN-1112, ETN-1115, ETN-1116, ETN-1120, ETN-1122, ETN-2005, ETN-2100, ETN-2200, ETN-2203, ETN-2204, ETN-2206, ETN-2250, ETN-3100, ETN-3500, ETN-3501, ETN-4000, ETN-4001
3. 9 crédits parmi :
DRT-1004, GPL-3004, PTR-1002, SVS-1117
ou parmi les cours portant les sigles ADM, ANT, GGR, LNG, PSY, SOC

Gestion des archives et des documents administratifs (36 crédits)

1. 6 crédits parmi :
GAD-1002, GAD-1003, GAD-1100, PTR-2000
2. 21 crédits parmi :
GAD-2100 à GAD-2106, GAD-3000, GAD-3100
3. 9 crédits parmi :
DDU-1200, GPL-3004, PTR-1002
ou parmi les cours portant les sigles COM, DRT, FRN, IFT, MNG, SIO

Histoire (36 crédits)

1. 6 crédits parmi :
HST-1002 à HST-1004, HST-1007, HST-1008, HST-1302, HST-1305, HST-1350, HST-1355, HST-2100, HST-2101, HST-2450, HST-3901
2. 3 crédits parmi :
Séminaires
HST-2600 à HST-2617
3. 18 crédits parmi :
Histoire ancienne
HST-2102 à HST-2109

Europe médiévale

ARL-2151, HST-2150, HST-2152 à HST-2155

Europe moderne

HST-2200 à HST-2204, HST-2206 à HST-2209

Europe contemporaine

HST-2250 à HST-2261

Monde contemporain

HST-1300, HST-2301 à HST-2304, HST-2306 à HST-2308

Monde non occidental

HST-1350, HST-2350 à HST-2355, HST-2357, HST-2358

Histoire du Québec et du Canada

Des origines à nos jours

HST-2400 à HST-2408

Avant la Confédération

HST-2425 à HST-2430

Après la Confédération

HST-2451 à HST-2457, HST-2459 à HST-2469

Autres cours

ARL-1101, ARL-1103, ETN-1004, ETN-1101, ETN-1104, HAR-1004, HAR-1006, HST-2500 à HST-2504, HST-2506, PTR-2000

4. 9 crédits parmi :

DDU-1200, GPL-3004, PTR-1002

ou parmi les cours portant les sigles ANT, COM, DRT, EAN, ECN, FRN, GGR, LIT, LNG, PHI, POL, PSY, SOC, THL, SCR

Histoire de l'art (36 crédits)

1. 6 crédits parmi :

HAR-1001 à HAR-1007, HAR-1009, HAR-1010, HAR-2201 , HAR-2203

2. 21 crédits parmi :

Art médiéval

HAR-2150, HAR-2151

Art de la période moderne

HAR-2175 à HAR-2180, HAR-2206, HAR-2212

Art des XIXe et XXe siècles

HAR-2200, HAR-2202, HAR-2205, HAR-2250 à HAR-2264, HAR-2310, HAR-2311, HAR-2316

Art du Québec, du Canada et de l'Amérique (XVIe-XIXe siècles)

HAR-2300, HAR-2302, HAR-2303, HAR-2305, HAR-2306, HAR-2308, HAR-2309, HAR-2313, HAR-2315

Méthodologie

HAR-2204, HAR-2350

Pratiques de l'histoire de l'art

HAR-1400 à HAR-1402, HAR-2400, HAR-2401, MSL-1000

Autres cours

HAR-2211, HAR-2312, HAR-2450 à HAR-2452

Questions d'art

HAR-2500 à HAR-2511

3. 9 crédits parmi :

DDU-1200, FRN-1100, FRN-1101, FRN-1700, FRN-1701, FRN-2100 à FRN-2113, FRN-3700, FRN-3701, GPL-3004, PTR-1002, RUS-1100, RUS-2100

ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANG, ANT, ARC, ARV, CIN, EAN, ESP, GRC, LAT, LIT, PHI, POL, SOC, THT

Muséologie (36 crédits)

1. 6 crédits parmi :

ARL-1101, ETN-1004, MSL-1000, PTR-2000

2. 21 crédits parmi :

Art et musée

HAR-1002, HAR-1005, HAR-1007, HAR-2264, HAR-2303, HAR-2400, HAR-2402

Société et musée

ARL-1500, ETN-1102, ETN-1115, ETN-1120, ETN-2005, ETN-2201, ETN-2206, ETN-2900, ETN-3100, ETN-3500, GAD-2100 à GAD-2102, HST-2502

3. 9 crédits parmi :

DDU-1200, GPL-3004, PTR-1002

ou parmi les cours portant les sigles ANT, COM, DRT, EAN, ECN, FRN, GGR, LIT, LNG, PHI, POL, PSY, SOC, THL, SCR

Profils

Profil entrepreneurial (9 crédits)

Description : Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir un cours à déterminer avec la direction de programme, selon la concentration choisie.

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3,0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3,0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3,0

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1PTR	Études - Profil international - Baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales	12,0

Certificat en études russes

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Alexandre Sadetsky
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis trois habiletés principales qui correspondent aux objectifs du programme:

- une connaissance de base de la langue russe;
- une connaissance de base des éléments constants de la réalité russe et soviétique, soit ses aspects géohistoriques;
- une compréhension d'ensemble de la réalité soviétique contemporaine.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Études russes (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
RUS-2010	Russe intermédiaire I	3,0
RUS-2020	Russe intermédiaire II	3,0
GGR-2503	Géographie de la Russie et des républiques périphériques	3,0
HST-2254	Russie et républiques périphériques	3,0

1. 6 crédits parmi :
RUS-1010, RUS-1020, RUS-1021

2. 12 crédits parmi :
CIN-1102, POL-2300, RUS-1100, RUS-2100, THT-1005, THT-2101

Certificat en français, langue étrangère (niveau de base)

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC d'un collège non francophone ou l'équivalent.

Test de classement obligatoire à l'inscription.

Note - Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier
Angele.Grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme amène l'étudiant non francophone à communiquer clairement en français, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets d'intérêt général. Ce faisant, le programme lui permet de développer ses habiletés d'analyse et de synthèse, son sens critique et sa curiosité; de diversifier ses capacités de communication ainsi que d'accroître sa formation par l'acquisition de compétences dans un domaine pratique, tout en enrichissant sa culture et ses connaissances générales.

À la fin de ses études, l'étudiant sera capable:

- de comprendre divers types de documents oraux et d'en percevoir le ton, la nature, le registre et le niveau de langue;
- de saisir les éléments essentiels et secondaires d'un discours oral;
- de participer à des conversations sur des sujets concrets: expression, avec une phonétique adéquate, de désirs, souhaits, sentiments, en respectant, de façon plus manifeste, les registres et les niveaux de langue;
- de comprendre l'essentiel des textes de nature expressive et argumentative portant sur des sujets tels les sondages, les opinions, les critiques, etc.;

- de dégager des éléments d'information précis comportant des points de vue diversifiés;
- de rédiger des textes expressifs;
- d'exprimer et de défendre ses points de vue en respectant le code écrit de la langue française (orthographe et organisation textuelle, registres et niveaux de langue).

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

2 sessions d'automne ou d'hiver et 1 session d'été

OU

3 sessions d'été

OU

3 sessions d'automne et d'hiver

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Français, langue étrangère (niveau de base) (30 crédits)

1. 3 crédits parmi :

FLE-1222, FLE-2432

2. Réussir la règle 2

FLE-2114, FLE-2145, FLE-2214

OU

3. réussir la règle 3

FLE-2211 à FLE-2213

OU

4. réussir la règle 4

FLE-2111 à FLE-2113

5. 18 à 21 crédits parmi :

FLE-1111, FLE-1112, FLE-1211, FLE-1212, FLE-1221, FLE-1223, FLE-1311 à FLE-1313, FLE-1700, FLE-2003, FLE-2215, FLE-2245, FLE-2311 à FLE-2314, FLE-2432, FLE-2700, FLE-3111 à FLE-3113, FLE-3221, FLE-3411

Certificat en français, langue étrangère (niveau intermédiaire avancé)

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC d'un collège non francophone ou l'équivalent.

Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint des compétences de niveau intermédiaire en français.

Note - Ce programme est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Directrice associée

Angèle Grenier
Angele.Grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme amène l'étudiant non francophone à communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon cohérente, structurée et nuancée, sur des sujets disciplinaires. Ce faisant, le programme lui permet de développer ses habiletés d'analyse et de synthèse, son sens critique et sa curiosité; de renforcer ses capacités de communication en français sur les plans de la qualité de la langue, de la précision et de l'efficacité et d'accroître sa formation par l'acquisition de compétences dans un domaine pratique tout en enrichissant sa culture et ses connaissances générales.

À la fin de ses études, l'étudiant sera capable:

- de comprendre les idées essentielles et secondaires de documents authentiques informatifs, descriptifs et argumentatifs de diverses régions francophones;
- de participer à des conversations sur des sujets abstraits;
- d'exprimer, avec une phonétique adéquate, des souhaits et des hypothèses;

- d'émettre une appréciation nuancée sur des événements, en respectant les registres et les niveaux de langue;
- de comprendre la plupart des textes écrits de nature expressive/argumentative, d'en dégager des éléments d'information précis et d'en distinguer les idées principales et secondaires;
- de saisir le ton et le registre d'un discours écrit;
- de produire des textes expressifs/argumentatifs en maîtrisant le code épistolaire et ses tournures formelles;
- d'adapter ou de transformer un document écrit en y modifiant les points de vue, les repères temporels, les registres et les niveaux de langue.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Français, langue étrangère (niveau intermédiaire avancé) (30 crédits)

1. Réussir la règle 1
FLE-3221, FLE-3411 à FLE-3413

OU

2. réussir la règle 2
FLE-3211, FLE-3213

3. 18 à 26 crédits parmi :
FLE-2003, FLE-2211 à FLE-2215, FLE-2245, FLE-2311 à FLE-2314, FLE-2432, FLE-2700, FLE-3002, FLE-3111 à FLE-3113, FLE-3212, FLE-3214, FLE-3216, FLE-3217, FLE-3311 à FLE-3314, FLE-3415 à FLE-3419, FLE-3700, FRN-3003

Microprogramme en français langue étrangère - de base

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC d'un collège non francophone ou l'équivalent.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Conditions particulières

Test de classement obligatoire à l'admission. Le résultat doit établir que le candidat atteint des compétences de niveau élémentaire B en français

Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: été, automne, hiver.

Responsable

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Responsable associée
Angèle Grenier
Angele.Grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer assez clairement en français, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets d'intérêt général.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission de ce programme. Ce programme est:

- le certificat en français, langue étrangère (niveau de base).

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Français langue étrangère - de base (12 crédits)

1. 6 crédits parmi :

FLE-1222, FLE-2111 à FLE-2114, FLE-2145, FLE-2214

2. 6 crédits parmi :

FLE-1223, FLE-1311 à FLE-1313, FLE-1700, FLE-2003, FLE-2211 à FLE-2213, FLE-2215, FLE-2245, FLE-2314, FLE-2432, FLE-2700

Microprogramme en français langue étrangère – débutant

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC d'un collège non francophone ou l'équivalent.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Conditions particulières

Test de classement obligatoire à l'admission. Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: été, automne, hiver.

Responsable

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Responsable associée
Angèle Grenier
Angele.Grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer en français, à l'oral ou à l'écrit, dans certaines situations usuelles de communication.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission de ce programme. Ce programme est:

- le certificat en français, langue étrangère (niveau de base).

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Français langue étrangère - débutant (12 crédits)

1. 6 crédits parmi :

FLE-1211, FLE-1212, FLE-1221

2. 6 crédits parmi :

FLE-1111, FLE-1112, FLE-1222, FLE-1223, FLE-1311 à FLE-1313, FLE-1700, FLE-2114, FLE-2145, FLE-2214

Microprogramme en français langue étrangère – intermédiaire

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC d'un collège non francophone ou l'équivalent.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Conditions particulières

Test de classement obligatoire à l'admission. Le résultat doit établir que le candidat a atteint des compétences de niveau intermédiaire C en français.

Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : été, automne, hiver.

Responsable

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Responsable associée
Angèle Grenier
Angele.Grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon cohérente, structurée et nuancée.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission de ce programme. Ce programme est :

- le certificat en français, langue étrangère (niveau intermédiaire avancé).

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Français langue étrangère - intermédiaire (12 crédits)

1. 12 crédits

Réussir les 12 crédits suivants qui s'offrent à l'automne et à l'hiver :

FLE-2215, FLE-2245, FLE-2314, FLE-2432

OU

réussir les 6 crédits suivants qui s'offrent à l'été :

FLE-3111 à FLE-3113

ET

réussir 6 crédits parmi les cours suivants :

FLE-2003, FLE-2311 à FLE-2313, FLE-3002, FLE-3212, FLE-3214, FLE-3216, FLE-3217, FLE-3311 à FLE-3314, FLE-3411 à FLE-3413, FLE-3415 à FLE-3419, FRN-3003

Microprogramme en français langue étrangère - intermédiaire avancé

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC d'un collège non francophone ou l'équivalent.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Conditions particulières

Test de classement obligatoire à l'admission. Le résultat doit établir que le candidat atteint des compétences de niveau intermédiaire A en français.

Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver, été.

Responsable

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Responsable associée
Angèle Grenier
Angele.Grenier@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Au terme de son programme, l'étudiant pourra communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon cohérente, structurée et nuancée.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

Ce microprogramme a une durée d'une session d'automne ou d'hiver ou de deux périodes, consécutives ou non, de la session d'été.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission de ce programme. Ce programme est:

- le certificat en français, langue étrangère (niveau intermédiaire avancé).

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Français langue étrangère - intermédiaire avancé (12 crédits)

1. 12 crédits

Réussir les 6 crédits suivants, qui s'offrent à l'automne et à l'hiver :

FLE-3221, FLE-3411 à FLE-3413

OU

Réussir les 6 crédits suivants, qui s'offrent à l'été :

FLE-3211 à FLE-3213

ET

Réussir 6 crédits parmi les cours suivants :

FLE-2432, FLE-3002, FLE-3111 à FLE-3113, FLE-3214, FLE-3216, FLE-3217, FLE-3311 à FLE-3314, FLE-3415 à FLE-3419, FLE-3700, FRN-3003

Microprogramme en français langue étrangère - langue et cultures

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC ou l'équivalent.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Conditions particulières

Test de classement en ligne obligatoire à l'inscription.

Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en français.

Tous les cours sont offerts en ligne et nécessitent un ordinateur avec accès à Internet. Toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation se déroulent à distance.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Responsable

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Le microprogramme permet à l'étudiant:

- de s'approprier les notions de base de la langue française;
- de s'initier aux différentes cultures francophones de l'Amérique.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

Cheminement à temps partiel.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Langue et cultures (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FLE-1700	Initiation au français langue étrangère (cours à distance)	3,0
FLE-2700	Étude du français langue étrangère 2 (cours à distance)	3,0
FLE-3218	Cultures francophones en Amérique du Nord	3,0
FLE-3700	Étude du français langue étrangère 3 (cours à distance)	3,0

Baccalauréat en français, langue seconde (B.A.)

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC délivré par un collège anglophone du Québec ou l'équivalent.

De plus, la scolarité collégiale doit inclure une concentration en français (FR-601 ou FR-602 si le candidat vient d'un collège du Québec) ou des sessions intensives de français.

Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint des compétences de niveau avancé en français.

Note - Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le **candidat adulte** candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Responsable

Directrice du programme

Diane Huot

diane.huot@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Amener l'étudiant non francophone à:

- acquérir une connaissance conceptuelle, analytique et pratique de la langue française à l'égard des quatre habiletés fondamentales;
- acquérir des connaissances en culture et civilisation françaises;
- acquérir des connaissances en culture et civilisation québécoises;
- se spécialiser en langue et linguistique françaises, en didactique et linguistique, en études littéraires ou dans une autre discipline (avec accord préalable de la direction de programme concernée);
- se préparer à poursuivre en français un autre programme de baccalauréat ou des études des deuxième et troisième cycles dans le domaine de spécialisation.

Concentrations

Didactique et linguistique (enseignement)

Didactique et linguistique (langues)

Études littéraires

Langue et linguistique françaises

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Français, langue seconde (60 crédits)

1. 15 crédits parmi :
FLS-1000 à FLS-1006
2. 15 crédits parmi :
FLS-1007, FLS-2000 à FLS-2004, FLS-3007
3. 15 crédits parmi :
FLS-2005, FLS-3000 à FLS-3002, LIT-1104, LIT-1117
4. 15 crédits parmi :
FLS-3003 à FLS-3006, LIT-1105, LIT-1118

Autres activités

Autres exigences (30 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir une concentration. Voir la direction de programme pour procéder au choix.

1. 30 crédits
Réussir les cours de la concentration choisie.

Concentrations

Didactique et linguistique (enseignement) (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-1960	Initiation à la didactique des langues	3,0
DID-1961	Théories de l'apprentissage des langues	3,0
DID-2960	Didactique d'une langue seconde au primaire	3,0
DID-2962	Didactique du français langue seconde (secondaire)	3,0
DID-2964	Didactique de l'oral	3,0
DID-3960	Développement de la littératie en langue seconde	3,0
DID-3976	Projet d'enseignement en FL2	3,0
LNG-3103	Linguistique et acquisition d'une langue seconde I	3,0

1. 6 crédits parmi :
DID-2961, DID-3961, DID-3963, DID-3964

Didactique et linguistique (langues) (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-1960	Initiation à la didactique des langues	3,0
DID-1961	Théories de l'apprentissage des langues	3,0
DID-2964	Didactique de l'oral	3,0
DID-3960	Développement de la littératie en langue seconde	3,0
LNG-3103	Linguistique et acquisition d'une langue seconde I	3,0

1. 6 crédits parmi :
DID-3961, DID-3963, DID-3964
2. 9 crédits parmi :
FRN-1109, FRN-1901, LNG-2001, LNG-2004

Études littéraires (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires	3,0
LIT-1103	Présentation des méthodes critiques	3,0
LIT-1106	Introduction aux littératures de la francophonie	3,0

1. 6 crédits parmi :
Théorie de la littérature
LIT-3100 à LIT-3115

2. 6 à 9 crédits parmi :
Littérature québécoise
Roman, conte et nouvelle
LIT-2130, LIT-2137 à LIT-2144, LIT-2167, LIT-2168, LIT-2173 à LIT-2175

Poésie et chanson
LIT-2145 à LIT-2148, LIT-2169, LIT-2170, LIT-2176 à LIT-2178

Théâtre
LIT-2129, LIT-2131, THT-1006, THT-2003

Essai et prose d'idées
LIT-2132, LIT-2149 à LIT-2153, LIT-2171, LIT-2172, LIT-2179, LIT-2180

Divers
LIT-2128, LIT-2154, LIT-2155

3. 6 à 9 crédits parmi :
Littérature française
Littérature française du XVIIIe siècle
LIT-2120, LIT-2121, LIT-2123 à LIT-2125

Littérature française des XIXe et XXe siècles
LIT-2133 à LIT-2136, LIT-2156 à LIT-2166, LIT-2181 à LIT-2186

Langue et linguistique françaises (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1109	Linguistique française: phonétique	3,0
FRN-1110	Linguistique française: lexicologie	3,0
LNG-1000	Introduction à la description linguistique	3,0
LNG-2001	Sociolinguistique et analyse du discours	3,0
LNG-3103	Linguistique et acquisition d'une langue seconde I	3,0

1. 15 crédits parmi un seul volet
Volet Langue et société
FRN-1103, FRN-1106, FRN-1108, FRN-2114 à FRN-2119, FRN-3103

Volet Linguistique théorique et descriptive
FRN-1104, LNG-1001, LNG-2000 à LNG-2004, LNG-2100, LNG-2101, LNG-3000, LNG-3100

Certificat en français, langue seconde

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC délivré par un collège anglophone du Québec ou l'équivalent.

De plus, la scolarité collégiale doit inclure une concentration en français (FR-601 ou FR-602 si le candidat vient d'un collège du Québec) ou des sessions intensives de français.

Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint des compétences de niveau avancé en français.

Note - Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Un étudiant admis au programme de baccalauréat multidisciplinaire, à l'intérieur duquel il a choisi ce certificat, pourrait en être privé s'il ne répondait pas à ces exigences; il devrait alors opter pour un autre certificat ou pour un bloc complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

Diane Huot
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectif général

Ce programme en français, langue seconde, vise à donner à l'étudiant non francophone une formation en langue écrite et parlée, afin qu'il soit capable de communiquer sans difficulté en français. Le programme est axé principalement sur les études de langue.

Objectifs particuliers

- Amélioration de la compréhension et de l'expression orales et écrites;
- acquisition des connaissances de grammaire.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Français, langue seconde (30 crédits)

1. 6 crédits parmi :

Rédaction

FLS-1006, FLS-2004, FLS-3002

2. 9 crédits parmi :

Grammaire

FLS-1001, FLS-1002, FLS-2000, FLS-2005

3. 9 crédits parmi :

Compréhension et expression orale

FLS-1004, FLS-1005, FLS-2002, FLS-2003, FLS-3007

4. 6 crédits parmi :

Civilisation et littératures françaises et québécoises

FLS-1000, FLS-1003, FLS-1007, FLS-2001

Diplôme en français, langue seconde

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC délivré par un collège anglophone du Québec ou l'équivalent.

De plus, la scolarité collégiale doit inclure une concentration en français (FR-601 ou FR-602 si le candidat vient d'un collège du Québec) ou des sessions intensives de français.

Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire la preuve d'avoir atteint des compétences de niveau avancé en français.

Note - Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Responsable

Directrice du programme

Diane Huot
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectif général

Ce programme en études du français, langue seconde, vise à donner à l'étudiant non francophone une formation en langue, linguistique et culture françaises et québécoises.

Objectifs particuliers

- Améliorer son degré de compréhension et d'expression orales et écrites, de façon à se rapprocher de celui du locuteur natif;
- acquérir et approfondir des connaissances en littérature et en civilisation françaises et québécoises.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Français, langue seconde (60 crédits)

1. 15 crédits parmi :
FLS-1000 à FLS-1006

2. 15 crédits parmi :

FLS-1007, FLS-2000 à FLS-2004, FLS-3007

3. 15 crédits parmi :

FLS-2005, FLS-3000 à FLS-3002, LIT-1104, LIT-1117

4. 15 crédits parmi :

FLS-3003 à FLS-3006, LIT-1105, LIT-1118

Microprogramme en français, langue seconde - grammaire française

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC délivré par un collège anglophone du Québec ou l'équivalent.

De plus, la scolarité collégiale doit inclure une concentration en français (FR-601 ou FR-602 si le candidat vient d'un collège du Québec) ou des sessions intensives de français.

Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire preuve d'un niveau de compétence avancé en français.

Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Responsable

Diane Huot
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Acquérir une connaissance conceptuelle, analytique et pratique de la grammaire du français.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont:

- le diplôme en études du français, langue seconde;
- le baccalauréat en français, langue seconde;
- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Grammaire française (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FLS-1001	Grammaire pratique I (le nom)	3,0
FLS-2000	Grammaire pratique II (le verbe)	3,0
FLS-3000	Analyse syntaxique	3,0
FLS-3003	Problèmes de langue	3,0

Microprogramme en français, langue seconde - langue française orale

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC délivré par un collège anglophone du Québec ou l'équivalent.

De plus, la scolarité collégiale doit inclure une concentration en français (FR-601 ou FR-602 si le candidat vient d'un collège du Québec) ou des sessions intensives de français.

Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire preuve d'un niveau de compétence avancé en français.

Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Responsable

Diane Huot
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Acquérir une connaissance conceptuelle, analytique et pratique de la langue française orale, tant sur le plan de l'expression que de la compréhension.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont:

- le diplôme en études du français, langue seconde;
- le baccalauréat en français, langue seconde;
- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Langue française orale (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FLS-1002	Grammaire de l'oral I	3,0
FLS-1004	Phonétique pratique I	3,0
FLS-1005	Communication orale I	3,0
FLS-2005	Grammaire de l'oral II	3,0
FLS-3004	Analyse du discours oral	3,0

Microprogramme en français, langue seconde - rédaction française

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC délivré par un collège anglophone du Québec ou l'équivalent.

De plus, la scolarité collégiale doit inclure une concentration en français (FR-601 ou FR-602 si le candidat vient d'un collège du Québec) ou des sessions intensives de français.

Test de classement obligatoire à l'inscription. Faire preuve d'un niveau de compétence avancé en français.

Ce programme de français, langue seconde, est réservé à l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Responsable

Diane Huot
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Acquérir une connaissance conceptuelle, analytique et pratique de la rédaction française.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- le diplôme en études du français, langue seconde;
- le baccalauréat en français, langue seconde;
- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Rédaction française (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FLS-1006	Rédaction de textes académiques I	3,0
FLS-2004	Rédaction de textes académiques II	3,0
FLS-3000	Analyse syntaxique	3,0
FLS-3002	Rédaction de textes académiques III	3,0

Microprogramme en études anciennes - études grecques

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Responsable

Thierry Petit
thierry.petit@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Ce microprogramme est un programme de formation continue à l'intention de l'enseignant du primaire, du secondaire et du collégial appelé à intégrer des éléments de civilisation et de langue grecques dans son enseignement. Il s'adresse également au public en général qui désire prendre ou reprendre contact avec les sources grecques de la civilisation occidentale. Le microprogramme permettra au participant d'acquérir les éléments de connaissance linguistique, littéraire ou historique dont il a besoin dans son secteur d'activité. Selon les cas, il s'agira d'acquérir une connaissance de base ou de perfectionner une connaissance déjà acquise.

Objectifs

- Acquérir une connaissance de base du grec ou en améliorer la maîtrise;
- connaître l'évolution du monde grec;
- connaître l'histoire de la littérature grecque et son influence sur la littérature postérieure;
- prendre contact avec les principales manifestations de la culture matérielle grecque.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont:

- le certificat en études classiques;
- le baccalauréat en études anciennes;
- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Études grecques (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
GRC-1000	Initiation au grec ancien I	3,0

1. 12 crédits parmi :

ARL-1501, EAN-1001, EAN-2001, EAN-2100, EAN-2103, EAN-2105, EAN-2107, EAN-2110, EAN-2200, GRC-2000, GRC-2001, GRC-3051, HST-1004, HST-2100

Baccalauréat en histoire (B.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 30 janvier 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Note - Une entente d'arrimage a été conclue avec le Département d'histoire: depuis janvier 2007, le titulaire d'un DEC en sciences humaines qui a réussi deux cours d'histoire avec une note de 80 % et plus a la possibilité de remplacer un cours obligatoire d'introduction de première année par un cours spécialisé. Ce cours spécialisé doit être «en lien» avec le deuxième cours d'histoire fait au cégep. Aussi, une lettre signée du professeur avec lequel il a suivi ce deuxième cours doit accompagner la demande de modification du cheminement.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la **Politique sur l'usage du français à l'Université Laval**.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Bernard Lemelin
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Ce programme vise l'acquisition par l'étudiant d'une formation fondamentale en histoire, c'est-à-dire l'acquisition d'une culture historique et le développement d'une attitude éthique et scientifique dans la pratique de l'histoire. Cette formation fondamentale s'acquiert tant par la diversité et l'approfondissement des connaissances relatives au passé que par l'apprentissage de méthodes d'analyse variées et l'initiation complémentaire à des approches et des démarches d'autres disciplines pertinentes à l'étude du passé.

Au terme de son baccalauréat, l'étudiant aura appris à «penser historiquement», c'est-à-dire à étudier et à situer les collectivités dans le temps. Deux voies principales s'offrent alors: poursuivre des études supérieures et des recherches en histoire ou dans des domaines connexes ou se diriger vers le marché du travail mettant à profit, de façon autonome, ses connaissances et ses habiletés documentaires et méthodologiques.

Objectifs

Objectifs généraux

- Savoir documenter, analyser, synthétiser et transmettre une connaissance du passé dans une démarche éthique et scientifique;
- posséder une vision critique des problématiques, des interprétations et des conditions de validation des connaissances historiques.

Objectifs particuliers

Du point de vue des connaissances, la personne diplômée aura fait la preuve de sa capacité à:

- acquérir des connaissances fondamentales sur l'histoire de la civilisation occidentale et, en particulier, celle du Canada et du Québec;
- acquérir des connaissances générales sur l'évolution de l'humanité et sur les autres civilisations;
- connaître la diversité des temps et des thématiques;
- connaître la diversité des rapports des collectivités à leur passé;
- approfondir les approches disciplinaires historiques par la connaissance de l'histoire de l'histoire, de la pratique actuelle de l'histoire et d'autres approches disciplinaires en liaison avec l'histoire.

Du point de vue des savoir-faire, l'étudiant devra développer ses habiletés à conduire une démarche historique complète et, de ce fait, à réaliser les opérations suivantes:

- poser une interrogation historique;
- repérer et sélectionner l'information pertinente à l'étude d'une question historique: mise en contexte et lecture critique; replacer les témoignages, les phénomènes et les processus historiques dans le contexte de leur espace-temps;
- traiter et analyser l'information historique par le maniement des concepts pertinents à la démarche scientifique, l'utilisation des méthodes d'analyse propres à différentes thématiques et la maîtrise du sens de la durée, de la transitivité et des réalités sociales, et de leur combinaison entre eux;
- synthétiser l'information et l'interprétation historiques;
- diffuser et transmettre des connaissances historiques par écrit, oralement ou par d'autres moyens novateurs;
- réaliser une production historique à l'intention de publics variés.

Du point de vue des attitudes face aux conditions de production du savoir historique, l'étudiant sera en mesure de:

- relativiser la production du savoir historique dans le temps;
- respecter les conditions éthiques et scientifiques de production du savoir;
- développer un sens de la propriété et de l'honnêteté intellectuelles.

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Histoire (84 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-1000	Lecture critique en histoire	3,0
HST-1002	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle	3,0
HST-1003	Introduction à l'histoire du Canada	3,0
HST-1004	Introduction aux civilisations antiques	3,0
HST-1006	Histoire de l'histoire	3,0
HST-1007	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)	3,0
HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles	3,0
HST-1009	Recherche et rédaction en histoire	6,0
HST-2000	Analyse critique des sources	3,0
HST-3001	L'histoire aujourd'hui	3,0
HST-3002	Activité d'intégration et de transition	6,0

1. 3 crédits parmi :

Afrique, Asie, Amérique latine et monde musulman

ETN-1007, HST-1305, HST-1350, HST-1355, HST-2302, HST-2308, HST-2350 à HST-2358

Il est possible de faire jusqu'à 18 crédits additionnels de cette liste; ils s'afficheront avec les autres cours d'histoire dans la règle suivante.

2. 18 crédits parmi :

Histoire ancienne

HST-2100 à HST-2109

Europe médiévale

HST-2150, HST-2152 à HST-2155

Europe moderne

HST-2200 à HST-2209

Europe contemporaine

HST-2250 à HST-2256, HST-2258 à HST-2261

Monde contemporain

HST-1300, HST-1302, HST-1305, HST-2257, HST-2301, HST-2303, HST-2304, HST-2306, HST-2307

Histoire du Québec et du Canada

a) Des origines à nos jours

HST-2401 à HST-2405, HST-2408

b) Avant la Confédération

HST-2400, HST-2425 à HST-2431

c) Après la Confédération

HST-2450 à HST-2469

Autres cours

ARL-1101, ARL-1103, ARL-2151, DDU-1000, ETN-1004, ETN-1007, ETN-1101, ETN-1104, GPL-3004, HAR-1004, HST-1305, HST-1350, HST-1355, HST-1900, HST-2302, HST-2308, HST-2350 à HST-2358, HST-2407, HST-2500 à HST-2504, HST-2506, HST-2900, HST-3901, PTR-1000, PTR-1002, PTR-2000

3. 9 crédits parmi :

GPL-2600, GPL-2601, HST-2600 à HST-2617

4. 9 à 15 crédits parmi :

les cours portant les sigles ANT, COM, DRT, EAN, ECN, FRN, GGR, LIT, LNG, PHI, POL, PSY, SCR, SOC, THL

5. 0 à 6 crédits parmi

les cours portant les sigles ARL, ETN, GAD, HAR, MSL, PTR

Autres activités

Autres exigences (6 crédits)

1. 6 crédits

Réussir le cours **ANL-2020** Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues doit réussir 6 crédits de niveau supérieur en anglais ou 6 crédits dans une seule autre langue moderne.

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1HST	Études - Profil international - Baccalauréat en histoire	12,0

Certificat en histoire

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Bernard Lemelin

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Contribuer à la formation intellectuelle de l'étudiant:

- par l'apprentissage de la démarche historique de base;
- par la réflexion sur la nature de la discipline historique, ce qui conduit à une meilleure connaissance du monde actuel et de la spécificité de la démarche historique qui le saisit;
- par l'acquisition de connaissances sur de grandes périodes de l'histoire et sur des thèmes historiques donnés.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Histoire (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-1006	Histoire de l'histoire	3,0
HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles	3,0

HST-2450 Le Québec aux XIXe et XXe siècles

3,0

1. 9 crédits parmi :

HST-1002 à HST-1004, HST-1007, HST-1302, HST-1305, HST-1350, HST-2100, HST-2101

2. 12 crédits parmi :

ETN-1007, HST-1000 à HST-1799, HST-2000 à HST-2599, HST-3901, THL-2302, à l'exception de ceux présentés à la règle ci-dessus

Baccalauréat en histoire de l'art (B.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 13 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la **Politique sur l'usage du français à l'Université Laval**.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver. La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Directeur du programme

Didier Prioul

Didier.Prioul@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Les objectifs généraux du baccalauréat en histoire de l'art sont les suivants:

- la connaissance générale de l'art des grandes périodes de l'histoire de l'art occidental;
- la connaissance d'usage des méthodes de travail en histoire de l'art, ce qui comporte:
- la capacité d'utiliser les instruments de recherche documentaire de la discipline afin de repérer la documentation de base sur un sujet dans au moins deux langues;
- la capacité d'utiliser cette documentation, de façon scientifique, dans un esprit critique, ce qui comporte:
- une familiarité avec la méthodologie, soit les principes fondamentaux de la logique et de la théorie de la connaissance;
- l'approfondissement d'un ou de plusieurs champs de l'histoire de l'art occidental;
- la familiarité avec les disciplines connexes (histoire, ethnologie, archéologie, critique littéraire);

- la capacité de communiquer oralement et par écrit les résultats d'une recherche, en respectant les principes de base de la communication scientifique.

Grâce aux connaissances et aux méthodes acquises, le bachelier peut soit accéder à la recherche aux cycles supérieurs, soit parfaire sa formation dans un domaine spécialisé comme la muséologie, la conservation, l'archivistique, la communication, l'enseignement, etc., conduisant au marché du travail.

Le baccalauréat peut se distinguer du diplôme par les points suivants: il oblige à avoir une connaissance de base de l'ensemble des périodes de l'art dans le monde; il oblige l'étudiant à mieux se préparer au marché du travail dans le domaine de l'histoire de l'art, avec les cours obligatoires Méthodologies de l'histoire de l'art et Analyse visuelle et en donnant accès à un plus grand nombre de cours en histoire de l'art, ce qui rend davantage possible la spécialisation dans divers domaines de l'art.

En première année, le programme est axé sur une série de cours obligatoires dont l'objectif est de procurer une vue d'ensemble sur les principales manifestations artistiques dans le monde, de l'Antiquité à nos jours, et de donner un contact direct avec les techniques artistiques majeures et le processus même de la création artistique. Ce bloc obligatoire occupe toute la première année. Il vise l'acquisition de connaissances générales et d'un vocabulaire spécialisé assez étendu.

Le champ de connaissances s'élargit et se spécialise ensuite par une série de cours à option, à travers lesquels l'étudiant s'attarde sur des groupes d'œuvres associés à un moment précis de l'histoire de l'art. Dans ce deuxième temps, il est appelé à raffiner sa perception des œuvres en développant, outre les connaissances, des méthodes d'analyse. Les cours obligatoires de méthodologie, de même que l'exposition continue à la méthode dans les cours spécialisés préparent à une recherche approfondie et à une présentation écrite correcte, cohérente et nuancée de ses idées, tandis qu'une initiation à la communication orale est donnée dans les séminaires.

Le programme offre, par ailleurs, des cours sur les musées, le marché de l'art ou la préparation d'expositions.

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Histoire de l'art (84 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
HAR-1000	Méthodologie de l'histoire de l'art	3,0
HAR-1001	L'art de l'Antiquité	3,0
HAR-1002	Art des XVIIIe et XIXe siècles	3,0
HAR-1003	L'architecture de la Renaissance à 1900	3,0
HAR-1004	L'art du XXe siècle, 1900-1960	3,0
HAR-1005	Art et architecture du Moyen Âge	3,0
HAR-1006	L'art de la Renaissance et du Baroque	3,0
HAR-1007	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920	3,0
HAR-1008	Histoire de l'histoire de l'art	3,0
HAR-1009	L'art au Québec et au Canada, 1920-1970	3,0
HAR-1010	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe	3,0
HAR-2255	Art contemporain	3,0

1. 9 crédits parmi :

tous les cours de premier cycle portant les sigles ANT, ARC, ARL, ARV, CIN, EAN, ETN, GRC, HST, LAT, LIT, PHI, SOC, THT ou parmi les cours portant les sigles ALL, ANL, ANG, ESG, ESP, ITL, RUS ou parmi les cours **FRN-1100, FRN-1101, FRN-1700, FRN-1701, FRN-2100 à FRN-2113, FRN-3100 à FRN-3102, FRN-3700, FRN-3701**

2. 6 crédits parmi :

HAR-2100 à HAR-2103

3. 33 crédits parmi :

Art médiéval

HAR-2150 à HAR-2152

Art de la période moderne (XVe-XVIIIe siècles)

HAR-2175 à HAR-2180

Art des XIXe et XXe siècles - histoire de l'architecture

HAR-2200 à HAR-2212, HAR-2312

Art des XIXe et XXe siècles - peinture et sculpture

HAR-2250 à HAR-2254, HAR-2256 à HAR-2264, HAR-2310, HAR-2311, HAR-2316

Art du Québec, du Canada et de l'Amérique (XVI-XIXe siècles)

HAR-2300, HAR-2302 à HAR-2306, HAR-2309, HAR-2313, HAR-2315

Méthodologie

HAR-2350

Pratiques de l'histoire de l'art

HAR-1400 à HAR-1402, HAR-2314, HAR-2400 à HAR-2405, MSL-1000

Autres cours

HAR-2450 à HAR-2452

Questions d'art

HAR-2500 à HAR-2511

Autres activités

Autres exigences (6 crédits)

1. 6 crédits

Réussir 6 crédits dans une même langue autre que le français. La direction de programme recommande l'inscription à des cours d'anglais, d'italien, d'allemand ou d'espagnol, mais d'autres choix sont possibles.

S'il choisit l'anglais, l'étudiant doit parvenir au moins au niveau intermédiaire II (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues. Pour toute autre langue, le niveau visé est intermédiaire I. Si un test de classement démontre que le niveau exigé est atteint, l'étudiant doit alors réussir 6 crédits de langue, quel qu'en soit le niveau.

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1HAR	Études - Profil international - Baccalauréat en histoire de l'art	12,0

Certificat en histoire de l'art

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 13 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver. La direction de programme peut exceptionnellement recevoir des candidatures à la session d'été. Le candidat doit alors communiquer avec la direction de programme pour connaître les modalités d'admission.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Didier Prioul

Didier.Prioul@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Le programme de certificat en histoire de l'art vise à donner à l'étudiant une introduction générale aux méthodes de travail en histoire de l'art et des connaissances de base en art du XX^e siècle et dans des périodes de son choix. Ce programme permet aussi à l'étudiant de choisir des cours dans les domaines les plus variés de l'histoire de l'art ou de concentrer ses choix, soit autour de l'architecture ou autour des arts (peinture, sculpture, etc.), soit en art des XIX^e et XX^e siècles ou en art des périodes plus anciennes.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Histoire de l'art (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
HAR-1000	Méthodologie de l'histoire de l'art	3,0
HAR-1003	L'architecture de la Renaissance à 1900	3,0
HAR-1004	L'art du XXe siècle, 1900-1960	3,0

1. 6 à 21 crédits parmi :

HAR-1001, HAR-1002, HAR-1005 à HAR-1007, HAR-1009, HAR-2203, HAR-2255

2. 0 à 15 crédits parmi :

Art médiéval

HAR-2150 à HAR-2152

Art de la période moderne (XVe-XVIIIe siècles)

HAR-2175 à HAR-2180

Art des XIXe et XXe siècles

Histoire de l'architecture

HAR-1010, HAR-2200 à HAR-2202, HAR-2204 à HAR-2212, HAR-2312

Peinture et sculpture

HAR-2250 à HAR-2254, HAR-2256 à HAR-2264, HAR-2310, HAR-2311, HAR-2316

Art du Québec, du Canada, et de l'Amérique (XVIe-XIXe siècles)

HAR-2300, HAR-2302, HAR-2303, HAR-2305, HAR-2306, HAR-2308, HAR-2309, HAR-2313, HAR-2315

Méthodologie

HAR-1008, HAR-2350

Pratiques de l'histoire de l'art

HAR-1400 à HAR-1402, HAR-2314, HAR-2400, HAR-2403 à HAR-2405, MSL-1000

Questions d'art

HAR-2500 à HAR-2511

Microprogramme en langues modernes – italien

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Note - Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas l'italien ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en italien.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Responsable

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue italienne.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission de ce programme. Ce programme est :

- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Italien (12 crédits)

1. 12 crédits parmi :
ITL-1010, ITL-1020, ITL-2010, ITL-2020, ITL-3010, ITL-3020

Microprogramme en langues modernes – japonais

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Note - Ce programme est réservé au candidat dont la langue maternelle n'est pas le japonais ou qui n'a pas fait ses études préuniversitaires en japonais.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Responsable

Marise Ouellet
418 656-2131, poste 6610
marise.ouellet@elul.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue japonaise.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission de ce programme. Ce programme est :

- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Japonais (12 crédits)

Description : Ce microprogramme est également offert dans une version à 18 crédits.

L'étudiant qui souhaite y avoir accès doit contacter sa direction de programme.

1. 12 crédits parmi :
[JAP-1010](#), [JAP-1020](#), [JAP-1021](#), [JAP-2010](#), [JAP-2020](#), [JAP-3010](#), [JAP-3020](#)

Certificat en journalisme

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC (ou l'équivalent)

ET

Posséder un minimum de trois années d'expérience professionnelle en journalisme ou en tout autre secteur d'activité jugé de portée équivalente

OU

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

CONDITION PARTICULIÈRE DU PROGRAMME

Afin de s'assurer de la qualité du français du futur diplômé de ce programme, l'étudiant doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le *Test de français Laval-Montréal* (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test varient en fonction du résultat obtenu.

- a) L'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- b) l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- c) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

Ordinateur portable

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes établies par le Département d'information et de communication. Pour plus de renseignements: www.com.ulaval.ca.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Jean Claude Picard
Jean-Claude.Picard@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

L'objectif premier du programme est l'acquisition de la méthode et de la technique propres à l'exercice de la profession journalistique; il vise donc à donner une bonne initiation à la démarche journalistique et aux pratiques des différents médias.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

TFLM-E communication publique et journalisme

1. Réussir TFLM ou cours requis

L'étudiant admis à ce programme doit se conformer à la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval*.

Afin de s'assurer de la qualité du français du futur diplômé, l'étudiant doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test varient en fonction du résultat obtenu.

- a) L'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- b) l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir le cours **FRN-1113**;
- c) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir les cours **FRN-1900** et **FRN-1113**.

Journalisme (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
JOU-1000	Journalisme et société	3,0
JOU-2000	Initiation au journalisme écrit	3,0
JOU-2001	Initiation au journalisme audiovisuel	3,0
JOU-2002	Collecte de l'information	3,0
JOU-3000	Droit et déontologie du journalisme	3,0

1. 6 crédits parmi :

JOU-3100 à JOU-3102

2. 9 crédits parmi :

HST-2450, JOU-1100, JOU-2100, JOU-2101, JOU-3103, JOU-3104, JOU-3200 à JOU-3202, JOU-3500, JOU-4100

Pour l'étudiant qui doit réussir le cours **FRN-1113**, les crédits de ce cours seront cumulés dans cette règle.

Microprogramme en études anciennes - études latines

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Responsable

Thierry Petit
thierry.petit@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Ce microprogramme est un programme de formation continue à l'intention de l'enseignant du primaire, du secondaire et du collégial appelé à intégrer des éléments de civilisation et de langue latines dans son enseignement. Il s'adresse également au public en général qui désire prendre ou reprendre contact avec les sources latines de la civilisation occidentale. Le microprogramme permettra au participant d'acquérir les éléments de connaissance linguistique, littéraire ou historique dont il a besoin dans son secteur d'activité. Selon les cas, il s'agira d'acquérir une connaissance de base ou de perfectionner une connaissance déjà acquise.

Objectifs

- Acquérir une connaissance de base du latin ou en améliorer la maîtrise;
- connaître l'évolution du monde romain;
- connaître l'histoire de la littérature latine et son influence sur la littérature postérieure;
- prendre contact avec les principales manifestations de la culture matérielle romaine.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont:

- le certificat en études classiques;
- le baccalauréat en études anciennes;
- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Études latines (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LAT-1000	Initiation au latin I	3,0

1. 12 crédits parmi :

ARL-1500, EAN-1002, EAN-2001, EAN-2100, EAN-2104, EAN-2105, EAN-2107, EAN-2110, EAN-2150, EAN-2200, HST-1004, HST-2101, LAT-2000, LAT-2001, LAT-3051

Baccalauréat en sciences du langage (B.A.)

Admission

Exigences d'admission

Le candidat venant d'un collège francophone doit être titulaire d'un DEC sans cours particulier.

Le candidat venant d'un collège anglophone doit être titulaire d'un DEC et avoir réussi un cours de français de la série 900 ou posséder un degré équivalent de formation.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Directeur du programme

Jacques Ouellet
fo@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectif général

Ce programme vise à initier l'étudiant aux différentes théories linguistiques, à lui faire acquérir une connaissance scientifique du français et une formation de base dans les nouvelles technologies du langage; il vise aussi à lui faire aborder ou poursuivre l'étude d'une autre langue, ancienne ou moderne.

Objectifs particuliers

Ce programme vise à donner à l'étudiant :

- une vue d'ensemble sur les principales conceptions, écoles et théories linguistiques qui se sont développées au cours de l'histoire;
- une présentation des plus importantes théories récentes;
- une introduction aux principales sous-disciplines de la linguistique dans le cadre de certaines de ces théories avec une initiation aux méthodes auxquelles elles recourent;

- une introduction aux champs d'études pluridisciplinaires dont la linguistique est une des parties intégrantes;
- une description générale des principales caractéristiques de la langue française contemporaine et un aperçu sur les grandes lignes de son évolution;
- une description des principales caractéristiques actuelles de la langue française en Amérique du Nord et une introduction à son histoire externe et interne;
- une initiation pratique à l'informatique axée sur la gestion et l'exploitation des données linguistiques;
- la possibilité d'approfondir et d'élargir cette formation de base par un début de spécialisation en linguistique théorique et appliquée ou en linguistique française et par des cours de langue choisis en fonction de cette spécialisation;
- la possibilité de parfaire cette formation par d'autres cours de linguistique théorique ou appliquée, de linguistique française ou relevant de disciplines connexes.

Concentrations

Langues et linguistique

Linguistique appliquée

Linguistique et psychologie

Linguistique française et littérature

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Sciences du langage (36 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1106	Le français en Amérique du Nord	3,0
FRN-1109	Linguistique française: phonétique	3,0
LNG-1000	Introduction à la description linguistique	3,0
LNG-2002	Syntaxe	3,0
FRN-1110	Linguistique française: lexicologie	3,0
FRN-1111	Linguistique française: grammaire	3,0
LNG-2000	Phonologie I	3,0
LNG-2003	Linguistique informatique I	3,0
LNG-2004	Psycho et neurolinguistique	3,0
LNG-2001	Sociolinguistique et analyse du discours	3,0
LNG-3005	Histoire de la linguistique	3,0
LNG-3000	Sémantique et pragmatique	3,0

Autres activités

Autres exigences (54 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir une concentration.

1. 42 crédits

Réussir les cours prévus à sa concentration.

2. 12 crédits

L'étudiant doit réussir 12 crédits dans une seule langue moderne (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe) ou ancienne (grec, latin). Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit avoir atteint le niveau intermédiaire II dans une langue moderne.

Concentrations

Langues et linguistique (42 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir un domaine de spécialisation en anglais ou en espagnol. Il choisit à cette fin la règle 2 ou la règle 3. Avec l'accord de la direction de programme, il peut également s'initier à un deuxième domaine de spécialisation, notamment en allemand par les cours **ALL-3101**, **ALL-3102** et **ALL-3103**.

1. 18 crédits parmi :

Linguistique

ANT-1100, DID-1960, DID-1961, FRN-1104, FRN-1108, FRN-2114 à FRN-2117, FRN-2119, FRN-3103, LNG-2100 à LNG-2104, LNG-3100 à LNG-3105, LNG-3600, LNG-3700

2. 24 crédits parmi :

Linguistique anglaise

ANG-1001, ANG-1003, ANG-1006, ANG-2000, ANG-2002, ANG-2003, ANG-2007, ANG-2500 à ANG-2502, ANG-2515, ANG-3500, ANG-3501, ANG-3511 à ANG-3514

OU

3. 24 crédits parmi :

Linguistique espagnole

ESP-1000 à ESP-1004, ESP-2008, ESP-2101, ESP-2102

Linguistique appliquée (42 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1102	Démarche de rédaction	3,0
FRN-1103	Révision linguistique	3,0
FRN-2114	Analyse linguistique de textes	3,0
FRN-2119	Normes et usages du français	3,0
FRN-2208	Synthèse de documents	3,0
FRN-2300	Style et clarté	3,0
LNG-2102	Traitement des données orales	3,0
LNG-3101	Linguistique informatique II	3,0
LNG-3102	Traitement automatique du langage	3,0

1. 15 crédits parmi :

ANT-1100, DID-1960, DID-1961, FRN-1104, FRN-1108, FRN-2115 à FRN-2117, FRN-3103, LNG-2100, LNG-2101, LNG-2103, LNG-2104, LNG-3100, LNG-3103 à LNG-3105, LNG-3600, LNG-3700

Linguistique française et littérature (42 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1108	Histoire de la langue française: événements, lieux, enjeux	3,0
FRN-2116	Lexicographie et dictionnaires	3,0
FRN-2117	Histoire du français par les textes : Renaissance et période classique	3,0
LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires	3,0
LIT-1101	La littérature française, de 1680 à nos jours	3,0
LIT-1102	La littérature québécoise, des origines à nos jours	3,0

1. 6 crédits parmi :
LIT-1100, LIT-1103 à LIT-1105

2. 18 crédits parmi :
ANT-1100, DID-1960, DID-1961, FRN-1104, FRN-2114, FRN-2115, FRN-2119, FRN-3103, LNG-2100 à LNG-2104, LNG-3100 à LNG-3105, LNG-3600, LNG-3700

Linguistique et psychologie (42 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-2100	Morphologie et syntaxe	3,0
LNG-2101	Psychomécanique du langage	3,0
LNG-3100	Phonologie II	3,0
LNG-3103	Linguistique et acquisition d'une langue seconde I	3,0
ORT-1001	Neurosciences et langage	3,0
PSA-1101	Développement cognitif de l'enfant	3,0
PSY-1007	Processus cognitifs	3,0
PSY-2107	Psycholinguistique développementale	3,0

1. 3 crédits parmi :
Formation complémentaire
MAT-1904, STT-1000, STT-1910, STT-1920, STT-1950

2. 3 crédits parmi :
PHS-1501, PSY-1000, PSY-1002, PSY-1003, PSY-1103, PSY-2103, PSY-3000

3. 12 crédits parmi :
Linguistique
ANT-1100, DID-1960, DID-1961, FRN-1104, FRN-1108, FRN-2114 à FRN-2117, FRN-2119, FRN-3103, LNG-2102 à LNG-2104, LNG-3101, LNG-3102, LNG-3104, LNG-3105, LNG-3600, LNG-3700

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1SLA	Études - Profil international - Baccalauréat en sciences du langage	12,0

Certificat en linguistique

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 25 avril 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Le candidat venant d'un collège francophone doit être titulaire d'un DEC sans cours particulier.

Le candidat venant d'un collège anglophone doit être titulaire d'un DEC et avoir réussi un cours de français de la série 900 ou posséder un degré équivalent de formation.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Un étudiant admis au programme de baccalauréat multidisciplinaire, à l'intérieur duquel il a choisi ce certificat, pourrait en être privé s'il ne répondait pas à ces exigences; il devrait alors opter pour un autre certificat ou pour une formation complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Jacques Ouellet
418 656-2131, poste 5488
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectif général

Ce programme vise l'acquisition d'une formation de base en linguistique.

Objectifs particuliers

- La concentration en **linguistique française** est axée sur l'analyse scientifique du français et de son usage : phonétique, lexicologie et grammaire. Le choix des cours optionnels permet d'approfondir ses connaissances en lexicographie, en histoire de la langue française, en analyse textuelle, en analyse du discours et en sociolinguistique, ou de s'initier à la linguistique générale ou aux méthodes de traitement informatique du langage.

- La concentration en **linguistique générale** propose une initiation aux théories et méthodes qui ont cours dans les principaux domaines de la linguistique : phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique. Le choix des cours optionnels permet d'approfondir ses connaissances dans ces différents domaines et dans l'étude de la langue française, ou de s'initier aux méthodes de traitement informatique du langage.
- La concentration en **linguistique et psychologie** confère la formation de base requise dans ces deux domaines pour avoir accès à la maîtrise en orthophonie.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Concentrations

Linguistique et psychologie

Linguistique française

Linguistique générale

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Linguistique (3 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir une concentration. S'adresser à sa direction de programme pour procéder au choix.

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-1000	Introduction à la description linguistique	3,0

Autres activités

Autres exigences (27 crédits)

1. 27 crédits
L'étudiant doit satisfaire aux exigences de sa concentration.

Concentrations

Linguistique et psychologie (27 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1109	Linguistique française: phonétique	3,0
FRN-1110	Linguistique française: lexicologie	3,0
FRN-1111	Linguistique française : grammaire	3,0
LNG-2000	Phonologie I	3,0
LNG-2102	Traitement des données orales	3,0
ORT-1001	Neurosciences et langage	3,0
PSA-1101	Développement cognitif de l'enfant	3,0
PSY-1007	Processus cognitifs	3,0

1. 3 crédits parmi:
MAT-1904, STT-1000, STT-1920

Linguistique française (27 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1109	Linguistique française: phonétique	3,0
FRN-1110	Linguistique française: lexicologie	3,0
FRN-1111	Linguistique française : grammaire	3,0
FRN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord	3,0

1. 15 crédits parmi :

DID-1961, FRN-1108, FRN-2114 à FRN-2117, FRN-2119, FRN-3103, LNG-2000 à LNG-2004, LNG-2100 à LNG-2102, LNG-3000, LNG-3005 LNG-3006, LNG-3100 à LNG-3102, LNG-3105

Linguistique générale (27 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-2000	Phonologie I	3,0
LNG-2002	Syntaxe formelle	3,0
LNG-2100	Morphologie et syntaxe	3,0
LNG-2101	Psychomécanique du langage	3,0
LNG-3000	Sémantique	3,0

1. 12 crédits parmi :

DID-1961, FRN-1106, FRN-1108 à FRN-1111, FRN-2114 à FRN-2117, FRN-2119, FRN-3103, LNG-2001, LNG-2003, LNG-2004, LNG-2102, LNG-3005, LNG-3006, LNG-3100 à LNG-3102, LNG-3105

Baccalauréat en études littéraires (B.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 18 avril 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2011. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Le candidat venant d'un collège francophone doit être titulaire d'un DEC sans cours particulier.

Le candidat venant d'un collège anglophone doit être titulaire d'un DEC et avoir réussi un cours de français de la série 900 ou posséder un degré équivalent de formation.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Directeur du programme

Benoit Doyon-Gosselin
benoit.d-gosselin@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Orientation

Le baccalauréat en études littéraires offre une formation dans les littératures d'expression française et permet d'acquérir une spécialisation dans l'une des six concentrations du programme.

Au terme de son baccalauréat, l'étudiant pourra poursuivre des études de deuxième et troisième cycles ou se diriger vers des professions qui exigent d'allier à de bonnes qualités de communication orale et écrite une culture solide et de grandes capacités d'analyse et de synthèse (ex.: rédacteur, enseignant, critique littéraire, chercheur, etc.).

Objectifs

Objectif général

Les cours du tronc commun offrent une initiation aux champs d'études représentés dans les concentrations. Cette formation conjugue l'acquisition de bases culturelles et méthodologiques à une approche des études littéraires comme lieu de convergence de perspectives historiques (panoramas en études littéraires), linguistiques (lettres et langue) et médiatiques (littérature et autres arts).

Les cours offerts dans les concentrations permettent à l'étudiant d'approfondir ces perspectives et d'acquérir des connaissances fondamentales dans les différents corpus et approches qui fondent les études littéraires.

Objectifs particuliers

Au terme de sa formation, l'étudiant aura fait la preuve de:

- son aptitude à appréhender la littérature selon une perspective historique;
- sa capacité d'élaborer des repères méthodologiques et théoriques pour l'analyse littéraire;
- sa familiarité avec l'exercice du sens critique;
- sa propension à penser la littérature au regard de la vie sociale, intellectuelle et culturelle;
- sa maîtrise d'une expression orale et écrite convaincante et argumentée.

Remarques

Le baccalauréat en études littéraires donne accès à des études de deuxième cycle en études littéraires ou en littérature et arts de la scène et de l'écran, à condition d'avoir obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation d'au moins 3 sur 4,33.

Pour être admis à la maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran, l'étudiant doit avoir suivi une concentration dans la spécialisation visée.

Concentrations

Création littéraire et médiatique

Études cinématographiques

Langue française et rédaction professionnelle

Littérature moderne (française et québécoise)

Littératures ancienne et moderne

Littératures francophone et comparée

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Études littéraires (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires	3,0
LIT-1001	Programme individuel de lecture I	3,0
LIT-1002	Programme individuel de lecture II	3,0
LIT-1102	La littérature québécoise, des origines à nos jours	3,0
LIT-1103	Présentation des méthodes critiques	3,0

Autres activités

Autres exigences (75 crédits)

1. 75 crédits

Réussir les cours propres à sa concentration.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit répondre à ses exigences; les crédits acquis seront cumulés dans cette règle.

Concentrations

Création littéraire et médiatique (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1100	Le langage comme matériau d'expression	3,0
FRN-1700	Lecture et écriture I (roman et théâtre)	3,0
FRN-1101	L'activité créatrice en littérature	3,0
FRN-1701	Lecture et écriture II (poésie et essai)	3,0

1. 6 crédits

Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

2. 6 crédits parmi :

Introduction aux études littéraires

CIN-1002, EAN-1001, EAN-1002, LIT-1100, LIT-1101, LIT-1106 à LIT-1109, RUS-1100

3. 6 crédits parmi :

Lettres et langues

CIN-1000, CIN-1001, EAN-2200, FRN-1106, FRN-1108, FRN-2114, FRN-2115

4. 6 crédits parmi :

Littérature et autres arts

CIN-1003, CIN-1107, CIN-2103, CIN-2105, EAN-2001, FRN-2100, FRN-2113

5. 9 à 15 crédits parmi :

Pratique de l'écrit

FRN-2101 à FRN-2111, FRN-3700, FRN-3701

6. 6 à 15 crédits parmi :

Roman, conte, nouvelle

LIT-1903, LIT-2100, LIT-2106, LIT-2114, LIT-2120, LIT-2130, LIT-2134, LIT-2137 à LIT-2144, LIT-2156, LIT-2157, LIT-2159 à LIT-2161, LIT-2167, LIT-2168, LIT-2173 à LIT-2175, LIT-2211

Poésie, théâtre, chanson

LIT-2101, LIT-2107, LIT-2116, LIT-2121, LIT-2129, LIT-2131, LIT-2133, LIT-2145 à LIT-2148, LIT-2158, LIT-2164, LIT-2169, LIT-2170, LIT-2176 à LIT-2178, THT-1006, THT-2003

Essai et prose d'idées

LIT-2102, LIT-2108, LIT-2115, LIT-2132, LIT-2135, LIT-2149 à LIT-2153, LIT-2163, LIT-2165, LIT-2171, LIT-2172, LIT-2179, LIT-2180

Divers

LIT-2103 à LIT-2105, LIT-2109 à LIT-2113, LIT-2117 à LIT-2119, LIT-2123 à LIT-2128, LIT-2136, LIT-2154, LIT-2155, LIT-2166, LIT-2181 à LIT-2186

7. 3 à 6 crédits parmi :

Théories et approches littéraires

LIT-3100 à LIT-3115

8. 0 à 3 crédits parmi :

Autres domaines

GRC-1000, LAT-1000, LIT-2193, LIT-2207, LIT-3116

9. 3 crédits parmi :

FRN-3102, FRN-3104, FRN-3105

10. 9 crédits parmi

les sigles ou les cours suivants :

ALL, ANL, ARA, CHN, CIN, EAN, ESG, GRC, ITL, JAP, LAT, LOA, PLN, POR, RUS, THT, VTM

FRN-1102 à FRN-1106, FRN-1108 à FRN-1111, FRN-2114 à FRN-2117, FRN-2119, FRN-2208 à FRN-2214, FRN-2300, FRN-3103, FRN-3200, FRN-3902, GSC-1900, GSC-1901, HST-1903, LIT-1905, LIT-1906, LNG-2001, LNG-3000, LNG-3102, POL-1900, THL-1900, TRD-1004

Études cinématographiques (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CIN-1000	Langage cinématographique	3,0
CIN-1002	Histoire et esthétique du film	3,0
CIN-1001	Le cinéma comme phénomène de communication	3,0

1. 6 crédits

Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

2. 6 crédits parmi :

Introduction aux études littéraires

EAN-1001, EAN-1002, LIT-1100, LIT-1101, LIT-1106 à LIT-1109, RUS-1100

3. 6 crédits parmi :

Lettres et langues

EAN-2200, FRN-1106, FRN-1108, FRN-2114, FRN-2115

4. 6 crédits parmi :

Littérature et autres arts

CIN-1107, EAN-2001, FRN-1101, FRN-2100

5. 12 à 15 crédits parmi :

Études cinématographiques

CIN-1003, CIN-1100 à CIN-1106, CIN-1108, CIN-2100 à CIN-2105, CIN-3100

6. 3 à 9 crédits parmi :

Création littéraire et médiatique

FRN-1100, FRN-1700, FRN-1701, FRN-2101 à FRN-2111, FRN-2113

7. 6 à 12 crédits parmi :

Roman, conte, nouvelle

LIT-1903, LIT-2100, LIT-2106, LIT-2114, LIT-2120, LIT-2130, LIT-2134, LIT-2137 à LIT-2144, LIT-2156, LIT-2157, LIT-2159 à LIT-2161, LIT-2167, LIT-2168, LIT-2173 à LIT-2175, LIT-2211

Poésie, théâtre, chanson

LIT-2101, LIT-2107, LIT-2116, LIT-2121, LIT-2129, LIT-2131, LIT-2133, LIT-2145 à LIT-2148, LIT-2158, LIT-2164, LIT-2169, LIT-2170, LIT-2176 à LIT-2178, THT-1006, THT-2003

Essai et prose d'idées

LIT-2102, LIT-2108, LIT-2115, LIT-2132, LIT-2135, LIT-2149 à LIT-2153, LIT-2163, LIT-2165, LIT-2171, LIT-2172, LIT-2179, LIT-2180

Divers

LIT-2103 à LIT-2105, LIT-2109 à LIT-2113, LIT-2117 à LIT-2119, LIT-2123 à LIT-2128, LIT-2136, LIT-2154, LIT-2155, LIT-2166, LIT-2181 à LIT-2186

8. 3 à 6 crédits parmi :

Théories et approches littéraires

LIT-3100 à LIT-3115

9. 0 à 3 crédits parmi :

Autres domaines

GRC-1000, LAT-1000, LIT-2193, LIT-2207, LIT-3116

10. 9 crédits parmi

les sigles ou les cours suivants :

ALL, ANL, ARA, CHN, EAN, ESG, ESP, GRC, ITL, JAP, LAT, LOA, PLN, POR, RUS, THT, VTM

FRN-1102 à FRN-1106, FRN-1108 à FRN-1111, FRN-2114 à FRN-2117, FRN-2119, FRN-2208 à FRN-2214, FRN-2300, FRN-3103, FRN-3200, FRN-3902, GSC-1900, GSC-1901, HST-1903, LIT-1905, LIT-1906, LNG-2001, LNG-3000, LNG-3102, PHI-1906, PHI-1907, POL-1900, THL-1900, TRD-1004

Langue française et rédaction professionnelle (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1102	Démarche de rédaction	3,0
FRN-1103	Révision linguistique	3,0
TRD-1004	Grammaire du français écrit	3,0
FRN-2209	Réécriture et révision I	3,0

1. 6 crédits

Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

2. 6 crédits parmi :

Introduction aux études littéraires

CIN-1002, EAN-1001, EAN-1002, LIT-1100, LIT-1101, LIT-1106 à LIT-1109, RUS-1100

3. 6 crédits parmi :

Lettres et langues

CIN-1000, CIN-1001, EAN-2200, FRN-1100, FRN-1106, FRN-2114

4. 6 crédits parmi :

Littérature et autres arts

CIN-1003, CIN-1107, CIN-2103, CIN-2105, EAN-2001, FRN-1101, FRN-2100, FRN-2113

5. 6 à 9 crédits parmi :

Langue française

FRN-1108 à FRN-1111, FRN-2115 à FRN-2117, FRN-2119, FRN-3103, LNG-2001, LNG-3000, LNG-3102

6. 9 à 12 crédits parmi :

Rédaction professionnelle

FRN-1104, FRN-1105, FRN-2208, FRN-2210 à FRN-2214, FRN-3200

7. 9 à 12 crédits parmi :

Roman, conte, nouvelle

LIT-1903, LIT-2100, LIT-2106, LIT-2114, LIT-2120, LIT-2130, LIT-2134, LIT-2137 à LIT-2144, LIT-2156, LIT-2157, LIT-2159 à LIT-2161, LIT-2167, LIT-2168, LIT-2173 à LIT-2175, LIT-2211

Poésie, théâtre, chanson

LIT-2101, LIT-2107, LIT-2116, LIT-2121, LIT-2129, LIT-2131, LIT-2133, LIT-2145 à LIT-2148, LIT-2158, LIT-2164, LIT-2169, LIT-2170, LIT-2176 à LIT-2178, THT-1006, THT-2003

Essai et prose d'idées

LIT-2102, LIT-2108, LIT-2115, LIT-2132, LIT-2135, LIT-2149 à LIT-2153, LIT-2163, LIT-2165, LIT-2171, LIT-2172, LIT-2179, LIT-2180

Divers

LIT-2103 à LIT-2105, LIT-2109 à LIT-2113, LIT-2117 à LIT-2119, LIT-2123 à LIT-2128, LIT-2136, LIT-2154, LIT-2155, LIT-2166, LIT-2181 à LIT-2186

8. 3 à 6 crédits parmi :

Théories et approches littéraires

LIT-3100 à LIT-3115

9. 0 à 3 crédits parmi :

Autres domaines

GRC-1000, LAT-1000, LIT-2193, LIT-2207, LIT-3116

10. 9 crédits parmi

les sigles ou les cours suivants :

ALL, ANL, ARA, CHN, CIN, EAN, ESG, GRC, ITL, JAP, LAT, LOA, PLN, POR, RUS, THT, VTM

FRN-1100, FRN-1700, FRN-1701, FRN-2100 à FRN-2111, FRN-2113, FRN-3100 à FRN-3102, FRN-3700, FRN-3701, GSC-1900, GSC-1901, HST-1903, LIT-1905, LIT-1906, PHI-1906, PHI-1907, POL-1900, THL-1900

Littératures ancienne et moderne (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-1100	La littérature française, des origines à 1680	3,0
LIT-1101	La littérature française, de 1680 à nos jours	3,0
EAN-2001	Mythologie gréco-romaine	3,0

1. 6 crédits

Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

2. 6 crédits parmi :

Introduction aux études littéraires

CIN-1002, EAN-1001, EAN-1002, LIT-1106 à LIT-1109, RUS-1100

3. 6 crédits parmi :

Lettres et langues

CIN-1000, CIN-1001, FRN-1100, FRN-1106, FRN-2114, FRN-2115

4. 6 crédits parmi :

Littérature et autres arts

CIN-1003, CIN-1107, CIN-2103, CIN-2105, FRN-1101, FRN-2100, FRN-2113

5. 6 à 12 crédits parmi :

Littératures antique et médiévale

EAN-2100, EAN-2103 à EAN-2105, EAN-2107, EAN-2110, EAN-2112, LIT-2100 à LIT-2105

6. 6 à 12 crédits parmi :

Littérature d'Ancien Régime

LIT-2106 à LIT-2111, LIT-2114 à LIT-2128

7. 6 à 12 crédits parmi :

Roman, conte, nouvelle

LIT-1903, LIT-2130, LIT-2134, LIT-2137 à LIT-2144, LIT-2156, LIT-2157, LIT-2159 à LIT-2161, LIT-2167, LIT-2168, LIT-2173 à LIT-2175, LIT-2211

Poésie et chanson

LIT-2133, LIT-2145 à LIT-2148, LIT-2169, LIT-2170, LIT-2176 à LIT-2178

Théâtre

LIT-2129, LIT-2131, LIT-2158, LIT-2164, THT-1006, THT-2003

Essai et prose d'idées

LIT-2132, LIT-2135, LIT-2149 à LIT-2153, LIT-2163, LIT-2165, LIT-2171, LIT-2172, LIT-2179, LIT-2180

8. 0 à 3 crédits parmi :

Divers

LIT-1104, LIT-1105, LIT-2112, LIT-2113, LIT-2136, LIT-2154, LIT-2155, LIT-2181 à LIT-2186

9. 3 à 9 crédits parmi :

Histoire de la langue

EAN-2200, FRN-1108, FRN-1110, FRN-2116, FRN-2117

10. 3 à 6 crédits parmi :

Théories et approches littéraires

LIT-3100 à LIT-3115

11. 0 à 3 crédits parmi :

Autres domaines

GRC-1000, LAT-1000, LIT-2193, LIT-2207, LIT-3116

12. 9 crédits parmi

les sigles ou les cours suivants :

ALL, ANL, ARA, CHN, CIN, ESG, FRN, GRC, ITL, JAP, LAT, LOA, PLN, POR, RUS, THT, VTM

GSC-1900, GSC-1901, HST-1903, PHI-1906, PHI-1907, POL-1900, THL-1900

Littérature moderne (française et québécoise) (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-1104	Genres littéraires I (roman et théâtre)	3,0
LIT-1101	La littérature française, de 1680 à nos jours	3,0
LIT-1105	Genres littéraires II (essai et poésie)	3,0

1. 6 crédits

Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

2. 6 crédits parmi :

Introduction aux études littéraires

CIN-1002, EAN-1001, EAN-1002, LIT-1100, LIT-1106 à LIT-1109, RUS-1100

3. 6 crédits parmi :

Lettres et langues

CIN-1000, CIN-1001, EAN-2200, FRN-1100, FRN-1106, FRN-1108, FRN-2114, FRN-2115

4. 6 crédits parmi :

Littérature et autres arts

CIN-1003, CIN-1107, CIN-2103, CIN-2105, EAN-2001, FRN-1101, FRN-2100, FRN-2113

5. 3 à 12 crédits parmi :

Roman, conte, nouvelle

LIT-1903, LIT-2130, LIT-2134, LIT-2137 à LIT-2144, LIT-2156, LIT-2157, LIT-2159 à LIT-2161, LIT-2167, LIT-2168, LIT-2173 à LIT-2175, LIT-2211

6. 3 à 12 crédits parmi :

Poésie et chanson

LIT-2133, LIT-2145 à LIT-2148, LIT-2169, LIT-2170, LIT-2176 à LIT-2178

7. 3 à 12 crédits parmi :

Théâtre

LIT-2129, LIT-2131, LIT-2158, LIT-2164, THT-1006, THT-2003

8. 3 à 12 crédits parmi :

Essai et prose d'idées

LIT-2132, LIT-2135, LIT-2149 à LIT-2153, LIT-2163, LIT-2165, LIT-2171, LIT-2172, LIT-2179, LIT-2180

9. 0 à 3 crédits parmi :

Divers

LIT-2136, LIT-2154, LIT-2155, LIT-2181 à LIT-2186

10. 3 à 6 crédits parmi :

Littérature avant 1800

LIT-2100 à LIT-2128

11. 6 à 12 crédits parmi :

Théories et approches littéraires

LIT-3100 à LIT-3115

12. 0 à 3 crédits parmi :

Autres domaines

GRC-1000, LAT-1000, LIT-2193, LIT-2207, LIT-3116

13. 9 crédits parmi

les sigles ou les cours suivants :

ALL, ANL, ARA, CHN, CIN, EAN, ESG, FRN, GRC, ITL, JAP, LAT, LOA, PLN, POR, RUS, THT, VTM

GSC-1900, GSC-1901, HST-1903, PHI-1906, PHI-1907, POL-1900, THL-1900

Littératures francophone et comparée (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-1104	Genres littéraires I (roman et théâtre)	3,0
LIT-1105	Genres littéraires II (essai et poésie)	3,0
LIT-1106	Introduction aux littératures de la francophonie	3,0

1. 6 crédits

Réussir 6 crédits dans une seule des langues suivantes :

allemand, anglais, anglais (langue), arabe, chinois, espagnol, espagnol (langue), grec, italien, japonais, langues orientales anciennes, latin, portugais, russe.

Pour compléter son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) ou le niveau intermédiaire I (résultat de 4) dans une autre langue moderne.

2. 6 crédits parmi :

Introduction aux études littéraires

CIN-1002, EAN-1001, EAN-1002, LIT-1100, LIT-1101

3. 6 crédits parmi :

Lettres et langues

CIN-1000, CIN-1001, EAN-2200, FRN-1100, FRN-1106, FRN-1108, FRN-2114, FRN-2115

4. 6 crédits parmi :

Littérature et autres arts

CIN-1003, CIN-1107, CIN-2103, CIN-2105, EAN-2001, FRN-1101, FRN-2100, FRN-2113

5. 9 à 18 crédits parmi :

Littérature francophone

LIT-1109 à LIT-1111, LIT-1114, LIT-2189, LIT-2204 à LIT-2210

6. 3 à 12 crédits parmi :

Littérature comparée et universelle

ALL-3050, ANG-2001, ANG-2004, ANG-2008, ANG-3101, ANG-3103, ESP-2005, ESP-2006, ESP-2203, LIT-1107, LIT-1108, LIT-1112, LIT-1113, LIT-2193 à LIT-2203, RUS-1100

7. 6 à 12 crédits parmi :

Roman, conte, nouvelle

LIT-1903, LIT-2100, LIT-2106, LIT-2114, LIT-2120, LIT-2130, LIT-2134, LIT-2137 à LIT-2144, LIT-2156, LIT-2157, LIT-2159 à LIT-2161, LIT-2167, LIT-2168, LIT-2173 à LIT-2175, LIT-2211

Poésie, théâtre, chanson

LIT-2101, LIT-2107, LIT-2116, LIT-2121, LIT-2129, LIT-2131, LIT-2133, LIT-2145 à LIT-2148, LIT-2158, LIT-2164, LIT-2169, LIT-2170, LIT-2176 à LIT-2178, THT-1006, THT-2003

Essai et prose d'idées

LIT-2102, LIT-2108, LIT-2115, LIT-2132, LIT-2135, LIT-2149 à LIT-2153, LIT-2163, LIT-2165, LIT-2171, LIT-2172, LIT-2179, LIT-2180

Divers

LIT-2103 à LIT-2105, LIT-2109 à LIT-2113, LIT-2117 à LIT-2119, LIT-2123 à LIT-2128, LIT-2136, LIT-2154, LIT-2155, LIT-2166, LIT-2181 à LIT-2186

8. 3 à 6 crédits parmi :

Théories et approches littéraires

ANG-3201, LIT-3100 à LIT-3115

9. 0 à 3 crédits parmi :

Autres domaines

GRC-1000, LAT-1000, LIT-3116

10. 9 crédits parmi

les sigles ou les cours suivants :

ALL, ANL, ARA, CHN, CIN, EAN, ESG, FRN, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, THT, VTM

GSC-1900, GSC-1901, HST-1903, PHI-1906, PHI-1907, POL-1900, THL-1900

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3,0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3,0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3,0

1. 3 crédits parmi :

ADM-2900, MNG-1101, MNG-2102, MNG-2103, MNG-2108, MRK-2102, SVS-1119, SVS-1120

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ELI	Études - Profil international - Baccalauréat en études littéraires	12,0

Certificat en littérature française

Admission

Exigences d'admission

Le candidat venant d'un collège francophone doit être titulaire d'un DEC sans cours particulier.

Le candidat venant d'un collège anglophone doit être titulaire d'un DEC et avoir réussi un cours de français de la série 900 ou posséder un degré équivalent de formation.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Un étudiant admis au programme de baccalauréat multidisciplinaire, à l'intérieur duquel il a choisi ce certificat, pourrait en être privé s'il ne répondait pas à ces exigences; il devrait alors opter pour un autre certificat ou pour une formation complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Benoit Doyon-Gosselin
benoit.d-gosselin@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectif général

Procurer à l'étudiant une initiation solide et cohérente au domaine littéraire français et à l'étude de la littérature française.

Objectifs particuliers

- Aider l'étudiant à se perfectionner dans l'utilisation du français oral et écrit;
- lui procurer une vue d'ensemble de la littérature française par l'étude d'oeuvres, de périodes, de thèmes, de la vie littéraire, etc.;
- l'amener à connaître les auteurs les plus marquants;
- l'initier à la réflexion sur le phénomène littéraire et sur sa place dans la vie sociale et individuelle;
- l'initier à la production d'études sur des sujets littéraires.

Renseignements additionnels

Programmes incompatibles

Ce programme est incompatible avec:

- le certificat en littérature québécoise.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Littérature française (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires	3,0
LIT-1100	La littérature française, des origines à 1680	3,0
LIT-1104	Genres littéraires I (roman et théâtre)	3,0
LIT-1101	La littérature française, de 1680 à nos jours	3,0
LIT-1105	Genres littéraires II (essai et poésie)	3,0

1. 12 crédits parmi :
Moyen Âge et Renaissance
LIT-2100 à LIT-2113

Littérature française des XVIIe et XVIIIe siècles
LIT-2114 à LIT-2127

Littérature française des XIXe et XXe siècles
LIT-2133 à LIT-2136, LIT-2156 à LIT-2166, LIT-2181 à LIT-2186

2. 3 crédits parmi :
tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux mentionnés dans la règle précédente et les cours des séries 800 et 900 portant le sigle LIT

Certificat en littérature québécoise

Admission

Exigences d'admission

Le candidat venant d'un collège francophone doit être titulaire d'un DEC sans cours particulier.

Le candidat venant d'un collège anglophone doit être titulaire d'un DEC et avoir réussi un cours de français de la série 900 ou posséder un degré équivalent de formation.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Un étudiant admis au programme de baccalauréat multidisciplinaire, à l'intérieur duquel il a choisi ce certificat, pourrait en être privé s'il ne répondait pas à ces exigences; il devrait alors opter pour un autre certificat ou pour une formation complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Benoit Doyon-Gosselin
benoit.d-gosselin@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectif général

Procurer à l'étudiant une initiation solide et cohérente au domaine littéraire québécois et à l'étude de la littérature québécoise.

Objectifs particuliers

- Aider l'étudiant à se perfectionner dans l'utilisation du français oral et écrit;
- lui procurer une vue d'ensemble de la littérature québécoise par l'étude d'œuvres, de périodes, de thèmes, de la vie littéraire, etc.;
- l'amener à connaître les auteurs les plus marquants;
- l'initier à la réflexion sur le phénomène littéraire et sur sa place dans la vie sociale et individuelle;
- l'initier à la production d'études sur des sujets littéraires.

Renseignements additionnels

Programmes incompatibles

Ce programme est incompatible avec:

- le certificat en littérature française.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Littérature québécoise (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires	3,0
LIT-1104	Genres littéraires I (roman et théâtre)	3,0
LIT-1102	La littérature québécoise, des origines à nos jours	3,0
LIT-1105	Genres littéraires II (essai et poésie)	3,0

1. 15 crédits parmi :

Roman, conte et nouvelle

LIT-2130, LIT-2137 à LIT-2144, LIT-2167, LIT-2168, LIT-2173 à LIT-2175

Poésie et chanson

LIT-2145 à LIT-2148, LIT-2169, LIT-2170, LIT-2176 à LIT-2178

Théâtre

LIT-2129, LIT-2131, THT-1006, THT-2003

Essai et prose d'idées

LIT-2132, LIT-2149 à LIT-2153, LIT-2171, LIT-2172, LIT-2179, LIT-2180

Divers

LIT-2128, LIT-2154, LIT-2155

2. 3 crédits parmi :

tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours de littérature mentionnés dans la règle précédente et les cours des séries 800 et 900 portant le sigle LIT

Microprogramme en langues modernes – portugais

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Responsable

Marise Ouellet
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation de niveau intermédiaire en langue portugaise.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission de ce programme. Ce programme est :

- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Portugais (12 crédits)

Description : Ce microprogramme est également offert dans une version à 18 crédits.

L'étudiant qui souhaite y avoir accès doit contacter sa direction de programme.

1. 12 crédits parmi :

POR-1010, POR-1011, POR-1020, POR-1021, POR-1022, POR-2010, POR-2020, POR-3010, POR-3020

Certificat en rédaction professionnelle

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

Aline Francoeur
418 656-2131, poste 5506
aline.francoeur@lli.ulaval.ca

Directrice associée

Anne Fonteneau
Anne.Fonteneau@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectif général

Permettre à l'étudiant d'acquérir les éléments de formation nécessaires à la rédaction, à la révision et à la correction des textes.

Objectifs particuliers

- Améliorer la qualité du français écrit;
- apprendre à utiliser les principaux instruments de travail;
- acquérir une méthode de travail;
- développer l'esprit d'analyse et de synthèse;
- connaître les règles inhérentes aux différents genres;
- découvrir des stratégies d'écriture.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Rédaction professionnelle (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1102	Démarche de rédaction	3,0
FRN-1103	Révision linguistique	3,0
FRN-2119	Normes et usages du français	3,0
TRD-1004	Grammaire du français écrit	3,0
FRN-2208	Synthèse de documents	3,0
FRN-2209	Réécriture et révision I	3,0

1. 9 à 12 crédits parmi :

FRN-2210 à FRN-2214, FRN-2300, FRN-3200, FRN-3902

2. 0 à 3 crédits parmi :

FRN-1104 à FRN-1106, FRN-1110, FRN-2115, LNG-2001, TRD-1010

Microprogramme en langues modernes – russe

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Responsable

Alexandre Sadetsky
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Au terme de son programme, l'étudiant aura acquis une connaissance de base de la langue russe.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- le certificat en études russes;
- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Russe (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
RUS-2010	Russe intermédiaire I	3,0
RUS-2020	Russe intermédiaire II	3,0

1. 6 crédits parmi :
RUS-1010, RUS-1020, RUS-1021

Baccalauréat en théâtre (B.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 29 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la **Politique sur l'usage du français à l'Université Laval**.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Directrice du programme

Irène Roy
418 656-2131, poste 3872
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Le programme de baccalauréat en études théâtrales vise l'atteinte des objectifs suivants :

- acquérir une connaissance globale, à la fois diachronique et synchronique, théorique et pratique, de ce qu'est l'art théâtral;
- intégrer des méthodes et des outils de travail théoriques et pratiques, tant disciplinaires qu'interdisciplinaires;
- développer un esprit critique à l'égard des enjeux artistiques et sociaux du théâtre, ainsi que des qualités personnelles indispensables au travail en équipe (responsabilité, collégialité, etc.);
- développer l'individu global (voix, corps, sensibilité, intellect) et stimuler son potentiel créatif.

Concentrations

Animation théâtrale et intervention sociale

Dramaturgie et mise en scène

Théâtre et autres arts

Théâtre et littératures

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Théâtre (42 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires	3,0
THT-1000	Introduction à l'art théâtral	3,0
THT-1001	Histoire du théâtre et dramaturgie I	3,0
THT-1002	Travail théâtral I (L'acteur et l'appareil de la perception)	3,0
PSY-1903	Théâtre et psychologie de la perception	3,0
THT-1003	Mise en scène I (Travail dramaturgique)	3,0
THT-1004	Histoire du théâtre et dramaturgie II	3,0
THT-1005	Théâtre et société	3,0
THT-2000	Travail théâtral II (l'acteur et l'appareil de l'expression)	3,0
THT-1006	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)	3,0
THT-2001	Mise en scène II (Techniques de la scène)	3,0
THT-3000	Travail théâtral III (Direction d'acteur - parole théâtrale)	3,0
THT-2002	Analyse de la représentation	3,0
THT-2003	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)	3,0

Autres activités

Autres exigences (48 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir une concentration.

1. 6 crédits

Réussir le cours **ANL-2020** Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue moderne.

2. 9 à 15 crédits parmi :

THT-2100 à THT-2104

3. 3 à 9 crédits parmi :

THT-2105 à THT-2109, THT-2150

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours **THT-2106**.

4. 3 à 12 crédits parmi :
THT-1200, THT-2151, THT-2201 à THT-2205, THT-3202, THT-3203

5. 0 à 12 crédits parmi :
THT-3200, THT-3201, THT-3204

Ces cours sont exigés et exclusifs à l'étudiant de la concentration dramaturgie et mise en scène.

6. 9 à 27 crédits parmi :
ADS-1902, ADS-1905, ANG-1005, ANG-2300 à ANG-2302, ANG-3300, ANG-3301, ANG-3900, ANT-2309, ARV-2000, ARV-2116, CIN-1000, CIN-1002, CIN-1100 à CIN-1104, CIN-1107, CIN-2103, CSO-1100 à CSO-1102, CSO-2200, EAN-2112, FRN-1100, FRN-2100, FRN-2101, FRN-2109, HAR-1004, HAR-2251 à HAR-2253, HAR-2258, HAR-2260, LIT-2121, LIT-2131, LIT-2158, LIT-2164, MUS-1020, MUS-1700, MUS-1704, MUS-1705, MUS-2050, MUS-2051, MUS-3660, PHI-1061, PHI-1063, SOC-1003, SOC-2113, SOC-2120, SVS-1100 à SVS-1102, SVS-1104, SVS-1108, SVS-1111, SVS-1112, SVS-1114, SVS-1122

Concentrations

Animation théâtrale et intervention sociale (15 crédits)

1. 15 crédits parmi :
ADS-1902, ADS-1905, CSO-1100, CSO-1101, CSO-1102, CSO-2200, SVS-1100 à SVS-1102, SVS-1104, SVS-1108, SVS-1111, SVS-1112, SVS-1114, SVS-1122

L'étudiant peut choisir jusqu'à 12 crédits additionnels de cette concentration; ils seront comptabilisés dans la règle 6 du bloc « Autres exigences ».

Dramaturgie et mise en scène (33 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
THT-3200	Mise en scène III (La direction d'acteurs)	3,0
THT-3201	Mise en scène IV (Langage de la mise en scène)	6,0
THT-3204	Projet dramaturgique	3,0

1. 9 à 15 crédits parmi :
THT-2100 à THT-2104

2. 3 à 9 crédits parmi :
Approche théorique
THT-2105 à THT-2109, THT-2150

3. 3 à 9 crédits parmi :
Approche pratique
THT-1200, THT-2151, THT-2201 à THT-2205, THT-3202, THT-3203

Théâtre et autres arts (15 crédits)

1. 15 crédits parmi :
ANT-2102, ANT-2309, ARV-2000, ARV-2116, CIN-1000, CIN-1002, CIN-1100 à CIN-1104, CIN-1107, CIN-2103, FRN-1100, FRN-2100, HAR-1004, HAR-2251 à HAR-2253, HAR-2258, HAR-2260, MUS-1020, MUS-1700, MUS-1704, MUS-1705, MUS-2050, MUS-2051, MUS-3660, PHI-1061, PHI-1063, SOC-1003, SOC-2113, SOC-2120

L'étudiant peut choisir jusqu'à 12 crédits additionnels de cette concentration; ils seront comptabilisés dans la règle 6 du bloc « Autres exigences ».

Théâtre et littératures (15 crédits)

1. 15 crédits parmi :
ANG-1005, ANG-2300 à ANG-2302, ANG-3300, ANG-3301, ANG-3900, EAN-2112

L'étudiant peut choisir jusqu'à 12 crédits additionnels de cette concentration; ils seront comptabilisés dans la règle 6 du bloc « Autres exigences ».

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Description : Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir le cours **THT-2106**.

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3,0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3,0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3,0
THT-2106	Sujets spéciaux II	3,0

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1THT	Études - Profil international - Baccalauréat en théâtre	12,0

Certificat en théâtre

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

Irène Roy
418 656-2131, poste 3872
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectif général

Ce programme vise à donner à l'étudiant une formation en théorie, en critique et en histoire du théâtre, ainsi qu'une initiation à la pratique théâtrale, afin de lui permettre de devenir un informateur compétent (enseignant, critique et chercheur).

Il peut aussi fournir une culture d'appoint pour tout agent de l'activité culturelle ou pour tout amateur de théâtre.

Objectifs particuliers

L'étudiant sera en mesure de :

- décrire les moments marquants de l'histoire du théâtre sur le plan des formes dramatiques et des conditions matérielles de réalisation;
- analyser l'évolution du théâtre contemporain au Québec, sur le plan des formes dramatiques et des conditions matérielles de réalisation;
- expliquer les théories des principaux « théoriciens-praticiens » du théâtre, surtout contemporains;
- appliquer au théâtre (texte et représentation) une méthode d'analyse fondée sur une des principales théories d'interprétation des objets culturels (sociologique ou sémiologique);
- faire la critique orale et écrite d'une représentation théâtrale quant à son esthétique, sa signification, sa réalisation et son interprétation;
- comprendre les exigences de la pratique à travers une initiation aux techniques de base (jeu, mise en scène).

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Théâtre (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-1000	Méthodologie et recherche en études littéraires	3,0
THT-1000	Introduction à l'art théâtral	3,0
THT-1001	Histoire du théâtre et dramaturgie I	3,0
THT-1002	Travail théâtral I (L'acteur et l'appareil de la perception)	3,0
THT-1006	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)	3,0
THT-1004	Histoire du théâtre et dramaturgie II	3,0
THT-1005	Théâtre et société	3,0

1. 3 à 6 crédits parmi :

Formation théorique

THT-2002, THT-2003, THT-2100 à THT-2104

2. 3 à 6 crédits parmi :

Formation pratique

THT-1003, THT-2000, THT-2150, THT-2204

3. 0 ou 3 crédits parmi :

THT-2151, THT-2152

Baccalauréat en traduction (B.A.)

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent.

Test d'aptitude obligatoire à l'admission pour vérifier la compréhension de l'anglais, les aptitudes de rédaction en français et la logique verbale.

Note - Le programme vise à former des traducteurs francophones qui traduiront surtout de l'anglais au français.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante : automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.).

Responsable

Directrice du programme

Isabelle Collombat
fi@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Former des traducteurs professionnels possédant une culture générale de niveau universitaire et maîtrisant les principes, les méthodes et les techniques de la traduction et de la terminologie. À la fin de ses études, l'étudiant doit :

- avoir acquis une excellente maîtrise du français standard (langue écrite correcte et claire) ainsi qu'un excellent niveau de compréhension de l'anglais écrit;
- écrire l'anglais correctement et clairement;
- savoir utiliser et évaluer les ouvrages de référence et les ressources électroniques;
- être pleinement au fait des mécanismes de la traduction en anglais et en français et, éventuellement, en espagnol;
- avoir acquis les principes, les méthodes et les techniques de la terminologie;
- avoir reçu une initiation à plusieurs types de traduction spécialisée.

Renseignements additionnels

Ordre professionnel

Accréditation professionnelle

Le baccalauréat en traduction de l'Université Laval donne droit aux titres de traducteur agréé et de terminologue agréé, délivrés par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ).

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Traduction (69 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TRD-1000	Introduction à la traduction	3,0
TRD-1001	Lexique et dictionnaires	3,0
TRD-1002	Préparation au thème I	3,0
TRD-1004	Grammaire du français écrit	3,0
TRD-2212	Outils informatiques du traducteur ou du terminologue	3,0
TRD-1003	Expression écrite	3,0
TRD-1005	Traduction générale I	3,0
TRD-1006	Préparation au thème II	3,0
TRD-1010	Terminologie et recherche documentaire	3,0
TRD-2000	Grammaire et stylistique différentielles	3,0
TRD-2001	Traduction générale II	3,0
TRD-2209	Thème général	3,0
TRD-2210	Terminologie avancée	3,0
TRD-3006	Traduction et révision	3,0

1. 27 crédits parmi :

Spécialisation et formation complémentaire en traduction

TRD-2150 à TRD-2152, TRD-2201 à TRD-2206, TRD-2208, TRD-2211, TRD-2213, TRD-3102, TRD-3110, TRD-3111, TRD-3209 à TRD-3211

Autres activités

Autres exigences (21 crédits)

1. 0 à 6 crédits

Choisir les cours de niveau débutant (niveau 1000) portant les sigles ALL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM

2. 0 à 6 crédits

Choisir les cours de niveau intermédiaire (niveau 2000) ou avancé (niveau 3000) portant les sigles ALL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM

3. 0 à 6 crédits parmi :

Cours de rédaction

ANG-1003, ANG-2000, ANG-3028, ESP-1003, ESP-1004, FRN-1102 à FRN-1105, FRN-2208 à FRN-2214, FRN-2300, FRN-3902

4. 3 à 21 crédits parmi

l'ensemble des cours de premier cycle, à l'exception des cours indiqués aux règles 1 à 3, des cours FRN-1113, ANG-1001, ANG-2002 et ANG-2005, et ceux portant les sigles FLE, FLS et TRD et les cours FRN de la série 900.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours ENT-1000, ENT-3000, ENT-3010 et un cours parmi ADM-2900 et MNG-2103.

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3,0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3,0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3,0

1. 3 crédits parmi :

ADM-2900, MNG-2103

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1TRD	Études - Profil international - Baccalauréat en traduction	12,0

Doctorat en archéologie (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 11 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès arts (archéologie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant les travaux du candidat et une description de deux pages de ses intentions de recherche sont aussi exigés.

Après avoir étudié le dossier du candidat et avoir pris connaissance du sujet de recherche, la direction de programme pourra lui imposer une scolarité probatoire, de manière à s'assurer que le candidat aura la formation nécessaire pour entreprendre le projet de recherche proposé et le mener à terme.

Exigences particulières

Un candidat venant de l'Université Laval pourra être admis seulement si un professeur d'archéologie a accepté de diriger sa recherche; le candidat doit donc prendre contact avec un professeur d'archéologie du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département d'histoire, spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de doctorat, doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser à la direction de programme en lui précisant le domaine où il entend se spécialiser; cette dernière fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

De plus, le candidat qui fait une demande d'admission au doctorat doit l'accompagner d'une description préliminaire de son projet de recherche. Autant que possible, cette description comprendra les éléments suivants :

- titre au moins provisoire de la thèse;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche pressenti. Dès lors, ce dernier proposera également des noms de collègues en vue de la formation éventuelle d'un comité de direction de la thèse.

Si le projet de recherche nécessite une codirection, la signature du codirecteur pressenti doit apparaître au bas de la description préliminaire du projet de recherche soumis. Les tâches du codirecteur, notamment en regard de celles du directeur de recherche, doivent en outre être clairement précisées.

Exigences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

L'étudiant doit aussi avoir une connaissance suffisante de l'anglais. Avant son admission au doctorat, il doit avoir réussi le cours **ANL-3010 *Advanced English I*** avec au moins la note C ou s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 750 dont le résultat du volet lecture doit être égale ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Si le directeur de recherche le juge nécessaire, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat à la maîtrise. Cette exigence doit être inscrite dans l'offre d'admission faite au candidat.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directeur du programme

Thierry Petit
418 656-2131, poste 11356
Télécopieur : 418 656-3603
thierry.petit@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur, qui se traduit dans une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

Renseignements additionnels

Travail de recherche

Exigences particulières concernant la thèse

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale du mémoire ou de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Cette contribution originale au savoir comporte en moyenne 300 pages.

Modalités de la prélecture

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de sa thèse, il en remet le texte à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, la remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par la direction de programme. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la prélecture et fait rapport à la direction de programme. Ce n'est qu'après cette étape que l'étudiant peut obtenir de son directeur de recherche, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects de la thèse, l'autorisation du dépôt initial de sa thèse, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de prélecture dure environ un mois. De l'information supplémentaire est disponible à partir de la feuille de route de l'étudiant inscrit au doctorat sur le site de la **Faculté des études supérieures et postdoctorales**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Archéologie (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ARL-8000	Séminaire de doctorat	6,0
ARL-8001	Examen de doctorat	6,0

1. 6 crédits parmi :
ARL-7000 à ARL-7005

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
ARL-8801	Activité de recherche - thèse 1	9,0 crédits/activité temps plein
ARL-8802	Activité de recherche - thèse 2	9,0 crédits/activité temps plein
ARL-8803	Activité de recherche - thèse 3	9,0 crédits/activité temps plein
ARL-8804	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
ARL-8805	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
ARL-8806	Activité de recherche - thèse 6	9,0 crédits/activité temps plein
ARL-8807	Activité de recherche - thèse 7	9,0 crédits/activité temps plein
ARL-8808	Activité de recherche - thèse 8	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Les champs de recherche en archéologie incluent, à la fois méthodes et théories, éléments de la culture matérielle (céramique, métal et artefacts divers), vestiges architecturaux, éléments environnementaux, documents d'archives, récits de voyages et tradition orale. L'étude des données archéologiques, suivant divers types d'analyse, ne vise pas tant la description en soi de ce corpus, comme l'explication des activités humaines passées dont on a retrouvé des traces dans différentes aires culturelles.

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Archéologie historique nord-américaine, XVIe-XIXe siècles : archéologie urbaine et environnementale; archéologie des contacts.
Histoire de l'archéologie.
Réginald Auger

Archéologie environnementale avec spécialité en archéobotanique et analyse du paysage en préhistoire et à la période historique.
Allison Bain

Archéologie du Proche-Orient (Mésopotamie et Levant), du Néolithique au début de l'âge du fer : architecture, culture matérielle, analyse archéométrique, modes d'enregistrement et d'analyse géomatique.
Michel Fortin

Archéologie médiévale.
Didier Méhu

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.
Thierry Petit

Archéologie de l'Arctique et de l'Atlantique Nord. Archéologie préhistorique nord-américaine. Zooarchéologie, paléoéconomie, écologie historique, adaptations et économies maritimes, archéologie du paysage.
James Woollett

Maîtrise en archéologie - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 11 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Le titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent comportant au moins 30 crédits en archéologie est admissible. Pour être admis, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33. La direction de programme se réserve le droit d'examiner le dossier du candidat qui aurait conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui aurait manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle. Elle peut cependant vouloir obtenir des preuves supplémentaires de la qualité du candidat en exigeant de voir ses travaux antérieurs.

Après avoir étudié le dossier du candidat et avoir pris connaissance du sujet de recherche, la direction de programme pourra lui imposer une scolarité probatoire pouvant aller jusqu'à 30 crédits, de manière à s'assurer que le candidat aura la formation nécessaire pour entreprendre le projet de recherche proposé et le mener à terme.

L'étudiant à qui il reste 9 crédits ou moins à obtenir pour terminer son premier cycle peut être admis conditionnellement à la maîtrise et s'inscrire au cours **ARL-6000** *Projet de mémoire*.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Exigences particulières

Un candidat venant de l'Université Laval pourra être admis seulement si un professeur d'archéologie a accepté de diriger sa recherche; le candidat doit donc prendre contact avec un professeur d'archéologie du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département d'histoire, spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de maîtrise, doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser à la direction de programme en lui précisant le domaine où il entend se spécialiser; cette dernière fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

De plus, le candidat qui fait une demande d'admission à la maîtrise doit l'accompagner d'une description préliminaire de son projet de recherche. Autant que possible, cette description comprendra les éléments suivants :

- titre au moins provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche pressenti. Dès lors, ce dernier proposera également des noms de collègues en vue de la formation éventuelle d'un comité de direction du mémoire.

Si le projet de recherche nécessite une codirection, la signature du codirecteur pressenti doit apparaître au bas de la description préliminaire du projet de recherche soumis. Les tâches du codirecteur, notamment en regard de celles du directeur de recherche, doivent en outre être clairement précisées.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Thierry Petit
418 656-2131, poste 11356
Télécopieur : 418 656-3603
thierry.petit@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

L'objectif de ce programme est l'approfondissement des méthodes de recherche et l'élargissement des connaissances en vue de développer l'autonomie de l'étudiant. Par son travail de recherche, celui-ci doit apprendre à étudier du matériel archéologique (vestiges architecturaux, artéfacts, écofacts, etc.) inédit ou pas, produit par des chantiers de fouilles et conservé dans des musées, des réserves ou des laboratoires de recherche. Il doit se familiariser avec les problèmes posés par ce matériel archéologique, par exemple son lieu et ses modes de fabrication, le contexte stratigraphique de sa découverte, les différentes interprétations proposées à l'égard de sa fonction au sein d'un système culturel donné et sa signification événementielle.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

L'étudiant doit aussi avoir une connaissance suffisante de l'anglais. Avant son admission au doctorat, il doit avoir réussi le cours **ANL-3010 *Advanced English I*** avec au moins la note C ou s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 750 dont le résultat du volet lecture doit être égale ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, il se voit imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Si le directeur de recherche le juge nécessaire, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat à la maîtrise. Cette exigence doit être inscrite dans l'offre d'admission faite au candidat.

Travail de recherche

Exigences particulières concernant le mémoire

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation du mémoire dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale du mémoire ou de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Archéologie (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ARL-6000	Projet de mémoire	6,0

1. 12 crédits parmi :
ARL-7000 à ARL-7005

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
ARL-6811	Activité de recherche - mémoire 1	7,0 crédits/activité temps plein
ARL-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
ARL-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
ARL-6814	Activité de recherche - mémoire 4	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Les champs de recherche en archéologie incluent, à la fois méthodes et théories, éléments de la culture matérielle (céramique, métal et artefacts divers), vestiges architecturaux, éléments environnementaux, documents d'archives, récits de voyages et tradition orale. L'étude des données archéologiques, suivant divers types d'analyse, ne vise pas tant la description en soi de ce corpus, comme l'explication des activités humaines passées dont on a retrouvé des traces dans différentes aires culturelles.

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Archéologie historique nord-américaine, XVI^e-XIX^e siècles : archéologie urbaine et environnementale; archéologie des contacts. Histoire de l'archéologie.

Réginald Auger

Archéologie environnementale avec spécialité en archéobotanique et analyse du paysage en préhistoire et à la période historique.

Allison Bain

Archéologie du Proche-Orient (Mésopotamie et Levant), du Néolithique au début de l'âge du fer : architecture, culture matérielle, analyse archéométrique, modes d'enregistrement et d'analyse géomatique.

Michel Fortin

Archéologie médiévale.

Didier Méhu

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

Thierry Petit

Archéologie de l'Arctique et de l'Atlantique Nord. Archéologie préhistorique nord-américaine. Zooarchéologie, paléoéconomie, écologie historique, adaptations et économies maritimes, archéologie du paysage.

James Woollett

Doctorat en communication publique (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 1^{er} juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

L'admission au programme requiert l'obtention d'une maîtrise en communication.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline est admissible si le sujet de mémoire porte sur quelque aspect de la communication publique et dans la mesure où la formation antérieure comporte au moins 30 crédits de cours en communication. Dans le cas contraire, la direction de programme peut, si elle le juge nécessaire, imposer à l'étudiant une scolarité complémentaire.

Le candidat doit avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de cycle de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire, une lettre de motivation et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande une brève description (de trois à cinq pages) du projet de recherche qu'il entend mener en indiquant en quoi ce projet relève d'au moins un des trois axes du programme :

- pratiques professionnelles de la communication publique;
- communication et intervention sociale;
- communication, représentations et discours publics.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier de candidature. La sélection du candidat peut, au besoin, comporter une entrevue.

Exigences linguistiques

Le candidat doit posséder une excellente maîtrise du français. La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de français et de lui imposer, si nécessaire, des cours d'appoint. Une connaissance suffisante de l'anglais, c'est-à-dire la capacité de lire et de comprendre des ouvrages et articles rédigés dans cette langue, est également souhaitable.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directeur du programme

François Demers
418 656-2131, poste 2833
francois.demers@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

L'objectif général de ce programme est de former un chercheur capable d'étudier et d'évaluer les phénomènes de communication publique.

Au terme de sa formation, l'étudiant devrait:

- être apte à analyser les modes et processus communicationnels de la discussion des enjeux sociaux et de la tenue des débats publics et à en fournir une évaluation critique;
- avoir acquis une connaissance scientifique multidisciplinaire du champ de la communication publique;
- avoir développé la capacité de son évaluation critique, notamment de son incidence éthique;
- savoir mener une recherche scientifique multidisciplinaire originale et autonome;
- savoir établir de nouvelles perspectives et activités de recherche en communication publique;
- savoir communiquer les résultats de cette recherche.

Renseignements additionnels

Exigence de résidence

Pour répondre aux exigences de la scolarité et des examens de doctorat, l'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant les trois premières sessions de son programme.

Remarques sur les cours

Exigences relatives aux examens de doctorat

Les examens de doctorat sont conformes à la politique institutionnelle en vigueur. Ils visent à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances et la formation adéquates pour la réalisation de son projet. Ils comportent chacun une épreuve écrite et une épreuve orale dont l'évaluation se fait devant un comité de professeurs. L'étudiant pourra se prévaloir d'une reprise pour chacune des épreuves. La réussite des examens est une condition de poursuite du programme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 12 crédits

Activités de formation communes

Communication publique (24 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-8000	Forum doctoral	3,0
COM-8001	Examen de doctorat I (volet rétrospectif)	6,0
COM-8002	Examen de doctorat II (volet prospectif)	3,0
COM-8003	Communication publique	3,0
COM-8004	Épistémologie de la communication publique	3,0
COM-8005	Méthodes de recherche en communication publique	3,0

1. 3 crédits parmi :

COM-7000 à COM-7005, COM-7007, COM-7008, COM-7010 à COM-7017, COM-7023

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-8801	Activité de recherche - thèse 1	6,0
COM-8802	Activité de recherche - thèse 2	6,0
COM-8803	Activité de recherche - thèse 3	9,0 crédits/activité temps plein
COM-8804	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
COM-8805	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
COM-8806	Activité de recherche - thèse 6	9,0 crédits/activité temps plein
COM-8807	Activité de recherche - thèse 7	9,0 crédits/activité temps plein
COM-8808	Activité de recherche - thèse 8	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Claude Cossette, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Christian Desilets, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Alain Lavigne, June Marchand, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Isabelle Clerc, Claude Cossette, Pénélope Daignault, Christian Desilets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Guy Paquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Guillaume Latzko-Toth, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Charles Moumouni, Véronique Ngûyên-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet

Maîtrise en communication publique (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un court document (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

Exigences particulières

Sur la base de certaines exigences particulières d'admission décrites ci-dessous, le candidat à la maîtrise est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire et de ses compétences linguistiques en français et en anglais (et dans une autre langue pour certains stages), en plus de ses aptitudes professionnelles.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Certaines candidatures peuvent être refusées en raison d'un manque de stages.

Spécialité en communication publique

Pour l'admission à ce programme, on exige un baccalauréat en communication avec une spécialisation en relations publiques ou un certificat en relations publiques jumelé à un grade de premier cycle et à une expérience professionnelle pertinente d'au moins un an. Le candidat doit également faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Guyline Martel

guyline.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise l'acquisition de connaissances spécialisées les plus à jour dans des secteurs particuliers d'un domaine du savoir. Il doit aussi permettre d'en faire la synthèse et de maîtriser les habiletés nécessaires à leur utilisation dans des situations nouvelles.

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Au terme d'un programme de maîtrise, le diplômé:

- connaîtra les fondements de son domaine du savoir;
- maîtrisera la méthodologie propre aux secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure d'étudier des problèmes nouveaux relevant de son domaine du savoir en vue d'y apporter des solutions inédites;
- sera capable de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- sera apte à intervenir, de façon appropriée, dans son milieu de travail en utilisant les connaissances et les méthodes propres à son domaine du savoir;
- sera en mesure de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de son art ou de sa profession.

Objectifs particuliers - cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, l'étudiant devrait:

- avoir acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- avoir acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- avoir développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- être capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Renseignements additionnels

Remarques sur les cours

Exigences relatives à l'essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Profil

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 24 crédits

Activités de formation communes

Communication publique (48 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-6006	Essai	12,0
COM-6007	Théories de la communication publique	3,0
COM-6009	Communication publique : problèmes et enjeux	3,0
COM-6030	Projet d'essai et rapport réflexif	3,0
COM-7009	Méthodologie	3,0

1. 6 à 24 crédits parmi :

COM-6008, COM-6032, COM-7000, COM-7001, COM-7003, COM-7004, COM-7007, COM-7010, COM-7015 à COM-7017

2. 0 à 18 crédits parmi :

COM-6000 à COM-6005, COM-6010 à COM-6012, COM-6014, COM-6016, COM-7002, COM-7005, COM-7008, COM-7011 à COM-7014

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12,0

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Pratiques professionnelles de la communication

Examen des pratiques déjà bien institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité, de même que des pratiques en émergence, notamment en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques, processus de médiatisation de l'espace public, transformations de l'industrie des médias et des modes de communication institutionnelle des organisations et des entreprises.

Frédéric Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Jean-Claude Cossette, Jean Charron, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Thierry Giasson, Marianne Kugler, Alain Lavigne, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Thierry Watine

Communication et intervention sociale

Étude des opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Isabelle Clerc, Penelope Daignault, Christian Desilets, June Marchand, Manon Niquette, Guy Paquette, Florence Piron

Communication, représentations et discours publics

Analyse des contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif, les représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information, argumentation en communication publique, réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Josette Brun, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Véronique Nguyen-Duy, Jacques Rivet

Maîtrise en communication publique - communication internationale et interculturelle (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 5 juillet 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et une lettre de motivation (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

Exigences particulières

Le stage est réservé exclusivement aux résidents du Canada.

Sur la base de certaines exigences particulières d'admission décrites ci-dessous, le candidat à la maîtrise est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire et de ses compétences linguistiques en français et en anglais (et dans une autre langue pour certains stages), en plus de ses aptitudes professionnelles.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Certaines candidatures peuvent être refusées en raison d'un manque de stages.

Spécialité en communication internationale et interculturelle

Les bases d'admission sont un baccalauréat en communication ou un baccalauréat en études internationales et langues modernes, avec un minimum de 6 crédits en communication (ou une formation de premier cycle comportant au moins 30 crédits en communication) ou un diplôme universitaire de premier cycle jumelé à une expérience pertinente d'au moins un an en intervention internationale ou interculturelle. Le candidat doit également faire la preuve d'une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée, de la maîtrise de la langue anglaise (niveau avancé I) et d'une autre langue (niveau intermédiaire II).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Guylaine Martel

guylaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme de formation comporte 48 crédits qui, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Il vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'analyse critique (cheminement avec essai) ou à la pratique professionnelle (cheminement avec stage).

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Objectifs - cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, l'étudiant devrait :

- avoir acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- avoir acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique et à celle de son milieu;
- avoir développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- être capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Objectifs - cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, l'étudiant devrait :

- avoir développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- savoir appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- avoir acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- être capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un bilan de stage présentant l'organisation d'accueil et les productions réalisées ainsi qu'un rapport visant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

Renseignements additionnels

Remarques sur les cours

Exigences relatives à l'essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Exigence relative au stage

Le stage donne lieu à deux productions écrites : un bilan de stage et un rapport. Le bilan de stage, d'une quinzaine de pages, est évalué par la personne responsable des stages; le rapport, d'environ vingt-cinq pages, est évalué par le professeur qui supervise l'étudiant. Les deux travaux donnent lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Profil

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 24 crédits

Activités de formation communes

Communication internationale et interculturelle (48 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-6000	Stratégies de communication institutionnelle	3,0
COM-6009	Communication publique : problèmes et enjeux	3,0
COM-6016	Modèles et enjeux de la communication internationale	3,0
COM-6017	Politiques et plans de communication institutionnelle	3,0
COM-6030	Projet d'essai et rapport réflexif	3,0
COM-7019	Communication interculturelle internationale	3,0

1. 3 à 18 crédits parmi :

COM-6033, COM-7017, COM-7023, ETN-7015, ETI-7013, ETI-7014, GIE-6000, GIE-6001, GIE-6003

2. 0 à 15 crédits parmi :

COM-6001 à COM-6005, COM-6007, COM-6010, COM-6014, COM-6032, COM-7000 à COM-7005, COM-7007 à COM-7016, COM-7019

3. 12 crédits

COM-6006 ou COM-6024

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12,0

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Pratiques professionnelles

Pratiques institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité. Pratiques en émergence en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques. Processus de médiatisation de l'espace public. Transformations de l'industrie des médias. Modes de communication institutionnelles des organisations et des entreprises.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Francine Charest, Jean Charron, Isabelle Clerc, Claude Cossette, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Christian Desilets, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Alain

Lavigne, June Marchand, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Florence Piron, Jacques Rivet, Thierry Watine

Intervention sociale

Opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Michel Beauchamp, Isabelle Clerc, Claude Cossette, Pénélope Daignault, Christian Desilets, Guillaume Latzko-Toth, June Marchand, Charles Moumouni, Manon Niquette, Guy Paquette, Florence Piron

Représentations et discours publics

Contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif. Représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information. Argumentation en communication publique. Réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Henri Assogba, Frédérick Bastien, Josette Brun, Jean Charron, Isabelle Clerc, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Guillaume Latzko-Toth, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Charles Moumouni, Véronique Nguyen-Duy, Dominique Payette, Jacques Rivet

Maîtrise en communication publique - avec mémoire (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Le candidat doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un court document (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Guyline Martel

guyline.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme est un programme de formation de 48 crédits qui, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Les programmes de deuxième cycle visent l'acquisition de connaissances spécialisées les plus à jour dans des secteurs particuliers d'un domaine du savoir. Ils doivent aussi permettre d'en faire la synthèse et de maîtriser les habiletés nécessaires à leur utilisation dans des situations nouvelles.

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Au terme d'un programme de maîtrise, le diplômé:

- connaîtra les fondements de son domaine du savoir;
- maîtrisera la méthodologie propre aux secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure d'étudier des problèmes nouveaux relevant de son domaine du savoir en vue d'y apporter des solutions inédites;

- sera capable de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- sera apte à intervenir, de façon appropriée, dans son milieu de travail en utilisant les connaissances et les méthodes propres à son domaine du savoir;
- sera en mesure de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de son art ou de sa profession.

Objectifs particuliers

Au terme de ce programme axé sur une formation par la recherche, l'étudiant devrait:

- s'être familiarisé avec les principales théories et méthodes de la recherche en communication publique et avoir maîtrisé celles qui s'appliquent plus particulièrement à l'objet de son mémoire;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à la recherche en communication publique;
- avoir élargi ses habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un rapport de recherche (mémoire) comprenant, au minimum, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre et ses conclusions.

Renseignements additionnels

Travail de rédaction

Exigence relative au mémoire

Le mémoire consiste en un rapport de recherche qui compte entre 80 et 120 pages et dont l'évaluation se fait sous la responsabilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et suivant ses directives.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 12 crédits

Activités de formation communes

Communication publique (24 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-6007	Théories de la communication publique	3,0
COM-6009	Communication publique : problèmes et enjeux	3,0
COM-6013	Projet de recherche	3,0
COM-7009	Méthodologie	3,0

1. 3 crédits parmi :
COM-6011, COM-6012

2. 3 à 9 crédits parmi :
COM-6008, COM-6032, COM-7000, COM-7001, COM-7003, COM-7004, COM-7007, COM-7010, COM-7015 à COM-7017

3. 0 à 6 crédits parmi :
COM-6000 à COM-6005, COM-6010, COM-6014, COM-6016, COM-7002, COM-7005, COM-7008, COM-7011 à COM-7014

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
COM-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
COM-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
COM-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Pratiques professionnelles de la communication publique

Examen des pratiques déjà bien institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité, de même que des pratiques en émergence, notamment en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques, processus de médiatisation de l'espace public, transformations de l'industrie des médias et des modes de communication institutionnelle des organisations et des entreprises.

Michel Beauchamp, Colette Brin, Claude Cossette, Jean Charron, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Thierry Giasson, Marianne Kugler, Alain Lavigne, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean-Claude Picard, Thierry Watine

Communication et intervention sociale

Étude des opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Isabelle Clerc, Pénélope Daignault, Christian Désilets, June Marchand, Manon Niquette, Guy Paquette, Florence Piron

Communication, représentations et discours publics

Analyse des contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif, les représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information, argumentation en communication publique, réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Josette Brun, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Véronique Nguyen-Duy, Jacques Rivet

Doctorat en ethnologie et patrimoine (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 30 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Une maîtrise en ethnologie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de maîtrise.

Le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine que l'ethnologie peut être admissible au doctorat sous réserve d'une scolarité complémentaire en ethnologie.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'un candidat peut être admis à l'été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directeur du programme

Mohamed Habib Saidi
418 656-2131, poste 5463
habib.saidi@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme se caractérise par l'autonomie requise du chercheur, ce qui se traduit par une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal

ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue, bien que généralement demandée, n'est exigée que si le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier d'admission de l'étudiant.

Exigence de résidence

Le programme de doctorat exige trois sessions de résidence. L'étudiant s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

Remarques sur les cours

Le séminaire et l'examen de doctorat sont conformes à la politique institutionnelle en vigueur. Le séminaire se veut un lieu de formation, de réflexion et d'échanges sur des méthodes de recherche directement liées au sujet de la thèse de l'étudiant. Quant à l'examen de doctorat, il vise à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances adéquates de la littérature, nécessaires à la réalisation de son projet. Il comporte une épreuve écrite et une épreuve orale, dont l'évaluation se fait devant un comité. L'étudiant pourra se prévaloir d'une reprise pour chacune des épreuves, mais la réussite de l'examen est une condition de poursuite du programme. L'étudiant doit se réinscrire pour avoir le droit à la reprise. Il a le choix de s'inscrire à ces deux activités pendant sa première ou sa deuxième année, mais elles doivent être terminées au plus tard 24 mois après la première inscription au programme.

Autres activités (6 crédits)

Les 6 crédits d'activités à option ont pour objectif d'individualiser le cheminement de l'étudiant au doctorat pour lui permettre de répondre aux besoins particuliers de sa formation et aux exigences de sa recherche. Ces crédits peuvent être choisis parmi la liste des cours communs ci-dessous, les cours de cycles supérieurs du Département d'histoire, à l'extérieur du Département ou dans une autre université. Ces 6 crédits peuvent également être ouverts à la réalisation de sujets spéciaux. Ces cours doivent être approuvés par la direction de programme.

Travail de recherche

Choix du projet de recherche

Seuls les projets de recherche dans les champs mentionnés à la rubrique Recherche seront acceptés.

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat peut être admis à la maîtrise seulement si un professeur en ethnologie accepte de diriger sa recherche. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission. Il doit accompagner sa demande de trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et d'un exposé de son projet de recherche. Autant que possible, le texte de présentation du projet doit contenir les éléments suivants :

- titre provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti par le candidat.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une autre université devra, avec sa demande d'admission, soumettre trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche :

- titre provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps.

À la fin de sa première session d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter :

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur qui acceptera de le diriger et le faire approuver par la direction de programme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Ethnologie et patrimoine (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ETN-8000	Séminaire de doctorat	6,0
ETN-8001	Examen de doctorat	6,0

1. 6 crédits parmi :

ETN-7000, ETN-7001, ETN-7003 à ETN-7013, ETN-7015 à ETN-7018, GPL-7902, GPL-7903

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
ETN-8801	Activité de recherche - thèse 1	9,0 crédits/activité temps plein
ETN-8802	Activité de recherche - thèse 2	9,0 crédits/activité temps plein
ETN-8803	Activité de recherche - thèse 3	9,0 crédits/activité temps plein
ETN-8804	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
ETN-8805	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
ETN-8806	Activité de recherche - thèse 6	9,0 crédits/activité temps plein
ETN-8807	Activité de recherche - thèse 7	9,0 crédits/activité temps plein
ETN-8808	Activité de recherche - thèse 8	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Le programme touche les champs de la culture matérielle, de la francophonie nord-américaine, de l'interculturalité et de la médiation culturelle, de l'oralité, des patrimoines, de la ritualité et des pratiques coutumières.

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Histoire des musées. Politiques muséales. Collectionnement et langage des expositions. Patrimoines et mise en valeur.
Philippe Dubé

Relations interethniques et interculturelles. Littératures et pratiques orales. Québec, XX^e siècle.
Lucille Guilbert

Culture matérielle et champs coutumiers : costume, textile, intérieurs domestiques. Pratiques du quotidien. Arts et technologie. Régionalismes. Amérique francophone, XVIII^e-XX^e siècles.
Jocelyne Mathieu

Patrimoine immatériel, mise en valeur et tourisme culturel, mise en scène du patrimoine. Ritualité contemporaine. Culture populaire et ethnologie urbaine.
Martine Roberge

Culture matérielle. Muséologie. Ethnologie du tourisme. Politiques de patrimonialisation. Communication, performance et théâtralité. Amérique du Nord, Méditerranée, Maghreb et Moyen-Orient.

Habib Saidi

Transferts culturels et métissages. Alimentation et pratiques alimentaires. Sémiologie de la culture matérielle. Ethnologie maritime. Patrimoine ethnologique. Canada-France, XVI^e-XX^e siècles.

Laurier Turgeon

Maîtrise en ethnologie et patrimoine - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 30 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Un baccalauréat comportant au moins 30 crédits en ethnologie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme se réserve le droit d'examiner le dossier d'un candidat qui aurait conservé une moyenne cumulative légèrement inférieure, mais qui aurait manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle d'études.

Le titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un domaine autre que l'ethnologie du Québec est également admissible à la maîtrise, à condition d'effectuer une scolarité complémentaire pouvant aller jusqu'à 30 crédits au premier cycle.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'un candidat peut être admis à l'été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Mohamed Habib Saidi
418 656-2131, poste 5463
habib.saidi@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise les objectifs suivants:

- acquisition d'une méthode de recherche;
- renforcement de l'esprit critique à l'égard de la discipline;
- approfondissement de la connaissance dans un des champs de la discipline;
- communication claire et cohérente des résultats de la recherche.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

L'étudiant doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit avoir réussi le cours ANL 2020 *Intermediate English II* avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL 3202 *Reading II*, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue, bien que généralement demandée, n'est exigée que si le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier d'admission de l'étudiant.

Travail de recherche

Choix du projet de recherche

Seuls les projets de recherche dans les champs mentionnés à la rubrique Recherche seront acceptés.

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat peut être admis à la maîtrise seulement si un professeur en ethnologie accepte de diriger sa recherche. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission. Il doit accompagner sa demande de trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et d'un exposé de son projet de recherche. Autant que possible, le texte de présentation du projet doit contenir les éléments suivants:

- titre provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti par le candidat.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une autre université devra, avec sa demande d'admission, soumettre trois rapports d'appréciation de professeurs connaissant ses travaux et fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche:

- titre provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps.

À la fin de sa première session d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter:

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur qui acceptera de le diriger et le faire approuver par la direction de programme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Ethnologie et patrimoine (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ETN-6000	Projet de mémoire	6,0

1. 12 crédits parmi :

ETN-7000, ETN-7001, ETN-7003 à ETN-7013, ETN-7015 à ETN-7018, GPL-7902, GPL-7903

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
ETN-6811	Activité de recherche - mémoire 1	6,0
ETN-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
ETN-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
ETN-6814	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Le programme touche les champs de la culture matérielle, de la francophonie nord-américaine, de l'interculturalité et de la médiation culturelle, de l'oralité, des patrimoines, de la ritualité et des pratiques coutumières.

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Histoire des musées, politiques muséales, collectionnement et langage des expositions. Patrimoines et mise en valeur.

Philippe Dubé

Relations interethniques et interculturelles. Littératures et pratiques orales. Québec, XX^e siècle.

Lucille Guilbert

Culture matérielle et champs coutumiers : costume, textile, intérieurs domestiques. Pratiques du quotidien, arts et technologie, régionalismes. Amérique francophone, XVIII^e-XX^e siècles.

Jocelyne Mathieu

Patrimoine immatériel, mise en valeur et tourisme culturel, mise en scène du patrimoine. Ritualité contemporaine. Culture populaire et ethnologie urbaine.

Martine Roberge

Culture matérielle. Muséologie. Ethnologie du tourisme. Politiques de patrimonialisation. Communication, performance et théâtralité. Amérique du nord, Méditerranée, Maghreb et Moyen-Orient.

Habib Saidi

Transferts culturels et métissages. Alimentation et pratiques alimentaires. Sémiologie de la culture matérielle. Ethnologie maritime. Patrimoine ethnologique. Canada-France, XVI^e-XX^e siècles.

Laurier Turgeon

Doctorat en études anciennes (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 1^{er} juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Le titulaire d'une maîtrise ès arts (études anciennes), ou d'un diplôme équivalent, est admissible au doctorat s'il a obtenu une note convenable pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directeur du programme

Thierry Petit
418 656-2131, poste 11356
thierry.petit@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Par une thèse qui constitue une contribution importante au progrès de la science, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Langues anciennes

Quel que soit son champ de recherche, le candidat doit démontrer qu'il a une connaissance minimale des langues latine et grecque; ce minimum correspond au niveau Initiation II (LAT-2000 et GRS-2000) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

Langues modernes

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égale ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance minimale de l'allemand. Son niveau de connaissances doit correspondre à un cours d'initiation de premier niveau (**ALL-1010**) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

La direction de programme peut également exiger du candidat au doctorat la connaissance d'autres langues modernes si son champ de recherche le requiert. Le cas échéant, cette exigence est inscrite au dossier de l'étudiant et celui-ci doit faire la preuve de ses connaissances selon les modalités déterminées par la direction de programme.

Remarques sur les cours

L'examen de synthèse comprend deux volets: d'une part, l'étudiant complète sa formation générale dans sa discipline; d'autre part, il s'assure d'une compréhension pluridisciplinaire des problèmes qu'il entend approfondir par ses recherches doctorales. L'examen de synthèse se déroule en trois temps et sur trois jours. L'étudiant, lorsqu'il juge ses lectures complètes, avec l'accord de son directeur de recherche, avise le directeur de programme de son intention de subir l'examen de synthèse en déposant un projet circonstancié. Ce projet fait état à la fois de ses recherches personnelles et du travail accompli grâce aux lectures dirigées. À titre indicatif, le projet de thèse devrait comporter une trentaine de pages. Le directeur de programme dispose alors d'un mois pour mettre sur pied la logistique de l'examen de synthèse. Le directeur de programme, sous la gouverne du directeur de recherche, forme un jury composé de trois professeurs du domaine ou extérieur au domaine, si le sujet s'y prête. À la date fixée, le jury pose une question générale qui porte sur les lectures faites. L'étudiant dispose de 48 heures pour répondre en 10 pages à la question; il remet au jury sa réponse la veille de la présentation orale. Le matin de la dernière journée, l'étudiant présente oralement les résultats de son enquête au jury, qui le questionne. En après-midi, il présente publiquement son projet de recherche circonstancié et répond aux questions du jury.

Travail de recherche

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse (**Règlement des études**, art. 280). Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose un exemplaire, avec l'autorisation écrite de son directeur de recherche, à la direction de programme. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval. Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Soutenance de thèse

La soutenance de la thèse est obligatoire et publique.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 12 crédits

Activités de formation communes

Études anciennes (24 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EAN-8000	Séminaire interdisciplinaire en études anciennes	3,0
EAN-8009	Examen de synthèse	6,0

1. 9 à 12 crédits parmi :

GRC-8000, LAT-8000

2. 3 à 6 crédits parmi :

Littératures anciennes

EAN-7000 à EAN-7002, EAN-8007, EAN-8008

Christianisme ancien

SCR-6000, SCR-7000, SCR-7013, SCR-7014, SCR-7023, THL-6084, THL-7001

Philosophie ancienne

PHI-7000 à PHI-7002, PHI-7006

Histoire et archéologie anciennes

ARL-7001, HST-7006, HST-7010, HST-7021

Langues orientales

LOA-7900, LOA-7901

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
EAN-8811	Activité de recherche - thèse 1	7,0 crédits/activité temps plein
EAN-8812	Activité de recherche - thèse 2	7,0 crédits/activité temps plein
EAN-8813	Activité de recherche - thèse 3	9,0 crédits/activité temps plein
EAN-8814	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
EAN-8815	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
EAN-8816	Activité de recherche - thèse 6	9,0 crédits/activité temps plein
EAN-8817	Activité de recherche - thèse 7	8,0 crédits/activité temps plein
EAN-8818	Activité de recherche - thèse 8	8,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Histoire grecque. Épigraphie grecque. Histoire de la défense des cités grecques à la période hellénistique.

Patrick Baker

Langue et littérature latines. Philologie et critique de textes latins.

Alban Baudou, Pascale Fleury

Annalistique. Historiographie romaine.

Alban Baudou

Rhétorique et grammaire latines.

Alban Baudou, Pascale Fleury

Littérature chrétienne ancienne.

Louis Painchaud, Anne Pasquier

Littérature et histoire du christianisme ancien. Syriaque et éthiopien (ghèze). Paléographie grecque.

Paul-Hubert Poirier

Littérature grecque du deuxième siècle ap. J.-C.. Médecine grecque. Textes religieux. Textes littéraires sur des supports antiques. Hymnologie. Orphisme. Édition de textes grecs. Papyrologie, paléographie et épigraphie littéraires.

Anne-France Morand

Textes coptes gnostiques et manichéens.

Louis Painchaud, Anne Pasquier, Paul-Hubert Poirier

Philosophie médiévale. Survie médiévale de l'héritage classique. Paléographie latine.

Claude Laffleur

Philosophie grecque.

Thomas De Koninck

Présocratiques, Platon.

Thomas De Koninck

Religion et littérature de l'Inde ancienne. Sanskrit.

André Couture

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.

Thierry Petit

Maîtrise en études anciennes - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 1^{er} juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Le candidat qui a fait ses études à l'Université Laval et qui est titulaire d'un baccalauréat en études anciennes est admissible à la maîtrise dans ce domaine. Le titulaire d'un baccalauréat comprenant un certificat en études classiques peut être accepté dans ce programme après étude de son dossier par la direction de programme, qui pourra exiger une scolarité supplémentaire. Le candidat venant d'un domaine autre que les études anciennes devra éventuellement effectuer une scolarité supplémentaire pouvant aller jusqu'à 30 crédits de cours de premier cycle. Le candidat doit de plus avoir obtenu une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat qui a fait ses études dans une autre université est admissible s'il peut démontrer une formation équivalente à celle du diplômé de l'Université Laval. Cette équivalence est évaluée par la direction de programme.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Thierry Petit
418 656-2131, poste 11356
thierry.petit@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectif d'initier l'étudiant à la recherche personnelle, aux méthodes de recherche et d'interprétation, à la composition d'une étude méthodique, objective et précise.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Langues anciennes

Quel que soit son champ de recherche, le candidat doit démontrer qu'il a une connaissance minimale des langues latine et grecque; ce minimum correspond au niveau Initiation II (**LAT-2000** et **GRC-2000**) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

Langues modernes

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égale ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Le candidat doit de plus faire la preuve d'une connaissance minimale de l'allemand. Son niveau de connaissances doit correspondre à un cours d'initiation de premier niveau (**ALL-1010**) avec au moins la note C. Cette exigence est une condition de diplomation.

La direction de programme peut également exiger du candidat à la maîtrise la connaissance d'autres langues modernes si son champ de recherche le requiert. Le cas échéant, cette exigence est inscrite au dossier de l'étudiant et celui-ci doit faire la preuve de ses connaissances selon les modalités déterminées par la direction de programme.

Travail de recherche

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation du mémoire et de la thèse (**Règlement des études**, art. 280). Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire ou de sa thèse, il en dépose un exemplaire, avec l'autorisation écrite de son directeur de recherche, à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

Présentation publique du mémoire de maîtrise

Entre la prélecture et le dépôt initial du mémoire, une présentation publique des résultats de la recherche, organisée par l'Institut d'études anciennes, est exigée.

Concentrations

Christianisme ancien

Histoire et archéologie anciennes

Littératures anciennes

Philosophie ancienne

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Études anciennes (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EAN-6000	Séminaire interdisciplinaire en études anciennes	3,0
EAN-6008	Séminaire de maîtrise en études anciennes	3,0

1. 6 crédits parmi :

GRC-6001, LAT-6001

Si le sujet du mémoire s'y prête, l'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, réussir 6 crédits parmi LOA-7900 et LOA-7901.

2. 3 crédits parmi :

les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ARL, EAN, HST, PHI, SCR, THL (à l'exception des cours des séries 800)

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
EAN-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
EAN-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
EAN-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
EAN-6814	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Autres activités

Autres exigences (6 crédits)

1. 6 crédits parmi :

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

Concentrations

Christianisme ancien (6 crédits)

1. 6 crédits parmi :

SCR-6000, SCR-7000, SCR-7013, SCR-7014, SCR-7023, THL-6084, THL-7001

Histoire, archéologie ancienne (6 crédits)

1. 6 crédits parmi :

ARL-7001, HST-7006, HST-7010, HST-7021

Littératures anciennes (6 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EAN-7002	Séminaire de littératures anciennes	3,0

1. 3 crédits parmi :

GRC-6002, LAT-6002

Philosophie ancienne (6 crédits)

1. 3 crédits parmi :

PHI-7000 à PHI-7002, PHI-7006

2. 3 crédits parmi :
GRC-6002, LAT-6002

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Histoire grecque. Épigraphie grecque. Histoire de la défense des cités grecques à la période hellénistique.
Patrick Baker

Langue et littérature latines. Philologie et critique de textes latins.
Alban Baudou, Pascale Fleury

Annalistique. Historiographie romaine.
Alban Baudou

Rhétorique et grammaire latines.
Alban Baudou, Pascale Fleury

Littérature chrétienne ancienne.
Louis Painchaud, Anne Pasquier

Littérature et histoire du christianisme ancien. Syriaque et éthiopien (ghèze). Paléographie grecque.
Paul-Hubert Poirier

Littérature grecque du deuxième siècle ap. J.-C.. Médecine grecque. Textes religieux. Textes littéraires sur des supports antiques. Hymnologie. Orphisme. Édition de textes grecs. Papyrologie, paléographie et épigraphie littéraires.
Anne-France Morand

Textes coptes gnostiques et manichéens.
Louis Painchaud, Anne Pasquier, Paul-Hubert Poirier

Philosophie médiévale. Survie médiévale de l'héritage classique. Paléographie latine.
Claude Lafleur

Philosophie grecque.
Thomas De Koninck

Présocratiques, Platon.
Thomas De Koninck

Religion et littérature de l'Inde ancienne. Sanskrit.
André Couture

Archéologies grecque et romaine. Relations des civilisations classiques avec l'Orient.
Thierry Petit

Doctorat en études littéraires (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 4 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Le titulaire d'une maîtrise en études littéraires ou l'équivalent est admissible s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, minimale de 3,33 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des rapports d'appréciation sollicités par le candidat et de la progression de ses études tout au long de son programme de deuxième cycle. La recherche proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil. Le candidat doit donc joindre à sa demande un avant-projet de recherche, dans lequel est indiqué de façon générale dans quel champ de spécialisation il entend orienter ses travaux.

Pour le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline, l'admission pourra être faite sur dossier (accompagné de l'avant-projet de recherche). Ces demandes sont examinées par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des thèses dans le champ de spécialisation visé. Des cours de premier ou de deuxième cycle pourront alors être imposés à l'étudiant. Pour l'ensemble de ces cours, il devra obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Exigences linguistiques

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve donc le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directeur du programme

Richard St-Gelais
418 656-2131, poste 5954
Télécopieur : 418 656-2991
richard.st-gelais@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

Renseignements additionnels

Remarques sur les cours

Examen de doctorat

L'étudiant de doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un projet de thèse approuvé par son directeur de recherche. Ce projet fera ensuite l'objet d'une présentation, qui comprendra un examen de synthèse oral sur le champ élargi du projet, défini avec le directeur de recherche, de concert avec les membres du jury. Y participeront le directeur et deux autres examinateurs choisis par la direction de programme (ou, dans le cas d'une codirection, le directeur, le codirecteur et un examinateur). Cet examen sera sanctionné par la note «Succès» ou «Échec»; en cas d'échec, l'étudiant ne pourra se représenter qu'une fois.

Travail de recherche

Thèse de doctorat

La thèse de doctorat doit constituer une contribution importante aux connaissances ou à la création dans la discipline. Elle doit faire la preuve d'une connaissance approfondie des méthodologies et des perspectives pertinentes à la recherche conduite par le candidat, ainsi que des travaux déjà réalisés dans le champ de recherche. Les thèses en création doivent être conçues dans la même perspective; la partie «création» doit constituer, en tant que telle, une avancée significative dont les enjeux seront explicités et analysés dans une partie critique étoffée.

Soutenance de thèse

La soutenance de la thèse est publique.

Prélecture

La prélecture est facultative au doctorat, bien qu'elle soit recommandée. Elle donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, le codirecteur faisant partie du jury.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 12 crédits

Activités de formation communes

Études littéraires (24 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-8000	Séminaire de thèse	3,0
LIT-8001	Examen de doctorat	6,0

Genre: narratif (histoire littéraire).
Corpus: littérature québécoise.
Méthodologies: sociologie de la littérature, bibliographie thématique, sociocritique, histoire littéraire et édition critique.
Création: conte et roman.
Aurélien Boivin

Culture numérique, ancien régime, 17^e siècle.
Milad Doueïhi

Genres: roman, poésie, théâtre.
Corpus: littératures francophones du Canada (Acadie, Ontario, Ouest canadien).
Méthodologies: herméneutique, théories de la lecture.
Benoit Doyon-Gosselin

Corpus: littérature québécoise et littérature française moderne .
Méthodologies: poétique et histoire littéraire.
Création: poésie et essai.
François Dumont

Genres : corpus épistolaire, manuel de rhétorique, discours rhétorique.
Corpus : littératures anciennes et postérité.
Pascale Fleury

Genres: poésie et roman.
Corpus: littératures française et québécoise.
Méthodologies: comparatisme, poétique.
Anne-Marie Fortier

Genres: genres narratifs.
Corpus: littérature française (XXe siècle), littérature de la Seconde Guerre mondiale (récits de survivance, témoignages), littérature québécoise (XXe siècle).
Méthodologies: analyse du discours, herméneutique, psychanalyse, sémiotique.
Christiane Kègle

Genres: essai, roman, poésie, autobiographie.
Corpus: littératures antillaise, maghrébine, africaine, universelle.
Méthodologies: sociologie institutionnelle, théorie des genres, rhétorique, sémiotique, pragmatique.
Olga Hél-Bongo

Genre: roman et récit.
Corpus: littératures québécoise et française contemporaines.
Méthodologies: sémiotique littéraire, narratologie (théorie des formes narratives).
Andrée Mercier

Genres: cinéma, vidéo, télévision, multimédia.
Corpus: écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.
Méthodologies: techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).
Création: scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).
Esther Pelletier

Genres: roman, journal et publications périodiques.
Corpus: roman du XIXe siècle, les écrivains et la presse, écritures médiatiques (genres journalistiques), représentations des sociabilités, Marcel Proust.
Méthodologies: sociocritique des textes et de la culture médiatique, analyse du discours social, histoire littéraire de la presse française.
Guillaume Pinson

Genres: poésie et essai.

Méthodologies: réflexion critique sur des questions concernant l'écriture littéraire, phénoménologie du processus de création, épistémologie de la connaissance poétique.

Création: poésie, essai.

Jean-Noël Pontbriand

Genres: roman, chanson, chroniques, critique littéraire.

Corpus: littérature québécoise, littérature de grande consommation, pratiques littéraires des femmes.

Méthodologies: sociologie de la littérature, histoire littéraire, études culturelles.

Chantal Savoie

Genres: science-fiction policier paralittérature (science-fiction, roman policier).

Corpus: littératures québécoise et française du XXe siècle.

Méthodologies: théorie de la lecture, théorie de la fiction.

Richard St-Gelais

Genres: roman et théâtre.

Corpus: littérature française (XVIIe siècle).

Méthodologies: sociologie du discours.

Éric Van der Schueren

Genres: roman, nouvelle, cinéma.

Corpus: littératures canadienne anglaise et québécoise (XXe et XXIe siècles), films de l'ONF (en anglais et en français).

Méthodologies: études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elspeth Tulloch

Genres: narratif, argumentatif, textes allégoriques, textes mythographiques, traductions.

Corpus: littérature française (XIVe-XVIe siècles).

Méthodologies: textologie, histoire et sociologie du livre.

Sabrina Vervacke

Maîtrise en études littéraires - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 4 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Le titulaire d'un baccalauréat en études littéraires ou l'équivalent est admissible au programme de maîtrise s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, minimale de 3 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des rapports d'appréciation sollicités par le candidat et de l'évolution de ses notes. La recherche proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil.

Pour le candidat qui a la moyenne requise, mais qui n'est pas titulaire du type de baccalauréat exigé, l'admission pourra être faite sur dossier (accompagné d'un avant-projet de recherche, dans lequel est indiqué de façon générale dans quel domaine le candidat entend orienter ses travaux). Ces demandes sont examinées par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des mémoires dans le champ de spécialisation visé. Des cours de premier cycle pourront alors être imposés à l'étudiant. Celui qui doit suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33.

Pour que l'admission au programme soit maintenue, l'étudiant doit conserver une moyenne de programme de 3 sur 4,33.

Exigences linguistiques

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve donc le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Richard St-Gelais
418 656-2131, poste 5954
Télécopieur : 418 656-2991
richard.st-gelais@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, de création, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, déterminer les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

Renseignements additionnels

Travail de recherche

Exigences particulières

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il aura été désigné.

Le mémoire de maîtrise constitue un travail de recherche ou de création (assorti d'une réflexion) dans lequel l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet et le développer avec synthèse et rigueur méthodologique. Il doit également démontrer qu'il a une bonne connaissance des travaux déjà réalisés dans son champ de recherche ou de création. Le mémoire est d'une longueur d'environ 80 à 100 pages (1 500 caractères par page).

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver par la direction de programme le choix de son directeur de recherche.

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Études littéraires (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-6000	Séminaire de maîtrise	3,0
LIT-6001	Projet de mémoire	3,0

1. 12 crédits parmi :

LIT-7045 à LIT-7049, LIT-7051 à LIT-7096

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-6821	Activité de recherche - mémoire 1	6,0
LIT-6822	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
LIT-6823	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
LIT-6824	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Genres: roman, nouvelle, essai, recueil.

Corpus: littératures française et québécoise contemporaines, littérature numérique.

Méthodologies: poétique, théories de la narrativité, des genres, de la fiction. Enjeux de la technologie sur la recherche en études littéraires.

René Audet

Genres: narratif, poésie.

Corpus: littérature latine.

Méthodologie: philologie et critique de textes, littérature et histoire, traduction.

Alban Baudou

Genres: roman, poésie, essai.

Corpus: littérature québécoise des XIXe et XXe siècles et roman français du XIXe siècle.

Méthodologies: histoire littéraire et sociologie de la littérature.

Création: essai.

Marie-Andrée Beaudet

Genres: roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création: romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

Alain Beaulieu

Genres: narratif, théâtre, poésie, essai.

Corpus: littérature française (1680-1820).

Méthodologies: épistémocritique (science et littérature), pragmatique, sémiotique, rapports littérature et philosophie, littérature et histoire.

Thierry Belleguic

Genres: corrélations littérature et autres savoirs et discours sociaux, nouvelles écritures francophones.

Corpus: littératures africaines francophones contemporaines et littératures de la francophonie.

Méthodologies: sociopragmatique.

Justin K. Bisanswa

Genres: contes, nouvelles, romans, essais.

Création: nouvelles, romans, essais.

Neil Bissoondath

Genre: narratif (histoire littéraire).

Corpus: littérature québécoise.

Méthodologies: sociologie de la littérature, bibliographie thématique, sociocritique, histoire littéraire et édition critique.

Création: conte et roman.

Aurélien Boivin

Culture numérique, ancien régime, 17^e siècle.

Milad Doueïhi

Genres: roman, poésie, théâtre.

Corpus: littératures francophones du Canada (Acadie, Ontario, Ouest canadien).

Méthodologies: herméneutique, théories de la lecture.

Benoit Doyon-Gosselin

Corpus: littérature québécoise et littérature française moderne .

Méthodologies: poétique et histoire littéraire.

Création: poésie et essai.

François Dumont

Genres : corpus épistolaire, manuel de rhétorique, discours rhétorique.

Corpus : littératures anciennes et postérité.

Pascale Fleury

Genres: poésie et roman.

Corpus: littératures française et québécoise.

Méthodologies: comparatisme, poétique.

Anne-Marie Fortier

Genres: genres narratifs.

Corpus: littérature française (XXe siècle), littérature de la Seconde Guerre mondiale (récits de survivance, témoignages), littérature québécoise (XXe siècle).

Méthodologies: analyse du discours, herméneutique, psychanalyse, sémiotique.

Christiane Kègle

Genres: essai, roman, poésie, autobiographie.

Corpus: littératures antillaise, maghrébine, africaine, universelle.

Méthodologies: sociologie institutionnelle, théorie des genres, rhétorique, sémiotique, pragmatique.

Olga Hél-Bongo

Genre: roman et récit.

Corpus: littératures québécoise et française contemporaines.

Méthodologies: sémiotique littéraire, narratologie (théorie des formes narratives).

Andrée Mercier

Genres: cinéma, vidéo, télévision, multimédia.

Corpus: écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.

Méthodologies: techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).

Création: scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

Esther Pelletier

Genres: roman, journal et publications périodiques.

Corpus: roman du XIXe siècle, les écrivains et la presse, écritures médiatiques (genres journalistiques), représentations des sociabilités, Marcel Proust.

Méthodologies: sociocritique des textes et de la culture médiatique, analyse du discours social, histoire littéraire de la presse française.

Guillaume Pinson

Genres: poésie et essai.

Méthodologies: réflexion critique sur des questions concernant l'écriture littéraire, phénoménologie du processus de création, épistémologie de la connaissance poétique.

Création: poésie, essai.

Jean-Noël Pontbriand

Genres: roman, chanson, chroniques, critique littéraire.

Corpus: littérature québécoise, littérature de grande consommation, pratiques littéraires des femmes.

Méthodologies: sociologie de la littérature, histoire littéraire, études culturelles.

Chantal Savoie

Genres: science-fiction policier paralittérature (science-fiction, roman policier).

Corpus: littératures québécoise et française du XXe siècle.

Méthodologies: théorie de la lecture, théorie de la fiction.

Richard St-Gelais

Genres: roman et théâtre.

Corpus: littérature française (XVIIe siècle).

Méthodologies: sociologie du discours.

Éric Van der Schueren

Genres: roman, nouvelle, cinéma.

Corpus: littératures canadienne anglaise et québécoise (XXe et XXIe siècles), films de l'ONF (en anglais et en français).

Méthodologies: études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elspeth Tulloch

Genres: narratif, argumentatif, textes allégoriques, textes mythographiques, traductions.

Corpus: littérature française (XIVe-XVIe siècles).

Méthodologies: textologie, histoire et sociologie du livre.

Sabrina Vervacke

Doctorat en histoire (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 4 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

L'admission au programme requiert l'obtention d'une maîtrise en histoire ou en histoire de l'art, selon le champ d'études et de recherche choisi, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Le candidat venant d'un pays étranger peut se voir imposer le diplôme d'études approfondies (D.E.A.), notamment celui qui a reçu sa formation dans une université française, belge ou roumaine.

Le candidat doit de plus avoir obtenu, pour sa maîtrise, une moyenne de diplomation ou de programme, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'histoire doit posséder une formation ou une expérience jugée équivalente à une maîtrise en histoire.

Tout candidat doit fournir trois **rapports d'appréciation**.

Le fait de satisfaire aux exigences formelles d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier (préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche), ainsi que des ressources professorales du Département d'histoire.

Choix du projet de recherche

Le candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département d'histoire accepte de diriger sa thèse. Il doit prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission, ou prendre contact avec la direction de programme qui pourra guider cette démarche.

Le candidat qui demande son admission au doctorat accompagne cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, cette brève description (deux pages) comprendra les éléments suivants:

- type de projet de recherche retenu;
- titre de la recherche (au moins provisoire);
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- questions de recherche ou hypothèse de travail, s'il y a lieu;
- preuve de l'intérêt du sujet et aperçu de la question;
- indication des principales sources à exploiter.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le doctorat à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Aline Charles
aline.charles@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur qui se traduit dans l'application d'une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et par une ouverture plus grande à l'interdisciplinarité.

Au terme de ses études, la personne diplômée aura:

- acquis une culture historique solide dans le champ spatiotemporel ou thématique de sa recherche;
- acquis une ouverture sur des champs spatiotemporels et disciplinaires autres que celui de sa recherche;
- développé l'autonomie nécessaire pour poursuivre des recherches originales;
- acquis la capacité de communiquer par écrit et oralement les résultats de ses recherches;
- appris à exercer le métier d'historien, notamment dans un cadre de pratique universitaire.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Remarques sur les cours

Cours de sujets spéciaux **HST-7014** à **HST-7019**

Le sujet spécial est une mesure exceptionnelle, assujettie à la direction de programme. Elle ne s'applique qu'au champ de recherche de l'étudiant (géographique, chronologique ou méthodologique). La scolarité ne peut comporter plus de 6 crédits sous forme de sujet spécial.

Séminaires de la CEFAN (Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord) **GPL-7900** et **GPL-7901**

L'étudiant pourra s'inscrire à l'un de ces cours avec l'approbation de la direction de programme.

Travail de recherche

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse; cette contribution originale au savoir comporte en moyenne 300 pages.

Modalités d'évaluation

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de son mémoire ou de sa thèse, il en remet le texte à son directeur de recherche qui doit autoriser, à la suite de corrections, s'il y a lieu, le dépôt initial et, après une évaluation favorable, le dépôt final qui couronne la réussite du programme et l'obtention du grade visé. La direction de programme doit autoriser le choix de l'ensemble des examinateurs (jury) et autoriser l'acceptation du mémoire ou de la thèse pour la soutenance lors de la réception des rapports d'évaluation.

Au sujet des procédures d'évaluation, on consultera le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluation du progrès de l'étudiant dans tous les programmes

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction de programme d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

Concentration

Histoire de l'art

Obligation ou non de choisir une concentration

Le programme est aussi offert sans concentration

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Histoire (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-8000	Séminaire de doctorat	6,0
HST-8001	Examen de doctorat	6,0

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-8801	Activité de recherche - thèse 1	6,0
HST-8802	Activité de recherche - thèse 2	9,0 crédits/activité temps plein
HST-8803	Activité de recherche - thèse 3	9,0 crédits/activité temps plein
HST-8804	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
HST-8805	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
HST-8806	Activité de recherche - thèse 6	10,0 crédits/activité temps plein
HST-8807	Activité de recherche - thèse 7	10,0 crédits/activité temps plein
HST-8808	Activité de recherche - thèse 8	10,0 crédits/activité temps plein

Autres activités

Autres exigences (6 crédits)

1. 6 crédits parmi :

ETN-7011, GAD-7009, HAR-7001 à HAR-7017, HST-7000 à HST-7028, HST-7030, HST-7031

Les cours HAR-7001 à HAR-7017 sont réservés à l'étudiant qui a choisi la concentration en histoire de l'art.

Concentration

Histoire de l'art (6 crédits)

1. 6 crédits parmi :

ETN-7011, GAD-7009, HAR-7001 à HAR-7017, HST-7000 à HST-7028, HST-7030, HST-7031

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

HISTOIRE

Histoire ancienne

Grèce ancienne. Histoire de la guerre et des institutions militaires dans les cités grecques. Comportements sociopolitiques des Grecs anciens. Étude des documents épigraphiques d'époque hellénistique et impériale.

Patrick Baker

Histoire de l'Europe

Moyen Âge

Histoire : Occident médiéval, VIII^e-XV^e siècles. Histoire sociale et histoire de l'Église (monarchisme, papauté). Représentations de l'espace.

Didier Méhu

Période moderne

Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècles. Histoire politique et intellectuelle, France et Pays-Bas espagnols.

Michel De Waele

Période contemporaine

Politique internationale, Europe XIX^e-XX^e siècles. Histoire politique, militaire, économique. Deuxième Guerre mondiale. Liens entre l'histoire et la science politique, surtout en relations internationales.

Talbot Imlay

Europe contemporaine, XX^e siècle. Europe de l'Est et ex-Union soviétique. Relations internationales de l'Europe.

Renéo Lukic

Nouvelle-France, Québec, Canada

Couvert par 11 professeurs, le champ « Nouvelle-France, Québec et Canada » est l'un des plus importants du Département d'histoire. Les professeurs sont spécialistes de divers thèmes liés à l'histoire sociale, politique, économique, religieuse ou culturelle. Ils ont, de plus, développé des compétences collectives dans plusieurs champs de recherche particuliers dont :

- la francophonie internationale, le cadre impérial ou nord-américain, les espaces transnationaux;
- les constructions identitaires, les mémoires collectives, les relations interculturelles;
- les études politiques : culture, idéologies, représentations;
- les études sur le genre et les rapports sociaux de sexe;
- les dynamismes sociaux : famille, population, travail, migrations, âges de vie, médecine et santé;
- les études urbaines: économie, institutions, groupes sociaux;
- les rapports entre individus et institutions, le droit, l'État, l'Église, l'école;
- l'historiographie et l'épistémologie de l'histoire.

Ils ont recours à des approches méthodologiques telles que :

- l'analyse de discours;
- les micro-analyses;
- l'histoire orale;
- la biographie individuelle et collective.

Canada-Québec, 1760-1867. Histoire sociale et économique. Histoire de la région de Québec. Histoire de la santé, XVIII^e-XX^e siècles.

Jacques Bernier

Canada-Québec, du régime français à nos jours. Histoire socioreligieuse. Institutions religieuses. Religion populaire, représentations et comportements.

Brigitte Caulier

Canada-Québec, XX^e siècle. Histoire sociale : histoire de la vieillesse, histoire des femmes, histoire de la santé et du secteur hospitalier, histoire du travail.

Aline Charles

Canada-Québec, XIX^e-XX^e siècles. Histoire des femmes, histoire sociale. Professions paramédicales. Institutions sociosanitaires. Femmes et développement régional.

Johanne Daigle

Nouvelle-France XVII^e et XVIII^e siècles. Histoire amérindienne. Histoire missionnaire. Vie culturelle en Nouvelle France.

Paul-André Dubois

Québec et Canada, de la Conquête jusqu'au XX^e siècle. Histoire sociale et politique. Histoire de l'État et des institutions étatiques locales. Histoire urbaine. Droit, justice et police. Violence. Crime et société. Élités. Méthodologies de l'histoire.

Donald Fyson

Québec, XX^e siècle. Migrations forcées et relations interculturelles. Immigration, groupes ethniques et minorités linguistiques.

Lucille Guilbert

Canada-Québec, du régime français à l'industrialisation. Monde rural. Population et espace. Phénomènes migratoires. Dynamismes sociaux et familiaux.

Alain Laberge

Canada-Québec, du milieu du XIX^e siècle à nos jours. Développement économique du Québec, mondialisation et identité économique. Constructions identitaires. L'histoire comme discours social. Épistémologie et théorie de l'histoire.

Jocelyn Létourneau

Canada-Québec, de 1791 à nos jours. Francophonies nord-américaines. Histoire politique et culturelle : cultures politiques, mouvements migratoires, pensée scientifique, usages publics du passé, historiographie.

Martin Pâquet

Nouvelle-France et Atlantique Nord, XVI^e-XIX^e siècle. Relations Français-Amérindiens: histoire des contacts et des échanges Blancs-Amérindiens. Métissages. Pratiques alimentaires. Pêches et pêcheurs en Atlantique Nord.

Laurier Turgeon

Histoire des Amériques

États-Unis, XX^e siècle. Politique intérieure et extérieure : isolationnisme, internationalisme, conservatisme, libéralisme, anticommunisme.

Bernard Lemelin

Histoire de l'Afrique

Histoire politique et socioreligieuse de l'Afrique au sud du Sahara aux XIX^e-XX^e siècles et de ses relations avec le monde arabo-musulman. Histoire des constructions identitaires par l'islam, de l'enseignement religieux notamment franco-arabe. Récits de vie de leaders et militants islamiques.

Muriel Gomez-Perez

Histoire de la Chine

Histoire de la Chine, du XVI^e siècle à 1949. Histoire des relations entre la Chine et l'Occident, XVI^e siècle à 1949.

Shenwen Li

ARCHIVISTIQUE

L'option archivistique puise à plusieurs champs disciplinaires, en particulier les sciences historiques, les sciences de l'information, les sciences de l'organisation et le droit, afin de préparer les étudiants à la conservation des témoignages historiques, à la préservation des preuves légales et financières et à la gestion des outils administratifs. À ce titre, les activités permettent l'approfondissement des fonctions de création, de traitement, d'exploitation ou de conservation des archives et offrent la possibilité de concentrer la formation en gestion des documents administratifs ou en gestion des documents historiques.

Constitution et exploitation de la mémoire organique et consignée. Théories et technologies de l'information : mémoire associée, système informatique de classification et de repérage relationnel.

Martine Cardin

HISTOIRE DE L'ART

Art de l'Europe et art de l'Amérique du Nord

Art contemporain et québécois. Théorie et critique d'art. Sémiotique des arts visuels. Arts actuels. Art du XX^e siècle.

Marie Carani

Arts actuels. Histoire de l'art depuis 1960. Nouveaux médias dans l'art. Art et philosophie depuis 1960. Sociologie de l'art.

Maxime Coulombe

Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale : architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours. Architecture et représentation. Architecture et société.

Marc Grignon

Histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques, arts décoratifs) en Europe pour la période 1750-1925. Critique d'art et théorie de l'art. Histoire de la presse périodique. Histoire des musées. Littérature et les autres arts. Histoire culturelle.

Françoise Lucbert

Histoire et théories des pratiques architecturales (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.) des XX^e et XXI^e siècles. Théorie du paysage. Interventions et explorations urbaines contemporaines. Pratiques architecturales et art contemporain. Pratiques architecturales et société.

Luc Lévesque

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècles. « Images » (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.

Didier Méhu

Art au Québec et au Canada, XVII^e-XIX^e siècles. Art européen, XVIII^e et XIX^e siècles. Muséologie de l'art.

Didier Prioul

Histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques de la Renaissance et du Baroque européens (XIV^e-XVII^e siècles). Théorie de l'art. Art et littérature. Art et science.

Éva Struhal

Maîtrise en histoire - archivistique (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Exigences générales

Le candidat qui choisit d'effectuer un stage doit être titulaire d'un baccalauréat et avoir accumulé 30 crédits en archivistique lors de sa formation antérieure (au baccalauréat ou au certificat). Un candidat peut se voir imposer une scolarité probatoire ou être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de la session d'essai, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Le candidat qui choisit de rédiger un essai doit être titulaire d'un baccalauréat et avoir acquis deux années d'expérience professionnelle dans le champ de l'archivistique. Exceptionnellement, un candidat dont l'expérience est très vaste peut être jugé admissible, même s'il ne possède pas un grade de premier cycle. Il doit cependant satisfaire à toutes les autres exigences d'admission. Un candidat peut se voir imposer une scolarité probatoire ou être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de la session d'essai, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme se réserve le droit d'examiner d'un œil favorable le dossier d'un candidat qui a conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui a manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle d'études, ou encore de celui qui a acquis d'autres expériences jugées pertinentes.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier : préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat qui choisit d'effectuer un stage doit présenter un texte de deux pages dans lequel il décrit ses intérêts et objectifs professionnels et où il indique son intérêt pour un ou des champs d'études.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat qui choisit de rédiger un essai doit présenter un curriculum vitæ, une preuve attestant de ses réalisations professionnelles et un texte de deux pages dans lequel il décrit ses intérêts et objectifs professionnels et où il indique son intérêt pour un ou des champs d'études.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Martine Cardin

fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise à assurer le développement de la discipline en tant que domaine d'études et à former une personne professionnelle capable de concevoir et de mener à terme des projets spécialisés, de même que de gérer des services d'archives ou de gestion des documents administratifs.

Au terme du cheminement, l'étudiant devrait être en mesure de concevoir, planifier et superviser la réalisation de projets thématiques ou la gestion d'un service d'archives.

Au terme du cheminement, la personne professionnelle expérimentée devrait être capable de concevoir des pratiques professionnelles, de perfectionner de nouveaux secteurs ou de nouveaux moyens d'intervention, d'analyser et d'évaluer des pratiques archivistiques.

Évaluation du progrès de l'étudiant

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction de programme d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française. Il doit de plus faire la preuve de son aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais).

Le candidat devra se soumettre à un test d'anglais avant de s'inscrire à sa première session (sauf l'été). Selon les résultats obtenus, il devra suivre un ou deux cours d'anglais. La réussite de ce ou de ces cours confirmera que l'étudiant a atteint le niveau exigé. S'il arrivait qu'un étudiant soit si faible qu'aucun de ces cours ne lui soit accessible, il devra prendre les moyens nécessaires pour acquérir le niveau requis de connaissance de l'anglais en s'inscrivant à des cours de la formation continue ou à des cours du collégial. L'étudiant devra suivre le cours (ou un des cours) requis dès la première session (sauf l'été) de son inscription, sans quoi il ne pourra s'inscrire à la session suivante.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée lorsque le conseiller le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier de l'étudiant.

Exigence de résidence

Tous les programmes de maîtrise exigent une session de résidence. L'étudiant s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 24 crédits

Activités de formation communes

Archivistique (48 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MNG-6001	Management	3,0
SIO-6009	Système d'information	3,0

1. 6 crédits parmi :

GAD-7006, GAD-7008, SIO-6025

2. 6 crédits parmi :

GAD-7002, GAD-7009, GAD-7010

3. 12 crédits parmi :

GAD-7000, GAD-7001, GAD-7003, GAD-7004

4. 6 crédits parmi

les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ARL, COM, DRT, ETN, GAD (à l'exception des cours de la série 800), HST, MNG, MSL, SIO

5. 12 crédits parmi :

GAD-6000, GAD-7005

Maîtrise en histoire - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 4 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de diplomation ou de programme égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme pourra néanmoins accepter un candidat ayant obtenu une moyenne légèrement inférieure si son dossier témoigne d'une progression marquée ou d'une expérience pertinente.

Le titulaire d'un baccalauréat ès arts en histoire ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure en histoire est admissible. Le titulaire d'un baccalauréat en études anciennes, avec concentration en histoire, est admissible à la maîtrise en histoire si son projet de recherche porte sur l'histoire de l'Antiquité.

Le titulaire d'un baccalauréat d'une autre discipline devra effectuer une scolarité préparatoire pouvant atteindre 30 crédits de cours de premier cycle, selon l'évaluation de la direction de programme.

Exigences d'admission du candidat du Canada anglais

B.A. with Honours (histoire) : scolarité régulière de maîtrise;

B.A. with Honours (autre discipline) : scolarité préparatoire;

B.A. with Major (histoire) : scolarité préparatoire;

B.A. with Major (autre discipline), B.A. général : ce candidat doit posséder une formation équivalant à une majeure en histoire au premier cycle.

Le fait de satisfaire aux exigences formelles d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier (préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche) ainsi que des ressources professorales du Département d'histoire.

Choix du projet de recherche

Le candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département d'histoire accepte de diriger son mémoire. Il doit prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission, ou prendre contact avec la direction de programme qui pourra guider cette démarche.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise accompagne cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, cette brève description (deux pages) comprendra les éléments suivants :

- type de projet de recherche retenu;
- titre de la recherche (provisoire);
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- questions de recherche ou hypothèse de travail, s'il y a lieu;
- preuve de l'intérêt du sujet et aperçu de la question;
- indication des principales sources à exploiter.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Aline Charles
aline.charles@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectifs l'apprentissage de méthodes de recherche, l'élargissement et l'approfondissement des champs de connaissances et l'échange de méthodes et de connaissances.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée lorsque le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier de l'étudiant.

Exigence de résidence

Tous les programmes de maîtrise exigent une session de résidence. L'étudiant s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

Remarques sur les cours

Les 12 crédits de cours au choix sont répartis de la façon suivante :

- 6 crédits dans le champ de recherche principal du mémoire (géographique, chronologique ou méthodologique). Exceptionnellement, la direction de programme pourra accepter que ce séminaire traite d'un autre cadre spatio-temporel.
- 6 crédits en dehors du champ de recherche principal. Lorsqu'elle le jugera pertinent, la direction de programme acceptera qu'ils soient obtenus dans une autre discipline que l'histoire.

Le choix de ces séminaires doit être approuvé par la direction du programme.

Cours de sujets spéciaux **HST-7014** à **HST-7019**

Le sujet spécial est une mesure exceptionnelle, assujettie à la direction de programme. Elle ne s'applique qu'au champ de recherche de l'étudiant (géographique, chronologique ou méthodologique). La scolarité ne peut comporter plus de 6 crédits sous forme de sujet spécial.

Séminaires de la CEFAN (Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord) **GPL-7900** et **GPL-7901**

L'étudiant pourra s'inscrire à un de ces cours avec l'approbation de la direction de programme.

Travail de recherche

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte en moyenne 100 pages.

Modalités d'évaluation

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de son mémoire ou de sa thèse, il en remet le texte à son directeur de recherche qui doit autoriser, à la suite de corrections, s'il y a lieu, le dépôt initial et, après une évaluation favorable, le dépôt final qui couronne la réussite du programme et l'obtention du grade visé. La direction de programme doit autoriser le choix de l'ensemble des examinateurs (jury) et autoriser l'acceptation du mémoire ou de la thèse pour la soutenance lors de la réception des rapports d'évaluation.

Au sujet des procédures d'évaluation, on consultera le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluation du progrès de l'étudiant

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction de programme d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Histoire (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-6000	Projet de mémoire	6,0

1. 12 crédits parmi :

ETN-7011, GAD-7009, HST-7000 à HST-7022, HST-7024 à HST-7028, HST-7030, HST-7031

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-6811	Activité de recherche - mémoire 1	7,0 crédits/activité temps plein
HST-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
HST-6813	Activité de recherche - mémoire 3	8,0 crédits/activité temps plein
HST-6814	Activité de recherche - mémoire 4	8,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

HISTOIRE

Histoire ancienne

Grèce ancienne. Histoire de la guerre et des institutions militaires dans les cités grecques. Comportements sociopolitiques des Grecs anciens. Étude des documents épigraphiques d'époque hellénistique et impériale.

Patrick Baker

Histoire de l'Europe

Moyen Âge

Histoire : Occident médiéval, VIII^e-XV^e siècles. Histoire sociale et histoire de l'Église (monarchisme, papauté). Représentations de l'espace.

Didier Méhu

Période moderne

Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècles. Histoire politique et intellectuelle, France et Pays-Bas espagnols.

Michel De Waele

Période contemporaine

Politique internationale, Europe XIX^e-XX^e siècles. Histoire politique, militaire, économique. Deuxième Guerre mondiale. Liens entre l'histoire et la science politique, surtout en relations internationales.

Talbot Imlay

Europe contemporaine, XX^e siècle. Europe de l'Est et ex-Union soviétique. Relations internationales de l'Europe.

Renéo Lukic

Nouvelle-France, Québec, Canada

Couvert par 11 professeurs, le champ « Nouvelle-France, Québec et Canada » est l'un des plus importants du Département d'histoire. Les professeurs sont spécialistes de divers thèmes liés à l'histoire sociale, politique, économique, religieuse ou culturelle. Ils ont, de plus, développé des compétences collectives dans plusieurs champs de recherche particuliers dont :

- la francophonie internationale, le cadre impérial ou nord-américain, les espaces transnationaux;
- les constructions identitaires, les mémoires collectives, les relations interculturelles;
- les études politiques : culture, idéologies, représentations;
- les études sur le genre et les rapports sociaux de sexe;
- les dynamismes sociaux : famille, population, travail, migrations, âges de vie, médecine et santé;
- les études urbaines: économie, institutions, groupes sociaux;
- les rapports entre individus et institutions, le droit, l'État, l'Église, l'école;
- l'historiographie et l'épistémologie de l'histoire.

Ils ont recours à des approches méthodologiques telles que :

- l'analyse de discours;
- les micro-analyses;
- l'histoire orale;
- la biographie individuelle et collective.

Canada-Québec, 1760-1867. Histoire sociale et économique. Histoire de la région de Québec. Histoire de la santé, XVIII^e-XX^e siècles.

Jacques Bernier

Canada-Québec, du régime français à nos jours. Histoire socioreligieuse. Institutions religieuses. Religion populaire, représentations et comportements.

Brigitte Caulier

Canada-Québec, XX^e siècle. Histoire sociale : histoire de la vieillesse, histoire des femmes, histoire de la santé et du secteur hospitalier, histoire du travail.

Aline Charles

Canada-Québec, XIX^e-XX^e siècles. Histoire des femmes, histoire sociale. Professions paramédicales. Institutions sociosanitaires. Femmes et développement régional.

Johanne Daigle

Nouvelle-France XVII^e et XVIII^e siècles. Histoire amérindienne. Histoire missionnaire. Vie culturelle en Nouvelle France.

Paul-André Dubois

Québec et Canada, de la Conquête jusqu'au XX^e siècle. Histoire sociale et politique. Histoire de l'État et des institutions étatiques locales. Histoire urbaine. Droit, justice et police. Violence. Crime et société. Élités. Méthodologies de l'histoire.

Donald Fyson

Québec, XX^e siècle. Migrations forcées et relations interculturelles. Immigration, groupes ethniques et minorités linguistiques.

Lucille Guilbert

Canada-Québec, du régime français à l'industrialisation. Monde rural. Population et espace. Phénomènes migratoires. Dynamismes sociaux et familiaux.

Alain Laberge

Canada-Québec, du milieu du XIX^e siècle à nos jours. Développement économique du Québec, mondialisation et identité économique. Constructions identitaires. L'histoire comme discours social. Épistémologie et théorie de l'histoire.

Jocelyn Létourneau

Canada-Québec, de 1791 à nos jours. Francophonies nord-américaines. Histoire politique et culturelle : cultures politiques, mouvements migratoires, pensée scientifique, usages publics du passé, historiographie.

Martin Pâquet

Nouvelle-France et Atlantique Nord, XVI^e-XIX^e siècles. Relations Français-Amérindiens: histoire des contacts et des échanges Blancs-Amérindiens. Métissages. Pratiques alimentaires. Pêches et pêcheurs en Atlantique Nord.

Laurier Turgeon

Histoire des Amériques

États-Unis, XX^e siècle. Politique intérieure et extérieure : isolationnisme, internationalisme, conservatisme, libéralisme, anticomunisme.

Bernard Lemelin

Histoire de l'Afrique

Histoire politique et socioreligieuse de l'Afrique au sud du Sahara aux XIX^e-XX^e siècles et de ses relations avec le monde arabo-musulman. Histoire des constructions identitaires par l'islam, de l'enseignement religieux notamment franco-arabe. Récits de vie de leaders et militants islamiques.

Muriel Gomez-Perez

Histoire de la Chine

Histoire de la Chine, du XVI^e siècle à 1949. Histoire des relations entre la Chine et l'Occident, XVI^e siècle à 1949.

Shenwen Li

ARCHIVISTIQUE

L'option archivistique puise à plusieurs champs disciplinaires, en particulier les sciences historiques, les sciences de l'information, les sciences de l'organisation et le droit, afin de préparer les étudiants à la conservation des témoignages historiques, à la préservation des preuves légales et financières et à la gestion des outils administratifs. À ce titre, les activités permettent l'approfondissement des fonctions de création, de traitement, d'exploitation ou de conservation des archives et offrent la possibilité de concentrer la formation en gestion des documents administratifs ou en gestion des documents historiques.

Constitution et exploitation de la mémoire organique et consignée. Théories et technologies de l'information : mémoire associée, système informatique de classification et de repérage relationnel.

Martine Cardin

HISTOIRE DE L'ART

Art de l'Europe et art de l'Amérique du Nord

Art contemporain et québécois. Théorie et critique d'art. Sémiotique des arts visuels. Arts actuels. Art du XX^e siècle.

Marie Carani

Arts actuels. Histoire de l'art depuis 1960. Nouveaux médias dans l'art. Art et philosophie depuis 1960. Sociologie de l'art.

Maxime Coulombe

Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale : architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours. Architecture et représentation. Architecture et société.

Marc Grignon

Histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques, arts décoratifs) en Europe pour la période 1750-1925. Critique d'art et théorie de l'art. Histoire de la presse périodique. Histoire des musées. Littérature et les autres arts. Histoire culturelle.

Françoise Lucbert

Histoire et théories des pratiques architecturales (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.) des XX^e et XXI^e siècles, théorie du paysage, interventions et explorations urbaines contemporaines. Pratiques architecturales et art contemporain, pratiques architecturales et société.

Luc Lévesque

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècles. « Images » (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.

Didier Méhu

Art au Québec et au Canada, XVII^e-XIX^e siècles. Art européen, XVIII^e et XIX^e siècles. Muséologie de l'art.

Didier Prioul

Histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques de la Renaissance et du Baroque européens (XIV^e XVII^e siècles). Théorie de l'art. Art et littérature. Art et science.

Éva Struhal

Doctorat interuniversitaire en histoire de l'art (Ph. D.)

Admission

Exigences d'admission

Le candidat dépose son dossier d'admission à l'université où se trouve son directeur de recherche. Le comité de programme interuniversitaire évalue la demande à partir des éléments suivants qui constituent le dossier: grade universitaire de deuxième cycle (M.A. ou l'équivalent en histoire de l'art, en sciences humaines ou dans un domaine pertinent et connexe); l'excellence du dossier universitaire; la connaissance (compréhension et expression) du français et de l'anglais; trois rapports d'appréciation; l'expérience et les publications qui seront jointes; la qualité du projet de thèse accompagné d'une lettre du directeur éventuel; le dossier de demande de bourse, s'il y a lieu.

Étant donné que les séminaires pourront se donner en français ou en anglais, la connaissance des deux langues est essentielle. Tout candidat devra donc se présenter dans les délais prescrits à un examen oral et écrit visant à vérifier sa connaissance de cette langue seconde. Pendant sa scolarité, chaque étudiant sera donc réputé apte à comprendre l'autre langue. Dans certains cas où le sujet de thèse pourrait le requérir, le candidat devra faire la preuve de sa connaissance d'une troisième langue.

Le candidat qui ne possède pas de formation en histoire de l'art pourra se voir imposer une propédeutique dont le contenu sera déterminé par le comité de programme interuniversitaire, jusqu'à un maximum de 6 crédits choisis parmi les séminaires de la maîtrise en histoire de l'art.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne et, exceptionnellement, à la session d'hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Maxime Coulombe
418 656-2131, poste 7859
Télécopieur : 418 656-3603
maxime.coulombe@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectifs généraux

Ce programme assure une formation poussée en recherche, de façon à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents champs de recherche de l'histoire de l'art, ce qui se traduit par une contribution originale au savoir, par une ouverture plus grande au questionnement méthodologique de la discipline et par une incitation au travail interdisciplinaire.

Ce programme interuniversitaire, associant des compétences multiples et variées qui se complètent, participe de par sa nature et sa structure à cette redéfinition épistémologique de l'histoire de l'art et contribue à son développement.

Objectifs particuliers

Ce programme vise à :

- apporter au domaine de l'histoire de l'art une contribution scientifique qui intègre aux approches traditionnelles (historiographie, iconologie, analyse stylistique et formelle) les nouvelles approches d'analyse et de recherche issues des sciences humaines (sémiologie, sociologie critique, psychanalyse, féminisme, etc.);
- contribuer au développement de la discipline par l'étude tant des corpus artistiques québécois et canadiens qu'internationaux pour une période allant du Moyen Âge au XXI^e siècle.

Renseignements additionnels

Exigence de résidence

Tout étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet durant au moins une session. L'étudiant qui bénéficie d'une bourse doit toutefois se rappeler qu'il est généralement tenu de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de sa bourse.

Remarques sur les cours

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les quatre sessions (sauf l'été) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier et les étaler sur deux sessions au moins.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Travail de rédaction

Atelier de recherche

Activité dirigée par le directeur de thèse et orientée par le sujet de thèse de l'étudiant. Cet atelier a pour objectif d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation par le comité de thèse du projet de recherche détaillé. Ce projet, assorti d'un calendrier, doit être déposé à la fin de la première année.

Forum doctoral

Afin de promouvoir l'émergence d'une communauté intellectuelle au sein du programme, il y a, chaque session durant l'année scolaire, un forum qui rassemble les professeurs participant au programme et les étudiants en scolarité, où ceux-ci sont invités à présenter leurs travaux. En cours de scolarité, chaque étudiant doit, à partir de ses recherches de thèse, faire une présentation au forum, qui est évaluée par un jury composé de trois professeurs.

Examen de synthèse

Avant la cinquième session, l'étudiant doit passer avec succès un examen oral et écrit, qui est évalué par un jury composé des trois professeurs formant son comité de thèse. Cet examen, qui porte sur une liste de lecture, vise à vérifier si l'étudiant possède les connaissances suffisantes pour entreprendre la rédaction de sa thèse. L'étudiant qui ne peut satisfaire à cette exigence doit se réinscrire et se présenter à un second examen à la session suivante; l'échec à ce deuxième examen entraîne l'exclusion du programme.

Soutenance de thèse

L'étudiant au doctorat est tenu de présenter une thèse qui apporte une contribution originale et importante à l'avancement des connaissances en histoire de l'art. La thèse est soutenue devant un jury nommé par les responsables des études de deuxième et de troisième cycle de chacune des universités participantes sur proposition du comité de programme interuniversitaire. Ce jury est composé de quatre personnes, soit le directeur de recherche, les deux autres membres du comité de thèse et un membre extérieur aux quatre universités.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Histoire de l'art (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
HAR-8006	Atelier de recherche	6,0
HAR-8007	Examen de synthèse	9,0
HAR-8008	Forum doctoral	3,0

1. 12 crédits parmi :
HAR-8000 à HAR-8005

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
HAR-8801	Activité de recherche - thèse 1	4,0
HAR-8802	Activité de recherche - thèse 2	8,0 crédits/activité temps plein
HAR-8803	Activité de recherche - thèse 3	8,0 crédits/activité temps plein
HAR-8804	Activité de recherche - thèse 4	8,0 crédits/activité temps plein
HAR-8805	Activité de recherche - thèse 5	8,0 crédits/activité temps plein
HAR-8806	Activité de recherche - thèse 6	8,0 crédits/activité temps plein
HAR-8807	Activité de recherche - thèse 7	8,0 crédits/activité temps plein
HAR-8808	Activité de recherche - thèse 8	8,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Art contemporain. Théorie et critique d'art. Sémiotique des arts visuels. Art contemporain et québécois. Arts actuels. Art du XX^e siècle.

Marie Carani

Arts actuels, histoire de l'art depuis 1960, nouveaux médias dans l'art, art et philosophie depuis 1960, sociologie de l'art.

Maxime Coulombe

Architecture, de 1700 à nos jours. Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale: architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours (maîtrise); architecture du Québec et du Canada, 1700-1940 (doctorat). Architecture et représentation, architecture et société.

Marc Grignon

Histoire et théories des pratiques architecturales contemporaines (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.), théorie du paysage, interventions et explorations urbaines, pratiques architecturales et art contemporain, pratiques architecturales et société.

Luc Lévesque

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècle. «Images» (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.

Didier Méhu

Art de l'époque moderne: Canada (XVIII^e-XIX^e siècle), Québec (XVII^e-XIX^e siècle).

Didier Prioul

Maîtrise en histoire de l'art - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 31 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Le titulaire d'un baccalauréat ès arts en histoire de l'art, ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure (60 crédits) en histoire de l'art, est admissible. De plus, le candidat doit avoir conservé dans son précédent cycle d'études une moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent. La direction de programme se réserve le droit d'examiner d'un œil favorable le dossier d'un candidat qui a conservé une moyenne de cycle légèrement inférieure, mais qui a manifesté une progression marquée au cours de son précédent cycle d'études.

Le titulaire d'un baccalauréat d'une autre discipline du secteur des sciences humaines devra effectuer une scolarité préparatoire de 30 crédits du programme d'histoire de l'art du premier cycle, en particulier les cours obligatoires ou leurs équivalents. Ce nombre de crédits pourra être réduit selon la pertinence des cours précédemment suivis, du projet de recherche et de la qualité du dossier.

Pour le titulaire d'un baccalauréat comportant une mineure en histoire de l'art, on exigera 15 crédits supplémentaires choisis parmi les cours du premier cycle d'histoire de l'art. Dans ce cas, on appliquera les mêmes règles de réduction éventuelle de la scolarité préparatoire, mais en ne considérant que les cours du baccalauréat n'entrant pas dans la mineure en histoire de l'art.

Le titulaire d'un baccalauréat en architecture, ou l'équivalent, est admissible pourvu qu'il ait obtenu, au premier cycle, au moins 9 crédits pour des cours d'histoire de l'art ou de l'architecture ainsi qu'une moyenne de programme ou de diplomation, le cas échéant, minimale de 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ces cours.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à ce programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Choix du projet de recherche

Le candidat venant de l'Université Laval doit s'assurer qu'un professeur du Département d'histoire accepte de diriger sa recherche. Il doit donc prendre contact avec ce professeur avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise doit accompagner cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comportera les éléments suivants:

- titre provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti.

Le candidat venant d'une autre université devra fournir, avec sa demande d'admission, les éléments d'information suivants sur son projet de recherche:

- titre provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet, dans l'espace et dans le temps.

À la fin de sa première session d'inscription, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter:

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur du Département d'histoire qui acceptera de le diriger et faire approuver ce projet par la direction de programme. Le candidat de l'extérieur, qui ne connaît aucun professeur, spécialiste du champ de recherche dans lequel il veut faire ses études de maîtrise, peut, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser à la direction de programme en précisant le champ dans lequel il entend se spécialiser; le nécessaire sera fait pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

Exigences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis à la maîtrise.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

La connaissance d'une troisième langue peut être exigée lorsque le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier de l'étudiant.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise à l'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Didier Prioul
Didier.Prioul@hst.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Les études de maîtrise en histoire de l'art se veulent assez souples et étendues pour permettre de former un spécialiste apte à diffuser et à faire progresser la connaissance de l'art.

L'étudiant y approfondira ses connaissances de l'art, en même temps qu'il se familiarisera avec les méthodes de travail propres au champ de recherche qu'il aura choisi. L'approche de l'œuvre d'art et des phénomènes artistiques sera principalement historique, analytique et critique.

Dans ses études et ses travaux de recherche, l'étudiant s'appuiera autant que possible, et selon les sujets, sur l'étude directe des objets d'art et des sources premières. Il devra simultanément se familiariser avec les problèmes que ces œuvres posent: leur commande, leur lieu d'exécution, leur histoire, leur contexte politico-socio-culturel et, le cas échéant, les différentes hypothèses déjà formulées à leur propos. Enfin, l'étudiant sera appelé à approfondir les théories artistiques relatives à la discipline et, plus particulièrement, celles qui sont en étroite relation avec son champ de recherche.

Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode (recherche, interprétation et rédaction) et qu'il possède une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

Renseignements additionnels

Exigence de résidence

Tout étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet durant au moins une session. L'étudiant qui bénéficie d'une bourse doit toutefois se rappeler qu'il est généralement tenu de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de sa bourse.

Remarques sur les cours

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les quatre sessions (sauf l'été) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier et les étaler sur deux sessions au moins.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de programme égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Travail de rédaction

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte environ 100 pages dactylographiées. L'évaluation finale du mémoire est faite par trois examinateurs.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Histoire de l'art (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
HAR-6000	Projet de mémoire	6,0

1. 12 crédits parmi :

ETN-7011, HAR-7001 à HAR-7018

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
HAR-6811	Activité de recherche - mémoire 1	7,0 crédits/activité temps plein
HAR-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
HAR-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
HAR-6814	Activité de recherche - mémoire 4	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Art contemporain et québécois. Théorie et critique d'art. Sémiotique des arts visuels. Arts actuels. Art du XX^e siècle.
Marie Carani

Arts actuels, histoire de l'art depuis 1960, nouveaux médias dans l'art, art et philosophie depuis 1960, sociologie de l'art.
Maxime Coulombe

Histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale: architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours. Architecture et représentation, architecture et société.

Marc Grignon

Histoire et théories des pratiques architecturales contemporaines (architecture, architecture de paysage, design urbain, pratiques hybrides, etc.) des XX^e et XXI^e siècles. Théorie du paysage. Interventions et explorations urbaines contemporaines. Pratiques architecturales et art contemporain. Pratiques architecturales et société.

Luc Lévesque

Histoire des arts plastiques (peinture, sculpture, arts graphiques, arts décoratifs) en Europe pour la période 1750-1925 : critique d'art et théorie de l'art. Histoire de la presse périodique. Histoire des musées. Littérature et les autres arts. Histoire culturelle.

Françoise Lucbert

Occident médiéval, VIII^e-XIII^e siècle. «Images» (peinture, sculpture, enluminures, etc.) et architecture.

Didier Méhu

Art au Québec et au Canada XVII^e-XIX^e siècle. Art européen XVIII^e-XIX^e siècle. Muséologie de l'art.

Didier Prioul

Maîtrise en communication publique - journalisme économique (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un court document (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

Exigences particulières

Le stage est réservé exclusivement aux résidents du Canada.

Sur la base de certaines exigences particulières d'admission décrites ci-dessous, le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire et de ses compétences linguistiques en français et en anglais (et dans une autre langue pour certains stages), en plus de ses aptitudes professionnelles. Pour la spécialité en journalisme économique, le candidat admissible est invité à se présenter à un concours comportant des tests relatifs au français et à l'anglais, une interrogation écrite sur l'actualité et un entretien permettant d'évaluer ses aptitudes professionnelles.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Certaines candidatures peuvent être refusées en raison d'un manque de stages.

Spécialité en journalisme économique

Les bases d'admission sont un baccalauréat en journalisme (ou une formation de premier cycle comportant au moins 30 crédits en journalisme) ou un diplôme universitaire de premier cycle jumelé à une expérience pertinente d'au moins un an en journalisme (la candidature d'un journaliste d'expérience, mais ne possédant pas de diplôme universitaire, peut être reçue de façon exceptionnelle et jugée par le comité de programme). Le candidat doit également faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Guyline Martel

guyline.martel@com.ulaval.ca

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme est un programme de formation de 48 crédits qui, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Les programmes de deuxième cycle visent l'acquisition de connaissances spécialisées les plus à jour dans des secteurs particuliers d'un domaine du savoir. Ils doivent aussi permettre d'en faire la synthèse et de maîtriser les habiletés nécessaires à leur utilisation dans des situations nouvelles.

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Au terme d'un programme de maîtrise, le diplômé:

- connaîtra les fondements de son domaine du savoir;
- maîtrisera la méthodologie propre aux secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure d'étudier des problèmes nouveaux relevant de son domaine du savoir en vue d'y apporter des solutions inédites;
- sera capable de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- sera apte à intervenir, de façon appropriée, dans son milieu de travail en utilisant les connaissances et les méthodes propres à son domaine du savoir;
- sera en mesure de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de son art ou de sa profession.

Objectifs particuliers - cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, l'étudiant devrait:

- avoir acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- avoir acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- avoir développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- être capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Objectifs particuliers - cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, l'étudiant devrait:

- avoir développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- savoir appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- avoir acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- être capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un rapport de stage comprenant la présentation de l'organisation d'accueil et des productions réalisées ainsi que l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

Renseignements additionnels

Remarques sur les cours

Exigences relatives à l'essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Exigence relative au stage

Le stage doit donner lieu à la production d'un rapport d'une cinquantaine de pages, qui est l'activité de synthèse de ce cheminement. Le rapport est évalué par un professeur responsable et un superviseur en milieu de travail. Il donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Profil

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 24 crédits

Activités de formation communes

Journalisme économique (48 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-6002	Études de cas en journalisme	3,0
COM-6009	Communication publique : problèmes et enjeux	3,0
COM-6030	Projet d'essai et rapport réflexif	3,0
COM-7018	Économie politique des médias	3,0

1. 6 à 12 crédits parmi :

COM-6008, COM-6033, COM-7020 à COM-7022

2. 12 à 18 crédits parmi :

COM-6000, COM-6003 à COM-6005, COM-6007, COM-6010, COM-6014, COM-6016, COM-6032, COM-6034, COM-7000 à COM-7005, COM-7007 à COM-7017, ECN-6951, ERU-7001, ETI-7013, ETI-7014, GGR-7016, GIE-6000, POL-7016, POL-7020

3. 12 crédits

COM-6006 ou COM-6024

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12,0

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Pratiques professionnelles de la communication

Examen des pratiques déjà bien institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité, de même que des pratiques en émergence, notamment en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques, processus de médiatisation de l'espace public, transformations de l'industrie des médias et des modes de communication institutionnelle des organisations et des entreprises.

Frédéric Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Jean-Claude Cossette, Jean Charron, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Thierry Giasson, Marianne Kugler, Alain Lavigne, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Thierry Watine

Communication et intervention sociale

Étude des opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Isabelle Clerc, Penelope Daignault, Christian Desilets, June Marchand, Manon Niquette, Guy Paquette, Florence Piron

Communication, représentations et discours publics

Analyse des contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif, les représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information, argumentation en communication publique, réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Josette Brun, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Véronique Nguyen-Duy, Jacques Rivet

Maîtrise en communication publique - journalisme international (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un court document (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

Exigences particulières

Le stage est réservé exclusivement aux résidents du Canada.

Sur la base de certaines exigences particulières d'admission décrites ci-dessous, le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire et de ses compétences linguistiques en français et en anglais (et dans une autre langue pour certains stages), en plus de ses aptitudes professionnelles. Pour la spécialité en journalisme international, le candidat admissible est invité à se présenter à un concours comportant des tests relatifs au français et à l'anglais, une interrogation écrite sur l'actualité et un entretien permettant d'évaluer ses aptitudes professionnelles.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Certaines candidatures peuvent être refusées en raison d'un manque de stages.

Spécialité en journalisme international

Les bases d'admission sont un baccalauréat en journalisme (ou une formation de premier cycle comportant au moins 30 crédits en journalisme) ou un diplôme universitaire de premier cycle jumelé à une expérience pertinente d'au moins un an en journalisme (la candidature d'un journaliste d'expérience, mais ne possédant pas de diplôme universitaire, peut être reçue de façon exceptionnelle et jugée par le comité de programme). Le candidat doit également faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).

L'étudiant qui choisit le stage doit le faire dans l'un des quatre établissements partenaires en Europe: École supérieure de journalisme de Lille (France), Centre de formation des journalistes de Paris (France), École de journalisme de Louvain (Belgique), Département de journalisme de la City University de Londres (Grande-Bretagne), tandis que l'essai est exclusivement suivi à l'Université Laval.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Guylaine Martel

guyaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme est un programme de formation de 48 crédits qui, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Les programmes de deuxième cycle visent l'acquisition de connaissances spécialisées les plus à jour dans des secteurs particuliers d'un domaine du savoir. Ils doivent aussi permettre d'en faire la synthèse et de maîtriser les habiletés nécessaires à leur utilisation dans des situations nouvelles.

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Au terme d'un programme de maîtrise, le diplômé:

- connaîtra les fondements de son domaine du savoir;
- maîtrisera la méthodologie propre aux secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure d'étudier des problèmes nouveaux relevant de son domaine du savoir en vue d'y apporter des solutions inédites;
- sera capable de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- sera apte à intervenir, de façon appropriée, dans son milieu de travail en utilisant les connaissances et les méthodes propres à son domaine du savoir;
- sera en mesure de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de son art ou de sa profession.

Objectifs particuliers - cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, l'étudiant devrait:

- avoir acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- avoir acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- avoir développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- être capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Objectifs particuliers - cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, l'étudiant devrait:

- avoir développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- savoir appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- avoir acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- être capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un rapport de stage comprenant la présentation de l'organisation d'accueil et des productions réalisées ainsi que l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

Renseignements additionnels

Remarques sur les cours

Exigences relatives à l'essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Exigence relative au stage

Le stage doit donner lieu à la production d'un rapport d'une cinquantaine de pages, qui est l'activité de synthèse de ce cheminement. Le rapport est évalué par un professeur responsable et un superviseur en milieu de travail. Il donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Profil

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 24 crédits

Activités de formation communes

Journalisme international (48 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-6002	Études de cas en journalisme	3,0
COM-6009	Communication publique : problèmes et enjeux	3,0
COM-6030	Projet d'essai et rapport réflexif	3,0
COM-6033	Problèmes contemporains du journalisme international	3,0
COM-6034	Actualité internationale	3,0

1. 6 à 12 crédits parmi :

COM-6008, COM-7020 à COM-7022

2. 3 à 15 crédits parmi :

ECN-6951, ERU-7001, ETI-7013, ETI-7014, GGR-7016, GIE-6000, POL-7016, POL-7020

3. 0 à 12 crédits parmi :

COM-6000, COM-6003 à COM-6005, COM-6007, COM-6014, COM-6016, COM-6032, COM-7000 à COM-7004, COM-7007, COM-7008, COM-7010 à COM-7017

4. 12 crédits

COM-6006 ou COM-6024

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12,0

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Pratiques professionnelles de la communication

Examen des pratiques déjà bien institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité, de même que des pratiques en émergence, notamment en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques, processus de médiatisation de l'espace public, transformations de l'industrie des médias et des modes de communication institutionnelle des organisations et des entreprises.

Frédéric Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Jean-Claude Cossette, Jean Charron, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Thierry Giasson, Marianne Kugler, Alain Lavigne, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Thierry Watine

Communication et intervention sociale

Étude des opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Isabelle Clerc, Penelope Daignault, Christian Desilets, June Marchand, Manon Niquette, Guy Paquette, Florence Piron

Communication, représentations et discours publics

Analyse des contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif, les représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information, argumentation en communication publique, réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Josette Brun, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Véronique Nguyen-Duy, Jacques Rivet

Maîtrise en communication publique - journalisme scientifique (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un court document (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

Exigences particulières

Le stage pendant la maîtrise est réservé exclusivement aux résidents du Canada.

Sur la base de certaines exigences particulières d'admission décrites ci-dessous, le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire et de ses compétences linguistiques en français et en anglais (et dans une autre langue pour certains stages), en plus de ses aptitudes professionnelles. Pour la spécialité en journalisme scientifique, le candidat admissible est invité à se présenter à un concours comportant des tests relatifs au français et à l'anglais, une interrogation écrite sur l'actualité et un entretien permettant d'évaluer ses aptitudes professionnelles.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Certaines candidatures peuvent être refusées en raison d'un manque de stages.

Spécialité en journalisme scientifique

Pour la maîtrise en communication publique - journalisme scientifique, les bases d'admission sont un baccalauréat en journalisme (ou une formation de premier cycle comportant au moins 30 crédits en journalisme) ou un diplôme universitaire de premier cycle jumelé à une expérience pertinente d'au moins un an en journalisme (la candidature d'un journaliste d'expérience, mais ne possédant pas de diplôme universitaire, peut être reçue de façon exceptionnelle et jugée par le comité de programme). Le candidat doit également faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Guyline Martel

guyline.martel@com.ulaval.ca

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme est un programme de formation de 48 crédits qui, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Les programmes de deuxième cycle visent l'acquisition de connaissances spécialisées les plus à jour dans des secteurs particuliers d'un domaine du savoir. Ils doivent aussi permettre d'en faire la synthèse et de maîtriser les habiletés nécessaires à leur utilisation dans des situations nouvelles.

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Au terme d'un programme de maîtrise, le diplômé:

- connaîtra les fondements de son domaine du savoir;
- maîtrisera la méthodologie propre aux secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure d'étudier des problèmes nouveaux relevant de son domaine du savoir en vue d'y apporter des solutions inédites;
- sera capable de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- sera apte à intervenir, de façon appropriée, dans son milieu de travail en utilisant les connaissances et les méthodes propres à son domaine du savoir;
- sera en mesure de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de son art ou de sa profession.

Objectifs particuliers - cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, l'étudiant devrait:

- avoir acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- avoir acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- avoir développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- être capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Objectifs particuliers - cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, l'étudiant devrait:

- avoir développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- savoir appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- avoir acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- être capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un rapport de stage comprenant la présentation de l'organisation d'accueil et des productions réalisées ainsi que l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

Renseignements additionnels

Remarques sur les cours

Exigences relatives à l'essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Exigence relative au stage

Le stage doit donner lieu à la production d'un rapport d'une cinquantaine de pages, qui est l'activité de synthèse de ce cheminement. Le rapport est évalué par un professeur responsable et un superviseur en milieu de travail. Il donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Profil

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 24 crédits

Activités de formation communes

Journalisme scientifique (48 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-6002	Études de cas en journalisme	3,0
COM-6009	Communication publique : problèmes et enjeux	3,0
COM-6030	Projet d'essai et rapport réflexif	3,0
COM-7020	Journalisme scientifique	3,0

1. 6 à 12 crédits parmi :

COM-6008, COM-6033, COM-7021, COM-7022

2. 12 à 18 crédits parmi :

COM-6000, COM-6003 à COM-6005, COM-6007, COM-6010, COM-6014, COM-6016, COM-6032, COM-6034, COM-7000 à COM-7005, COM-7007 à COM-7017, ECN-6951, ERU-7001, ETI-7013, ETI-7014, GGR-7016, GIE-6000, POL-7016, POL-7020

3. 12 crédits

COM-6006 ou COM-6024

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12,0

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Pratiques professionnelles de la communication

Examen des pratiques déjà bien institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité, de même que des pratiques en émergence, notamment en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique. Évolution des pratiques, processus de médiatisation de l'espace public, transformations de l'industrie des médias et des modes de communication institutionnelle des organisations et des entreprises.

Frédéric Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Jean-Claude Cossette, Jean Charron, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Thierry Giasson, Marianne Kugler, Alain Lavigne, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Thierry Watine

Communication et intervention sociale

Étude des opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Isabelle Clerc, Penelope Daignault, Christian Desilets, June Marchand, Manon Niquette, Guy Paquette, Florence Piron

Communication, représentations et discours publics

Analyse des contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif, les représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information, argumentation en communication publique, réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Josette Brun, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Véronique Nguyen-Duy, Jacques Rivet

Doctorat en linguistique (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 1^{er} juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou d'un diplôme jugé équivalent. Pour le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir, les exigences précisées en vue de l'admission à la maîtrise s'appliquent. Dans ce dernier cas, on s'attend à ce que la formation méthodologique reçue à la maîtrise ait déjà préparé à la recherche en sciences du langage.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, de même qu'un texte de deux pages (environ 600 mots), rédigé en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche, la spécialité ainsi que la concentration choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes : avoir terminé sa scolarité de maîtrise, démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat, obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.

Sessions d'admission

Les nouveaux candidats peuvent être admis aux sessions suivantes: automne, hiver, exceptionnellement à l'été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directrice du programme

Claudia Borgonovo
418 656-2422
Télécopieur : 418 656-2622
claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original.

Il vise à donner à l'étudiant une méthode pour la description systématique des données linguistiques et l'étude des enjeux théoriques qui en découlent.

Champs de recherche: phonologie, morphologie, syntaxe, phonétique.

Théories: grammaire générative, linguistique fonctionnelle, psychomécanique du langage.

Langues: anglais, catalan, espagnol, français, grec, inuit, polonais, russe.

Autres champs: lexicologie et lexicographie, linguistique historique, sémiotique, linguistique et informatique.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité soit, **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant les trois premières sessions de son programme, pour répondre aux exigences de la scolarité et de l'examen de doctorat.

Remarques sur les cours

Exigences particulières concernant l'examen de doctorat

Un examen de doctorat est imposé à l'étudiant, conformément à la politique de la **Faculté des études supérieures et postdoctorales**. Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche, ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son champ de recherche et d'en définir la portée scientifique, sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4 000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois questions. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

Travail de recherche

Exigences particulières concernant la thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat lorsqu'il n'y a pas de codirecteur de thèse. La prélecture consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury (art. 280 du **Règlement des études**). La prélecture donne à l'étudiant l'occasion, avant l'évaluation terminale, d'apporter à son texte les corrections jugées importantes.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Concentrations

Langue et société

Linguistique théorique et descriptive

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Linguistique (6 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-8001	Examen de doctorat I	4,0
LNG-8002	Examen de doctorat II	2,0

Recherche linguistique

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-8811	Activité de recherche - thèse 1	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-8812	Activité de recherche - thèse 2	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-8813	Activité de recherche - thèse 3	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-8814	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
LNG-8815	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
LNG-8816	Activité de recherche - thèse 6	11,0 crédits/activité temps plein
LNG-8817	Activité de recherche - thèse 7	11,0 crédits/activité temps plein
LNG-8818	Activité de recherche - thèse 8	11,0 crédits/activité temps plein

Autres activités

Autres exigences (12 crédits)

1. 12 crédits

Réussir les cours exigés de sa concentration.

Concentrations

Langue et société (12 crédits)

1. 12 crédits parmi :

ETN-7015, GPL-7900, LNG-7003 à LNG-7005, LNG-7007, LNG-7009, LNG-7014 à LNG-7018, LNG-7020, LNG-7021, LNG-7046, LNG-7048, LNG-7049, LNG-7054 à LNG-7056, LNG-7060, LNG-8000, TRD-7004 à TRD-7006

Linguistique théorique et descriptive (12 crédits)

1. 12 crédits parmi :

LNG-7002, LNG-7004, LNG-7006, LNG-7007, LNG-7010, LNG-7011, LNG-7014, LNG-7015, LNG-7017, LNG-7019, LNG-7021, LNG-7042 à LNG-7045, LNG-7052, LNG-7054 à LNG-7056, LNG-7060, LNG-8000

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Concentration : Linguistique théorique et descriptive

Sémantique des cas. Grammaire historique de l'anglais. Linguistique cognitive. Linguistique différentielle de l'anglais et du polonais.
Barbara Bacz

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.
Claudia Borgonovo

Traductologie. Traduction littéraire. Traduction de la littérature pour la jeunesse. Linguistique et traduction. Syntaxe, morphosyntaxe. Sémantique.
Sarah Cummins

Morphologie et syntaxe anglaises. Psychomécanique du langage. Complémentation et contrôle. Verbe. Auxiliaires modaux. Grammaire cognitive. Sémantique grammaticale.
Patrick Duffley

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.
Manuel Espanol Echevarria

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique, langue maternelle et seconde).
Darlene LaCharité

Psychomécanique du langage. Morphologie et syntaxe opératives du français contemporain (du point de vue psychomécanique). Linguistique et dialectologie inuites (dialectes de l'Arctique canadien de l'ouest : uumarmiutun, inuvialuktun et kangiryuarmintun).
Ronald Lowe

Phonologie et morphologie génératives. Traitement phonologique des emprunts lexicaux.
Carole Paradis

Phonétique expérimentale. Production et perception de la parole. Contrôle moteur.
Johanna-Pascale Roy

Concentration : Langue et société

Lexicologie, lexicographie et sémantique (langue française). Formation des mots. Histoire de la langue. Diversité linguistique. Corpus (théorie et analyse).
Bruno Courbon

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.
Aline Francoeur

Linguistique et informatique.
Jacques Ladouceur

Lexicographie (aspects théoriques et pratiques). Lexicologie. Normes et usages du français en contexte québécois. Géographie linguistique.
Claude Vereault

Sociolinguistique. Analyse du discours. Analyse conversationnelle. Ethnométhodologie. Rhétorique.
Diane Vincent

Doctorat en linguistique - didactique des langues (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 1^{er} juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou d'un diplôme jugé équivalent. Pour le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir, les exigences précisées en vue de l'admission à la maîtrise s'appliquent. Dans ce dernier cas, on s'attend à ce que la formation méthodologique reçue à la maîtrise ait déjà préparé à la recherche en sciences du langage.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, de même qu'un texte de deux pages (environ 600 mots), rédigé en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes: avoir terminé sa scolarité de maîtrise, démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat, obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.

Sessions d'admission

Les nouveaux candidats peuvent être admis aux sessions suivantes: automne, hiver, exceptionnellement à l'été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directrice du programme

Claudia Borgonovo
418 656-2422
Télécopieur : 418 656-2622
claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original.

Il donne à l'étudiant l'occasion de procéder à l'étude méthodique de questions soulevées dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, afin de contribuer à l'avancement des connaissances aussi bien pratiques que théoriques dans le domaine. Elle suppose, le plus souvent, une approche multidisciplinaire des questions en jeu.

Champs de recherche: acquisition des langues secondes (perspective socioculturelle, perspective de la grammaire universelle et perspective psycholinguistique); psycholinguistique et acquisition des langues secondes, psychologie sociale et acquisition des

langues secondes, caractéristiques de l'apprenant d'une langue seconde et différences individuelles; linguistique et acquisition des langues secondes; acquisition du lexique en langue seconde, lecture en langue seconde, écriture en langue seconde, littératie et bilittératie; phonétique corrective en langue seconde, phonétique différentielle; interaction en classe de langue seconde; enseignement des langues secondes axé sur le contenu; didactique en milieu minoritaire, en classe d'accueil ou en immersion; culture et didactique des langues secondes; applications des nouvelles technologies à la didactique des langues secondes; formation des enseignants d'une langue seconde.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributoire à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Remarques sur les cours

Exigences particulières concernant l'examen de doctorat

Un examen de doctorat est imposé à l'étudiant, conformément à la politique de la **Faculté des études supérieures et postdoctorales**. Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche, ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son champ de recherche et d'en définir la portée scientifique, sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4 000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois questions. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

Travail de recherche

Exigences particulières concernant la thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat lorsqu'il n'y a pas de codirecteur de thèse. La prélecture consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury (art. 280 du **Règlement des études**). La prélecture donne à l'étudiant l'occasion, avant l'évaluation terminale, d'apporter à son texte les corrections jugées importantes.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Didactique des langues (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-7002	Méthodologie de recherche en didactique des langues	3,0
LNG-8001	Examen de doctorat I	4,0
LNG-8002	Examen de doctorat II	2,0

1. 9 crédits parmi :

LNG-7000, LNG-7001, LNG-7008, LNG-7012, LNG-7014, LNG-7015, LNG-7020, LNG-7022 à LNG-7029, LNG-7033 à LNG-7035, LNG-7037, LNG-7040, LNG-7041, LNG-7053 à LNG-7058, LNG-7060, LNG-8000

Recherche didactique langues

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-8801	Activité de recherche - thèse 1	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-8802	Activité de recherche - thèse 2	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-8803	Activité de recherche - thèse 3	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-8804	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
LNG-8805	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
LNG-8806	Activité de recherche - thèse 6	11,0 crédits/activité temps plein
LNG-8807	Activité de recherche - thèse 7	11,0 crédits/activité temps plein
LNG-8808	Activité de recherche - thèse 8	11,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnole langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

[Claudia Borgonovo](#)

Didactique d'une langue seconde en contexte d'immersion ou de classe d'accueil. Développement de la littératie. Évaluation en langue seconde.

[Zita De Koninck](#)

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive: espagnol, catalan, grec moderne.

[Manuel Espanol Echevarria](#)

Acquisition d'une langue seconde. Aspects psycholinguistiques du bilinguisme. Apprentissage de l'anglais langue seconde.

[Kirsten Hummel](#)

Didactique et acquisition d'une langue seconde.

[Diane Huot](#)

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique langue maternelle et seconde).

Darlene LaCharité

Didactique de l'anglais langue seconde (aspects socioculturels, recherche qualitative).

Susan Parks

Russe. Didactique et sémiotique.

Alexandre Sadetsky

Linguistique appliquée. Mesure et évaluation d'une langue seconde/étrangère (Test Development, Construct Validity, Washback). Acquisition de l'anglais langue seconde (Language strategies). Écriture de l'anglais langue seconde (Content-Based Instruction).

Shahzad Saif

Doctorat en linguistique - traductologie (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 1^{er} juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'une maîtrise en traduction ou être titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir et témoigner d'une expérience jugée équivalente à la maîtrise en traduction.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, de même qu'un texte de deux pages (environ 600 mots), rédigé en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes : avoir terminé sa scolarité de maîtrise, démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat, obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.

Sessions d'admission

Les nouveaux candidats peuvent être admis aux sessions suivantes : automne, hiver, exceptionnellement à l'été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directrice du programme

Claudia Borgonovo
418 656-2422
Télécopieur : 418 656-2622
claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original.

Il vise à donner à l'étudiant la possibilité de réfléchir de façon théorique à la traduction, d'un point de vue comparatiste, terminologique, historique, idéologique ou statistique, ou dans le cadre des recherches actuelles sur l'aménagement et l'automatisation en terminologie, la pédagogie de la traduction, l'interprétation consécutive ou simultanée, l'onomastique, ou enfin à la lumière des différentes théories actuelles de la traduction.

Combinaisons linguistiques : traduction de l'anglais vers le français, traduction du français vers l'anglais, traduction de l'espagnol vers le français, traduction du russe vers le français.

Domaines d'application : traduction technique et scientifique, journalistique, commerciale, juridique, littéraire, sociologique, médicale et pharmaceutique, traduction économique.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité soit, **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant les trois premières sessions de son programme, pour répondre aux exigences de la scolarité et de l'examen de doctorat.

Remarques sur les cours

Exigences particulières concernant l'examen de doctorat

Un examen de doctorat est imposé à l'étudiant, conformément à la politique de la **Faculté des études supérieures et postdoctorales**. Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche, ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son champ de recherche et d'en définir la portée scientifique, sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche de l'étudiant et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4 000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois questions. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

Travail de recherche

Exigences particulières concernant la thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat lorsqu'il n'y a pas de codirecteur de thèse. La prélecture consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury (art. 280 du **Règlement des études**). La prélecture donne à l'étudiant l'occasion, avant l'évaluation terminale, d'apporter à son texte les corrections jugées importantes.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Traductologie (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-8001	Examen de doctorat I	4,0
LNG-8002	Examen de doctorat II	2,0

1. 12 crédits parmi :

LNG-7004, LNG-7054 à LNG-7056, LNG-7060, LNG-8000, TRD-7000, TRD-7002 à TRD-7006, TRD-7008, TRD-7009, TRD-7011, TRD-7016 à TRD-7018, TRD-7024 à TRD-7027

Recherche traductologie

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-8821	Activité de recherche - thèse 1	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-8822	Activité de recherche - thèse 2	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-8823	Activité de recherche - thèse 3	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-8824	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
LNG-8825	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
LNG-8826	Activité de recherche - thèse 6	11,0 crédits/activité temps plein
LNG-8827	Activité de recherche - thèse 7	11,0 crédits/activité temps plein
LNG-8828	Activité de recherche - thèse 8	11,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique de la traduction. Linguistique différentielle (anglais/français). Traduction générale et spécialisée (littéraire, scientifique, technique, sciences humaines, relations internationales). Ethnotraductologie. Traduction de la métaphore.

[Isabelle Collombat](#)

Traductologie. Traduction littéraire. Traduction de la littérature pour la jeunesse. Linguistique et traduction. Syntaxe. Morphosyntaxe. Sémantique.

[Sarah Cummins](#)

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

[Aline Francoeur](#)

Traductologie. Terminologie. Métalexicographie. Lexicologie. Rédactologie. Langages de spécialité (droit, économie, finance). Jurilinguistique. Aménagement linguistique. Formation des traducteurs.

[Zélie Guével](#)

Traduction générale, sociologie et littéraire : anglais-français, espagnol-français. Réceptivité. Traduction et postcolonialisme.
Traduction et questions identitaires.

Louis Jolicoeur

Maîtrise en linguistique - didactique des langues (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 1^{er} juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique, en éducation ou dans un domaine connexe, ou d'un diplôme jugé équivalent. L'expérience d'enseignement, si elle équivaut à au moins deux années, pourra être prise en compte.

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé au premier cycle une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, de même qu'un texte de deux pages (environ 600 mots), rédigé en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Sessions d'admission

Les nouveaux candidats peuvent être admis aux sessions suivantes: automne, hiver, exceptionnellement à l'été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Claudia Borgonovo
418 656-2422
Télécopieur : 418 656-2622
claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en didactique des langues et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

La maîtrise permet de parfaire la formation de l'étudiant en linguistique dans certains domaines spécialisés qui ne font pas l'objet d'un enseignement particulier au baccalauréat. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un essai. Ce programme, considéré comme un diplôme terminal, ne permet pas d'accéder au doctorat.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française. L'étudiant doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise, il devra avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note égale globale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Travail de rédaction

Exigences particulières concernant l'essai

L'essai constitue l'activité de rédaction habituellement requise dans un programme de maîtrise ne comportant pas de mémoire. Il porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme et il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou dans un champ d'études et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline ou à ce champ d'études. Le sujet retenu doit comporter une dimension novatrice. L'essai n'exige pas un traitement exhaustif du sujet, mais il suppose le recours à des sources primaires et de la rigueur dans le traitement de celles-ci. Sur le plan de la rédaction, l'essai doit faire appel à la terminologie de la discipline ou du champ d'études et attester d'une bonne maîtrise de la langue. La longueur normale de l'essai se situe entre 50 et 60 pages.

Profil

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Didactique des langues (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-6001	Essai	15,0
LNG-7000	Regard sur les recherches en classe de langue	3,0
LNG-7001	Documentation et recherche	3,0
LNG-7002	Méthodologie de recherche en didactique des langues	3,0

1. 21 crédits parmi :

LNG-6000, LNG-7008, LNG-7012, LNG-7014, LNG-7015, LNG-7020, LNG-7022 à LNG-7029, LNG-7033 à LNG-7035, LNG-7037, LNG-7041, LNG-7053 à LNG-7058, LNG-7060

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6LNG	Études - Profil international - Maîtrise en linguistique	12,0

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnole langue seconde. Grammaire de l'espagnol.
Claudia Borgonovo

Didactique d'une langue seconde en contexte d'immersion ou de classe d'accueil. Développement de la littératie. Évaluation en langue seconde.
Zita De Koninck

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.
Manuel Espanol Echevarria

Acquisition d'une langue seconde. Aspects psycholinguistiques du bilinguisme. Apprentissage de l'anglais langue seconde.
Kirsten Hummel

Didactique et acquisition d'une langue seconde.
Diane Huot

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique langue maternelle et seconde).
Darlene LaCharité

Didactique de l'anglais langue seconde (aspects socioculturels, recherche qualitative).
Susan Parks

Russe. Didactique et sémiotique.
Alexandre Sadetsky

Linguistique appliquée. Mesure et évaluation d'une langue seconde/étrangère (Test Development, Construct Validity, Washback). Acquisition de l'anglais langue seconde (Language strategies). Écriture de l'anglais langue seconde (Content-Based Instruction).
Shahrzad Saif

Maîtrise en linguistique - didactique des langues - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 1^{er} juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique, en éducation ou dans un domaine connexe, ou d'un diplôme jugé équivalent. L'expérience d'enseignement, si elle équivaut à au moins deux années, pourra être prise en compte.

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé au premier cycle une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, de même qu'un texte de deux pages (environ 600 mots), rédigé en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la spécialité choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Sessions d'admission

Les nouveaux candidats peuvent être admis aux sessions suivantes: automne, hiver, exceptionnellement à l'été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Claudia Borgonovo
418 656-2422
Télécopieur : 418 656-2622
claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en didactique des langues et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

Il vise l'initiation à la recherche et constitue un préalable aux études de doctorat en linguistique. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un mémoire.

Ce programme donne à l'étudiant l'occasion de procéder à l'étude méthodique de questions soulevées dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, afin de contribuer à l'avancement des connaissances aussi bien pratiques que théoriques dans le domaine. Elle suppose, le plus souvent, une approche multidisciplinaire des questions en jeu.

Champs de recherche: acquisition des langues secondes (perspective socioculturelle, perspective de la grammaire universelle et perspective psycholinguistique); psycholinguistique et acquisition des langues secondes, psychologie sociale et acquisition des langues secondes, caractéristiques de l'apprenant d'une langue seconde et différences individuelles; linguistique et acquisition des langues secondes; acquisition du lexique en langue seconde, lecture en langue seconde, écriture en langue seconde, littératie et bilittératie; phonétique corrective en langue seconde, phonétique différentielle; interaction en classe de langue seconde; enseignement des langues secondes axé sur le contenu; didactique en milieu minoritaire, en classe d'accueil ou en immersion; culture et didactique des langues secondes; applications des nouvelles technologies à la didactique des langues secondes; formation des enseignants d'une langue seconde.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Travail de rédaction

Exigences particulières concernant le mémoire

Le mode de présentation des résultats de la recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation du mémoire sont précisées sur le site de la **Faculté des études supérieures et postdoctorales**.

Le mémoire est un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui démontre les aptitudes de l'étudiant à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à la discipline ou au champ d'études choisi. Il doit refléter ses capacités d'analyse et de synthèse, de même que sa maîtrise de la terminologie et des outils propres à son domaine d'activité (théories, concepts, méthodologie, documentation, etc.). Le mémoire sert aussi à démontrer que l'étudiant sait rendre compte de sa recherche d'une façon claire et cohérente, tout en respectant les normes appropriées à son champ d'études. Il illustre également la compétence de l'auteur à maîtriser la langue dans laquelle il rédige. Le mémoire est essentiellement un exercice méthodologique et d'initiation à la recherche. Il comporte entre 80 et 100 pages.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Didactique des langues (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-7000	Regard sur les recherches en classe de langue	3,0
LNG-7001	Documentation et recherche	3,0
LNG-7002	Méthodologie de recherche en didactique des langues	3,0

1. 9 crédits parmi :

LNG-6000, LNG-7008, LNG-7012, LNG-7014, LNG-7015, LNG-7020, LNG-7022 à LNG-7029, LNG-7033 à LNG-7035, LNG-7037, LNG-7040, LNG-7041, LNG-7053 à LNG-7058

Recherche didactique langues

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-6801	Activité de recherche - mémoire 1	6,0

LNG-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

Claudia Borgonovo

Didactique d'une langue seconde en contexte d'immersion ou de classe d'accueil. Développement de la littératie. Évaluation en langue seconde.

Zita De Koninck

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive : espagnol, catalan, grec moderne.

Manuel Espanol Echevarria

Acquisition d'une langue seconde. Aspects psycholinguistiques du bilinguisme. Apprentissage de l'anglais langue seconde.

Kirsten Hummel

Didactique et acquisition d'une langue seconde.

Diane Huot

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique langue maternelle et seconde).

Darlene LaCharité

Didactique de l'anglais langue seconde (aspects socioculturels, recherche qualitative).

Susan Parks

Russe. Didactique et sémiotique.

Alexandre Sadetsky

Linguistique appliquée. Mesure et évaluation d'une langue seconde/étrangère (Test Development, Construct Validity, Washback). Acquisition de l'anglais langue seconde (Language strategies). Écriture de l'anglais langue seconde (Content-Based Instruction).

Shahrazad Saif

Maîtrise en linguistique - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 8 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Pour être admissible, le candidat doit avoir conservé au premier cycle une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité préparatoire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit joindre à son dossier d'admission trois rapports d'appréciation, de même qu'un texte de deux pages (environ 600 mots), rédigé en français, décrivant ses intérêts, ses objectifs de recherche et la concentration choisie, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse adéquate de sa demande.

Concentration linguistique théorique et descriptive

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique ou d'un baccalauréat ès arts avec concentration en linguistique (française, anglaise, espagnole), ou d'un diplôme de premier cycle jugé équivalent (avoir suivi au moins 30 crédits de cours de linguistique).

Concentration langue et société

Selon l'orientation particulière du candidat, être titulaire d'un baccalauréat en linguistique ou d'un baccalauréat ès arts avec concentration en linguistique française, ou d'un diplôme de premier cycle jugé équivalent (avoir suivi au moins 30 crédits de cours portant sur la linguistique et la langue française).

Sessions d'admission

Les nouveaux candidats peuvent être admis aux sessions suivantes: automne, hiver, exceptionnellement à l'été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Claudia Borgonovo
418 656-2422
Télécopieur : 418 656-2622
claudia.borgonovo@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en linguistique et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

Il vise l'initiation à la recherche et constitue un préalable aux études de doctorat en linguistique. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un mémoire.

Concentrations

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte deux concentrations: langue et société; linguistique théorique et descriptive. L'étudiant est intégré dans l'une des concentrations du programme selon son projet de formation présenté dans la lettre exigée à cet effet, au moment de faire la demande d'admission.

Concentration linguistique théorique et descriptive

Cette concentration vise à donner à l'étudiant une méthode pour la description systématique des données linguistiques et l'étude des enjeux théoriques qui en découlent.

Champs de recherche: phonologie, morphologie, syntaxe, phonétique.

Théories: grammaire générative, linguistique fonctionnelle, psychomécanique du langage.

Langues: anglais, catalan, espagnol, français, grec, inuit, polonais, russe.

Autres champs: lexicologie et lexicographie, linguistique historique, sémiotique, linguistique et informatique.

Concentration langue et société

Cette concentration privilégie une linguistique de l'usage, qui associe l'étude d'une langue particulière aux conditions de son exploitation en situation réelle de communication. Cette approche sociale du langage se donne pour objet la gestion de la ou des langues dans une société donnée et l'analyse de la production et de la réception des discours oraux et écrits.

Champs de recherche: aménagement linguistique, analyse du discours, sociolinguistique (phonétique/phonologie, lexicologie/lexicographie/terminologie, morphologie/syntaxe dans une perspective de variation); discours oral/analyse conversationnelle; discours écrit/analyse textuelle/rédaction professionnelle.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission à la maîtrise il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant les deux premières sessions de son programme, pour répondre aux exigences de la scolarité.

Travail de rédaction

Exigences particulières concernant le mémoire

Le mode de présentation des résultats de la recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation du mémoire sont précisées sur le site de la **Faculté des études supérieures et postdoctorales**.

Le mémoire est un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui démontre les aptitudes de l'étudiant à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à la discipline ou au champ d'études choisi. Il doit refléter ses capacités d'analyse et de synthèse, de même que sa maîtrise de la terminologie et des outils propres à son domaine d'activité (théories, concepts, méthodologie, documentation, etc.). Le mémoire sert aussi à démontrer que l'étudiant sait rendre compte de sa recherche d'une façon claire et cohérente, tout en respectant les normes appropriées à son champ d'études. Il illustre également la

compétence de l'auteur à maîtriser la langue dans laquelle il rédige. Le mémoire est essentiellement un exercice méthodologique et d'initiation à la recherche. Il comporte entre 80 et 100 pages.

Concentrations

Langue et société

Linguistique théorique et descriptive

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Recherche linguistique

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-6811	Activité de recherche - mémoire 1	6,0
LNG-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
LNG-6814	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Concentrations

Langue et société (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-7004	Méthodologie de la recherche	3,0
LNG-7005	Analyse de discours oraux et écrits	3,0
LNG-7021	Lexicologie et lexicographie	3,0

1. 9 crédits parmi :

EFN-7015, GPL-7900, LNG-6000, LNG-7003, LNG-7007, LNG-7009, LNG-7014 à LNG-7018, LNG-7020, LNG-7038, LNG-7046, LNG-7048, LNG-7049, LNG-7054 à LNG-7056, TRD-7004 à TRD-7006

Linguistique théorique et descriptive (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-7010	Syntaxe	3,0
LNG-7011	Phonologie	3,0

1. 3 crédits parmi :

LNG-7002, LNG-7004

2. 9 crédits parmi :

LNG-6000, LNG-7006, LNG-7007, LNG-7014, LNG-7015, LNG-7017, LNG-7019, LNG-7021, LNG-7042 à LNG-7045, LNG-7052, LNG-7054 à LNG-7056

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Concentration : Linguistique théorique et descriptive

Sémantique des cas. Grammaire historique de l'anglais. Linguistique cognitive. Linguistique différentielle de l'anglais et du polonais.
Barbara Bacz

Syntaxe formelle. Interface syntaxe-sémantique. Acquisition de l'espagnol langue seconde. Grammaire de l'espagnol.

Claudia Borgonovo

Traductologie. Traduction littéraire. Traduction de la littérature pour la jeunesse. Linguistique et traduction. Syntaxe, morphosyntaxe. Sémantique.

Sarah Cummins

Morphologie et syntaxe anglaises. Ppsychomécanique du langage. Ccomplémentation et contrôle. Verbe. Auxiliaires modaux. Grammaire cognitive. Sémantique grammaticale.

Patrick Duffley

Syntaxe et sémantique génératives. Linguistique descriptive: espagnol, catalan, grec moderne.

Manuel Espanol Echevarria

Phonologie et morphologie génératives (surtout l'anglais, les créoles de base anglaise et les langues bantoues). Apprentissage de l'anglais (phonologie et phonétique, langue maternelle et seconde).

Darlene LaCharité

Psychomécanique du langage. Morphologie et syntaxe opératives du français contemporain (du point de vue psychomécanique). Linguistique et dialectologie inuites (dialectes de l'Arctique canadien de l'ouest : uummarmiutun, inuvialuktun et kangiryuarmintun).

Ronald Lowe

Psychosystématique du langage. Grammaire du français moderne.

Jacques Ouellet

Phonologie et morphologie génératives. Traitement phonologique des emprunts lexicaux.

Carole Paradis

Phonétique expérimentale. Production et perception de la parole. Contrôle moteur.

Johanna-Pascale Roy

Concentration : Langue et société

Lexicologie, lexicographie et sémantique (langue française). Formation des mots. Histoire de la langue. Diversité linguistique. Corpus (théorie et analyse).

Bruno Courbon

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexigraphie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

Aline Francoeur

Linguistique et informatique

Jacques Ladouceur

Lexicographie (aspects théoriques et pratiques). Lexicologie. Normes et usages du français en contexte québécois. Géographie linguistique

Claude Vereault

Sociolinguistique. Analyse du discours. Analyse conversationnelle. Ethnométhodologie. Rhétorique.

Diane Vincent

Doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 4 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Le titulaire d'une maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran, en études théâtrales, en études cinématographiques ou l'équivalent, selon l'option visée, est admissible s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, minimale de 3,33 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des rapports d'appréciation et de la progression des études tout au long du programme de deuxième cycle. La recherche proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil. Le candidat doit joindre à sa demande un avant-projet de recherche ou de création, dans lequel est indiqué, de façon générale, dans quel champ de spécialisation il entend orienter ses travaux.

Pour le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'option visée, l'admission pourra être faite sur dossier. La demande sera examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des thèses dans le champ de spécialisation visé. Des cours complémentaires de premier ou de deuxième cycle pourront alors être imposés à l'étudiant. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant devra obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Exigences linguistiques

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve donc le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directeur du programme

Richard St-Gelais
418 656-2131, poste 5954
Télécopieur : 418 656-2991
richard.st-gelais@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure, de façon autonome.

Renseignements additionnels

Travail de rédaction

La thèse de doctorat doit constituer une contribution importante aux connaissances ou à la création dans la discipline. Elle doit faire la preuve d'une connaissance approfondie des méthodologies et des perspectives pertinentes à la recherche conduite par l'étudiant, ainsi que des travaux déjà réalisés dans le champ de recherche. La thèse en création doit être conçue dans la même perspective; la partie «création» doit constituer, en tant que telle, une avancée significative dont les enjeux seront explicités et analysés dans une partie critique étoffée.

Travail de recherche

Au plus tard à la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il aura été désigné.

Examen de doctorat

L'étudiant au doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un document d'une vingtaine de pages décrivant l'objet de la thèse, son orientation, sa problématique ainsi que les bases méthodologiques ou théoriques adoptées. Ce document devrait être accompagné d'une bibliographie d'une dizaine de titres (ouvrages ou articles) correspondant au champ élargi de ses recherches. Une fois approuvés par le directeur de recherche, le document et la bibliographie feront l'objet d'une présentation qui comprendra un examen de synthèse oral.

Soutenance

La soutenance de la thèse est publique.

Prélecture

La prélecture est facultative au doctorat, bien qu'elle soit recommandée. Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire ou de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire imprimé (avec les annexes pertinentes) à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, le codirecteur faisant partie du jury.

Concentrations

Cinéma

Études théâtrales

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 12 crédits

Activités de formation communes

Littérature et arts de la scène et de l'écran (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-8000	Séminaire de thèse	3,0
LIT-8001	Examen de doctorat	6,0
LIT-8002	Projet de thèse	3,0

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-8831	Activité de recherche - thèse 1	3,0
LIT-8832	Activité de recherche - thèse 2	3,0
LIT-8833	Activité de recherche - thèse 3	6,0
LIT-8834	Activité de recherche - thèse 4	10,0 crédits/activité temps plein
LIT-8835	Activité de recherche - thèse 5	11,0 crédits/activité temps plein
LIT-8836	Activité de recherche - thèse 6	11,0 crédits/activité temps plein
LIT-8837	Activité de recherche - thèse 7	11,0 crédits/activité temps plein
LIT-8838	Activité de recherche - thèse 8	11,0 crédits/activité temps plein

Autres activités

Autres exigences (12 crédits)

1. 12 crédits

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

Concentrations

Cinéma (12 crédits)

1. 12 crédits parmi :

LIT-7045 à LIT-7049, LIT-7051 à LIT-7096

Études théâtrales (12 crédits)

1. 12 crédits parmi :

LIT-7045 à LIT-7049, LIT-7051 à LIT-7096

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Genres: roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création: romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

Alain Beaulieu

Genres: contes, nouvelle, roman, essais.

Création: nouvelles, romans, essais.

Neil Bissoondath

Genres: théâtre, performance, danse-théâtre, études théâtrales, études culturelles.
Corpus : théâtre contemporain, métissage culturel et disciplinaire, théâtre politique, théâtre et nouvelles technologies, théories de la création et de la réception.
Méthodologies: sémiologie, pragmatique, phénoménologie.
Liviu Dospinescu

Genres: poésie et essai.
Corpus: littérature québécoise et française du XX^e siècle.
Méthodologies: poétique, rhétorique et sociocritique.
Création: poésie et essai.
François Dumont

Genres: théorie et pratique scénique.
Corpus: formes actuelles du théâtre, écriture plurielle, interdisciplinarité, nouveaux médias, mise en scène, production théâtrale, théâtre du corps et de l'environnement, réception théâtrale, technologies scéniques.
Méthodologies: médiologie, pragmatique de la communication, recherche-création.
Robert Faguy

Genres: poésie et roman.
Corpus: littératures française et québécoise.
Méthodologies: comparatisme, poétique.
Anne-Marie Fortier

Genre: théâtre (textes, représentations et théories).
Corpus: écritures dramatique et scénique contemporaines, théâtre et autres arts (décloisonnement, métissage, etc.), théâtre québécois et étranger (interculturalisme: particularismes et convergences), formes populaires du spectacle.
Méthodologies: investigation plurielle (histoire, complexité, systémique, pragmatique).
Chantal Hébert

Genres: cinéma, vidéo, télévision, multimédia.
Corpus: écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.
Méthodologies: techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).
Création: scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).
Esther Pelletier

Genres: poésie et essai.
Méthodologies: réflexion critique sur des questions concernant l'écriture littéraire, phénoménologie du processus de création, épistémologie de la connaissance poétique.
Création: poésie, essai.
Jean-Noël Pontbriand

Genres: théâtre (histoire, théorie, création et mise en scène).
Corpus: histoire du théâtre québécois, théorie et analyse de la représentation, production de langages scéniques.
Méthodologies: approches sociohistorique, sémiotique, pragmatique: processus de création cycles Repère.
Irène Roy

Genres: cinéma et littérature de l'image, études comparées.
Corpus: poétique, esthétique, perception, genres et Histoire.
Méthodologies: sémiotique et phénoménologie.
Lucie Roy

Genres: cinéma et intermédialité.
Corpus: cinéma des premiers temps (1890-1913), théories du montage, nouvelle vague, cinéma québécois.
Méthodologies: histoire, historiographie, sémio-pragmatique.
Jean-Pierre Sirois-Trahan

Genres: mise en scène, littérature dramatique d'expression espagnole.

Corpus: nouvelles formes du théâtre, technique de l'acteur.

Méthodologies: théâtrologie, approche pratique, nouvelles techniques du travail de l'acteur, mise en scène comme système de langage.

Création: écriture dramatique, jeu et mise en scène.

Luis Thenon

Genres: roman, nouvelle, cinéma.

Corpus: littératures canadienne anglaise et québécoise (XXe et XXIe siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies: études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elsbeth Tulloch

Maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 4 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Le titulaire d'un baccalauréat comportant une mineure ou l'équivalent dans le champ de spécialisation correspondant à l'option visée est admissible s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, minimale de 3 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des rapports d'appréciation et de l'évolution de ses notes. La recherche ou la création proposée par le candidat doit correspondre aux champs de compétence du département d'accueil.

Pour le candidat qui a la moyenne requise, mais qui n'est pas titulaire du type de baccalauréat exigé, l'admission pourra être faite sur dossier. La demande sera examinée par la direction de programme et par des professeurs habilités à diriger des mémoires dans le champ de spécialisation visé. Des cours de premier cycle pourront alors être imposés à l'étudiant. Celui qui doit suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Pour que l'admission au programme soit maintenue, l'étudiant devra conserver une moyenne de programme de 3 sur 4,33.

Exigences linguistiques

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction de programme se réserve donc le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue.

Le candidat doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. Avant son admission au doctorat, il doit avoir réussi le cours **ANL-2020** Intermediate English II avec au moins la note C ou encore s'inscrire au test de classement en anglais (TOEIC) et obtenir une note globale égale ou supérieure à 675 dont le résultat du volet lecture doit être égal ou supérieur à 350. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit **ANL-3202** Reading II, il se verra imposer une mise à niveau non contributive à son programme dont la réussite est une condition de diplomation.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Richard St-Gelais
418 656-2131, poste 5954
Télécopieur : 418 656-2991
richard.st-gelais@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, de création, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, il doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, reconnaître les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

Renseignements additionnels

Travail de recherche

Exigences particulières

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il aura été désigné.

Mémoire

Le mémoire de maîtrise constitue un travail de recherche ou de création (assorti d'une réflexion) dans lequel l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet et le développer avec synthèse et rigueur méthodologique. Il doit également démontrer qu'il a une bonne connaissance des travaux déjà réalisés dans son champ de recherche ou de création. Le mémoire est d'une longueur d'environ 80 à 100 pages (1 500 caractères par page).

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

Concentrations

Cinéma

Études théâtrales

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Littérature et arts de la scène et de l'écran (6 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-6000	Séminaire de maîtrise	3,0
LIT-6001	Projet de mémoire	3,0

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-6831	Activité de recherche - mémoire 1	6,0
LIT-6832	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
LIT-6833	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
LIT-6834	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Autres activités

Autres exigences (12 crédits)

1. 12 crédits

L'étudiant doit satisfaire les exigences de sa concentration.

Concentrations

Cinéma (12 crédits)

1. 12 crédits parmi :

LIT-7045 à LIT-7049, LIT-7051 à LIT-7096

Études théâtrales (12 crédits)

1. 12 crédits parmi :

LIT-7045 à LIT-7049, LIT-7051 à LIT-7096

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Genres: roman, nouvelles, contes, textes pour le théâtre et pour le cinéma.

Création: romans, nouvelles, romans pour la jeunesse, textes pour le théâtre.

Alain Beaulieu

Genres: contes, nouvelles, romans, essais.

Création: nouvelles, romans, essais.

Neil Bissoondath

Genres: théâtre, performance, danse-théâtre, études théâtrales, études culturelles.

Corpus : théâtre contemporain, métissage culturel et disciplinaire, théâtre politique, théâtre et nouvelles technologies, théories de la création et de la réception.

Méthodologies: sémiologie, pragmatique, phénoménologie.

Liviu Dospinescu

Genres: poésie et essai.

Corpus: littérature québécoise et française du XX^e siècle.

Méthodologies: poétique, rhétorique et sociocritique.

Création: poésie et essai.

François Dumont

Genres: théorie et pratique scénique.

Corpus: formes actuelles du théâtre, écriture plurielle, interdisciplinarité, nouveaux médias, mise en scène, production théâtrale, théâtre du corps et de l'environnement, réception théâtrale, technologies scéniques.

Méthodologies: médiologie, pragmatique de la communication, recherche-création.

Robert Faguy

Genres: poésie et roman.

Corpus: littératures française et québécoise.

Méthodologies: comparatisme, poétique.

Anne-Marie Fortier

Genre: théâtre (textes, représentations et théories).

Corpus: écritures dramatique et scénique contemporaines, théâtre et autres arts (décloisonnement, métissage, etc.), théâtre québécois et étranger (interculturalisme: particularismes et convergences), formes populaires du spectacle.

Méthodologies: investigation plurielle (histoire, complexité, systémique, pragmatique).

Chantal Hébert

Genres: cinéma, vidéo, télévision, multimédia.

Corpus: écriture du scénario, production de films, cinéma et industrie, cinéma québécois, cinéma et littératures québécoise et française.

Méthodologies: techniques d'écriture du scénario, études du récit (narratologie, sociocritique).

Création: scénarisation, réalisation (mise en scène et montage).

Esther Pelletier

Genres: poésie et essai.

Méthodologies: réflexion critique sur des questions concernant l'écriture littéraire, phénoménologie du processus de création, épistémologie de la connaissance poétique.

Création: poésie, essai.

Jean-Noël Pontbriand

Genres: théâtre (histoire, théorie, création et mise en scène).

Corpus: histoire du théâtre québécois, théorie et analyse de la représentation, production de langages scéniques.

Méthodologies: approches sociohistorique, sémiotique, pragmatique: processus de création cycles Repère.

Irène Roy

Genres: cinéma et littérature de l'image, études comparées.

Corpus: poétique, esthétique, perception, genres et Histoire.

Méthodologies: sémiotique et phénoménologie.

Lucie Roy

Genres: cinéma et intermédialité.

Corpus: cinéma des premiers temps (1890-1913), théories du montage, nouvelle vague, cinéma québécois.

Méthodologies: histoire, historiographie, sémio-pragmatique.

Jean-Pierre Sirois-Trahan

Genres: mise en scène, littérature dramatique d'expression espagnole.

Corpus: nouvelles formes du théâtre, technique de l'acteur.

Méthodologies: théâtreologie, approche pratique, nouvelles techniques du travail de l'acteur, mise en scène comme système de langage.

Création: écriture dramatique, jeu et mise en scène.

Luis Thenon

Genres: roman, nouvelle, cinéma.

Corpus: littératures canadienne anglaise et québécoise (XXe et XXIe siècles), films de l'ONF (en anglais et en français)

Méthodologies: études comparées, théories de l'adaptation, approches sociohistorique et écocritique.

Elspeth Tulloch

Doctorat en littératures d'expression anglaise (Ph. D.)

Admission

Exigences d'admission

Le titulaire d'une maîtrise en littératures d'expression anglaise ou d'un diplôme équivalent est admissible au doctorat.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Exigences de scolarité complémentaire préalable à l'admission

Le candidat qui ne satisfait pas aux exigences normales d'admission, mais qui est néanmoins considéré comme apte aux études de doctorat, peut être admis conditionnellement. Le directeur de programme peut alors imposer une scolarité complémentaire de premier cycle ou de deuxième cycle, le cas échéant. Dans certains cas et selon l'évaluation du directeur, la scolarité complémentaire peut être préalable à l'admission. Au terme de cette scolarité, le directeur de programme décide que le candidat satisfait ou non aux exigences d'admission du programme visé.

Exigences linguistiques

Pour être admissible, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais et de parler et de lire à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'anglais et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme. L'étudiant doit faire la preuve du niveau exigé en français avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme et au niveau exigé en anglais avant d'être admis au programme d'une façon définitive.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directeur de programme

Brad Kent
418 656-2131, poste 7728
brad.kent@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

Par les examens de doctorat, l'étudiant démontre sa connaissance du domaine et sa capacité de mener à terme un projet de recherche d'envergure.

Renseignements additionnels

Travail de recherche

Exigences de cheminement

L'étudiant au doctorat doit faire approuver le choix de son directeur de recherche avant la fin de sa première session d'inscription comme étudiant régulier et celui de son projet de recherche avant la fin de sa deuxième session d'inscription. Il doit suivre tous les cours de son programme dans les trois sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

L'étudiant devra passer un examen de doctorat en deux volets, en suivant les trois cours *Doctoral Readings*. Le premier volet, *Doctoral Readings I* (6 crédits), est prospectif et il porte sur le champ du projet de l'étudiant. Le deuxième volet, *Doctoral Readings II et III* (3 crédits chacun), est rétrospectif et il porte sur deux champs de recherche en littératures d'expression anglaise, au choix de l'étudiant. Celui-ci choisit le champ de son projet de recherche et les deux champs pour le volet rétrospectif parmi les champs de compétence des professeurs.

L'étudiant devra passer l'examen portant sur le champ de son projet de recherche à la fin de sa première année. Lors de cet examen, il doit démontrer sa capacité de réaliser son projet de recherche. La réussite de cet examen est une condition de poursuite des études au programme. L'étudiant devra passer ses deux autres examens à la fin de sa deuxième année. La réussite de ces deux examens est une condition de poursuite des études au programme.

Prélecture

La prélecture n'est pas une étape obligatoire dans l'évaluation de la thèse. La direction de programme peut quand même la demander dans certaines situations. Elle est tenue de la faire effectuer à la demande de l'étudiant ou de celle de son directeur de recherche. Dans ces situations, lorsqu'un étudiant a terminé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Le jury doit être composé de quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigé, le jury est composé d'au moins quatre ou cinq personnes lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Un jury d'au moins deux professeurs, dont un peut être de l'extérieur de l'Université, est constitué pour l'examen de doctorat.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 11 crédits

Activités de formation communes

Littératures d'expression anglaise (24 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-7050	Doctoral Readings I (prospective)	6,0
ANG-8001	Doctoral Readings II (retrospective)	3,0
ANG-8002	Doctoral Readings III (retrospective)	3,0

1. 12 crédits parmi :

ANG-7023 à ANG-7026, ANG-7029 à ANG-7049, ANG-7051, ANG-7052

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-8811	Activité de recherche - thèse 1	8,0 crédits/activité temps plein
ANG-8812	Activité de recherche - thèse 2	8,0 crédits/activité temps plein
ANG-8813	Activité de recherche - thèse 3	8,0 crédits/activité temps plein
ANG-8814	Activité de recherche - thèse 4	8,0 crédits/activité temps plein
ANG-8815	Activité de recherche - thèse 5	8,0 crédits/activité temps plein
ANG-8816	Activité de recherche - thèse 6	8,0 crédits/activité temps plein
ANG-8817	Activité de recherche - thèse 7	9,0 crédits/activité temps plein
ANG-8818	Activité de recherche - thèse 8	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Les programmes en littératures d'expression anglaise sont actuellement en révision. Pour connaître les champs de recherche, le candidat est invité à communiquer avec la direction de programme.

Maîtrise en littératures d'expression anglaise (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Le titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études anglaises ou d'un diplôme équivalent est admissible. Le candidat doit, de plus, avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le diplômé d'une université anglophone est admissible s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une connaissance de la littérature d'expression anglaise équivalente à au moins 30 crédits.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Exigences linguistiques

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais et de parler et de lire à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'anglais et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme. L'étudiant doit faire la preuve du niveau exigé en français avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme et au niveau exigé en anglais avant d'être admis au programme d'une façon définitive.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Brad Kent
418 656-2131, poste 7728
brad.kent@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a comme principal objectif d'initier l'étudiant à la recherche et aux méthodes de recherche en littératures d'expression anglaise. Il est axé sur les cours, qui comporte quatre séminaires de 6 crédits chacun et quatre cours de lectures dirigées et vise à donner à l'étudiant l'expérience de la recherche par un approfondissement de la discipline.

La recherche littéraire est axée sur la critique et l'exploration du corpus de la littérature d'expression anglaise. Cette recherche se réalise dans un plus grand nombre de travaux de séminaires et dans l'acquisition des connaissances requises pour l'examen et les lectures dirigées.

Ce programme vise à approfondir les connaissances de l'étudiant sur les principales œuvres de la littérature et sur la critique littéraire. L'objectif est de rendre l'étudiant conscient de l'évolution de la littérature en langue anglaise comme force culturelle et comme expression d'une civilisation. La maîtrise se veut elle-même un instrument d'évolution dans l'histoire de cette littérature, par la critique des œuvres du passé et du présent.

La maîtrise débouche sur le marché du travail partout où une première expérience personnelle et concrète de la recherche en littératures d'expression anglaise est demandée, par exemple en enseignement collégial, en affaires culturelles ou en édition. L'approfondissement des compétences en recherche et en rédaction en anglais ouvre des possibilités de carrière là où ces habiletés sont convoitées. La maîtrise est par ailleurs un préalable normal aux études de doctorat.

Renseignements additionnels

Travail de recherche

Exigences de cheminement

L'étudiant doit suivre ses cours de type séminaire dans les quatre sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. Il suit les quatre cours de type *Directed Readings* (5 crédits chacun) en même temps et pendant l'été, s'il le désire. À la fin de chacun de ces derniers cours, il aura à réussir un examen basé sur les œuvres du cours.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Les examens de cours de lectures dirigées à la maîtrise sont corrigés par au moins deux professeurs.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Littératures d'expression anglaise (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-7023	Directed Readings I : Before 1800	6,0
ANG-7026	Directed Readings IV : Literary Criticism	3,0

1. 6 crédits parmi :
ANG-7024, ANG-7025

2. 30 crédits parmi :
ANG-7029 à ANG-7049, ANG-7051, ANG-7052

Recherche

Les programmes en littératures d'expression anglaise sont actuellement en révision. Pour connaître les champs de recherche, le candidat est invité à communiquer avec la direction de programme.

Maîtrise en littératures d'expression anglaise - avec mémoire (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Le titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études anglaises ou d'un diplôme équivalent est admissible à la maîtrise. Le candidat doit, de plus, avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le diplômé d'une université anglophone est admissible à la maîtrise s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une connaissance de la littérature d'expression anglaise équivalente à au moins 30 crédits.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Exigences linguistiques

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais et de parler et de lire à un niveau intermédiaire en français et à un niveau universitaire en anglais). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'anglais et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme. L'étudiant doit faire la preuve du niveau exigé en français avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme et au niveau exigé en anglais avant d'être admis au programme d'une façon définitive.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur de programme

Brad Kent
418 656-2131, poste 7728
brad.kent@lit.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

La maîtrise a comme principal objectif d'initier l'étudiant à la recherche et aux méthodes de recherche en littératures d'expression anglaise. Le programme vise à donner à l'étudiant une expérience de la recherche par son mémoire ainsi que par les trois séminaires de 6 crédits chacun.

La recherche littéraire est axée sur la critique et l'exploration du corpus de la littérature d'expression anglaise. Cette recherche se réalise dans les travaux des séminaires et dans le mémoire consacré à un sujet.

La maîtrise vise à approfondir les connaissances de l'étudiant sur les principales œuvres de la littérature et sur la critique littéraire. L'objectif est de rendre l'étudiant conscient de l'évolution de la littérature en langue anglaise comme force culturelle et comme expression d'une civilisation. La maîtrise se veut elle-même un instrument d'évolution dans l'histoire de cette littérature, par la critique des œuvres du passé et du présent.

La maîtrise débouche sur le marché du travail partout où une première expérience personnelle et concrète de la recherche en littératures d'expression anglaise est demandée, par exemple en enseignement collégial, en affaires culturelles ou en édition. L'approfondissement des compétences en recherche et en rédaction en anglais ouvre des possibilités de carrière là où ces habiletés sont convoitées. La maîtrise est par ailleurs un préalable normal aux études de doctorat.

Renseignements additionnels

Travail de recherche

Exigences de cheminement

L'étudiant à la maîtrise avec mémoire doit faire approuver le choix de son directeur de recherche avant la fin de sa première session d'inscription comme étudiant régulier et celui de son projet de recherche avant la fin de sa deuxième session d'inscription. Il doit suivre tous les cours de son programme dans les trois sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. L'étudiant à la maîtrise avec mémoire peut choisir, avec l'approbation de la direction de programme, 6 crédits parmi les cours de lectures dirigées.

Prélecture

La prélecture n'est pas une étape obligatoire dans l'évaluation du mémoire ou de la thèse. La direction de programme peut quand même la demander dans certaines situations. Elle est tenue de la faire effectuer à la demande de l'étudiant ou de celle de son directeur de recherche. Dans ces situations, lorsqu'un étudiant a terminé une première version complète de son mémoire, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, le cas échéant, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'un mémoire codirigé, le jury est composé d'au moins quatre ou cinq personnes lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Les examens de cours de lectures dirigées à la maîtrise sont corrigés par au moins deux professeurs.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Littératures d'expression anglaise (18 crédits)

1. 18 crédits parmi :

ANG-7023 à ANG-7026, ANG-7029 à ANG-7049, ANG-7051, ANG-7052

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
ANG-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
ANG-6802	Activité de recherche - mémoire 2	8,0 crédits/activité temps plein

ANG-6803 Activité de recherche - mémoire 3
ANG-6804 Activité de recherche - mémoire 4

8,0 crédits/activité temps plein
8,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Les programmes en littératures d'expression anglaise sont actuellement en révision. Pour connaître les champs de recherche, le candidat est invité à communiquer avec la direction de programme.

Doctorat en littératures d'expression espagnole (Ph. D.)

Admission

Exigences d'admission

Exigences générales

Le titulaire d'une maîtrise en littératures d'expression espagnole ou d'un diplôme jugé équivalent est admissible à ce programme s'il a conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,33 sur 4,33. La direction de programme tient compte également des rapports d'appréciation et de la progression des études tout au long du programme de deuxième cycle. La recherche proposée par le candidat doit s'inscrire dans le cadre de l'un ou l'autre des champs de recherche du programme. Le candidat doit donc joindre à sa demande un avant-projet de recherche de deux ou trois pages, dans lequel est indiquée l'orientation générale de ses travaux.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline pourra être admissible sur présentation du dossier (accompagné de l'avant-projet de recherche). Cette demande sera examinée par la direction de programme et une scolarité complémentaire ou probatoire de premier ou de deuxième cycle pourra alors être imposée au candidat. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant devra obtenir une moyenne de cheminement minimale de 3,3 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Exigences particulières

Le candidat doit préciser, dans un texte de deux pages (environ 600 mots) rédigé en français, ses intérêts et ses objectifs de recherche, afin de permettre à la direction de programme de faire une analyse judicieuse de sa demande.

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver, par la direction de programme, le choix de son directeur de recherche.

Exigences linguistiques

Pour être admissible, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'espagnol (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans ces deux langues). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'espagnol et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directrice du programme

Emilia Ines Deffis
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Par une thèse, qui constitue une contribution importante à l'avancement de la science, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

Renseignements additionnels

Travail de recherche

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver, par la direction de programme, le choix de son directeur de recherche.

Examen de synthèse

L'étudiant au doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un projet de thèse approuvé par son directeur de recherche. Ce projet fera ensuite l'objet d'une présentation, qui comprendra un examen de synthèse oral sur le champ élargi du projet, défini avec le directeur de recherche, de concert avec les membres du jury. Cet examen sera sanctionné par la note «Succès» ou «Échec»; en cas d'échec, l'étudiant ne pourra se représenter qu'une fois. L'examen devra être passé en espagnol.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Littératures d'expression espagnole (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ESP-8000	Seminario de doctorado	6,0
ESP-8001	Examen de doctorado I	3,0
ESP-8002	Examen de doctorado II	3,0

1. 6 crédits parmi :
ESP-7000 à ESP-7005

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
ESP-8801	Activité de recherche - thèse 1	6,0
ESP-8802	Activité de recherche - thèse 2	6,0
ESP-8803	Activité de recherche - thèse 3	10,0 crédits/activité temps plein
ESP-8804	Activité de recherche - thèse 4	10,0 crédits/activité temps plein
ESP-8805	Activité de recherche - thèse 5	10,0 crédits/activité temps plein
ESP-8806	Activité de recherche - thèse 6	10,0 crédits/activité temps plein
ESP-8807	Activité de recherche - thèse 7	10,0 crédits/activité temps plein
ESP-8808	Activité de recherche - thèse 8	10,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Littérature espagnole du siècle d'Or; littérature latino-américaine contemporaine. Roman de pèlerinage du XVII^e siècle espagnol.
Roman de l'exil argentin.
Emilia Deffis de Calvo

Théorie du théâtre. Théâtre et poésie hispano-américains contemporains.

Luis Thenon

Littérature de la Nouvelle-Espagne; littérature hispano-américaine contemporaine.

Javier Vargas de Luna

Maîtrise en littératures d'expression espagnole - avec mémoire (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Exigences générales

Le titulaire d'un baccalauréat en études hispaniques comportant au moins 30 crédits en littérature d'expression espagnole et en civilisation de l'Amérique latine, ou d'un diplôme jugé équivalent, est admissible à la maîtrise. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, minimale de 3 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle. La direction de programme tient compte également des rapports d'appréciation et de l'évolution des notes. La recherche proposée par le candidat doit s'inscrire dans le cadre de l'un ou l'autre des champs de recherche du programme.

Le candidat hispanophone est admissible s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une connaissance de la littérature d'expression espagnole et de la civilisation de l'Amérique latine équivalant à 30 crédits.

Le candidat à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui est néanmoins considéré comme apte à la maîtrise, peut être admis moyennant une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant doit obtenir une moyenne de cheminement minimale de 3 sur 4,33.

Exigences particulières

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et par la direction de programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il doit être désigné.

Exigences linguistiques

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'espagnol (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans ces deux langues). La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à une épreuve de connaissance du français et de l'espagnol et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours sont non contributives au programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Emilia Ines Deffis
fl@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Les études de maîtrise ont pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, déterminer les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Littératures d'expression espagnole (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ESP-6000	Metodología de la investigación en literaturas hispánicas	3,0
ESP-6001	Proyecto de memoria	3,0
ESP-6002	Seminario de maestría	3,0

1. 6 crédits parmi :
ESP-7000 à ESP-7005

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
ESP-6801	Activité de recherche - mémoire 1	6,0
ESP-6802	Activité de recherche - mémoire 2	6,0
ESP-6803	Activité de recherche - mémoire 3	9,0 crédits/activité temps plein
ESP-6804	Activité de recherche - mémoire 4	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Littérature espagnole du siècle d'Or; littérature latino-américaine contemporaine. Roman de pèlerinage du XVIIe siècle espagnol.
Roman de l'exil argentin.
Emilia Deffis de Calvo

Théorie du théâtre. Théâtre et poésie hispano-américains contemporains.
Luis Thenon

Littérature de la Nouvelle-Espagne; littérature hispanoaméricaine contemporaine.
Javier Vargas de Luna

Diplôme d'études supérieures spécialisées en muséologie

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 29 février 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

- Avoir terminé un baccalauréat avec une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33;
- avoir suivi avec succès au moins un cours de premier cycle en muséologie.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire, curriculum vitæ et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un texte de deux pages donnant une description de ses intérêts et des objectifs professionnels qu'il poursuit et donnant les raisons pour lesquelles la direction de programme devrait retenir sa candidature.

Exigences linguistiques

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Le candidat doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis au diplôme.

Le candidat doit connaître suffisamment l'anglais pour pouvoir lire et comprendre des textes portant sur des sujets liés au domaine. Il doit se soumettre à un test d'anglais au début de sa première session d'inscription. Selon les résultats obtenus, il sera tenu de suivre des cours de mise à niveau. La réussite de ces cours confirmera l'atteinte du niveau exigé.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

La durée normale des études à ce programme est de quatre sessions.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du diplôme d'études supérieures spécialisées.

Responsable

Directeur du programme

Alain Beaulieu
alain.beaulieu@lit.ulaval.ca

Pour information :

Nicole Quimper
Nicole.Quimper@fl.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise à préparer l'étudiant aux fonctions professionnelles dans un musée. Il est aussi offert à la personne qui souhaite travailler en muséologie ou élargir sa culture par la muséologie.

La muséologie consiste nommément à établir un contact significatif entre l'objet et les publics. Elle présuppose une connaissance des objets et de la société, des sciences portant sur les objets et des sciences humaines. Ce diplôme est donc destiné à celui qui a déjà la meilleure formation possible dans sa discipline et qui est intéressé par la mise en valeur des objets dans un contexte muséologique.

Les objectifs du programme sont doubles :

- distinguer et définir dans le détail les différentes fonctions muséologiques (traitement des collections; réalisation d'une exposition; participation et accueil du public; etc.);
- adapter les moyens de communication à l'objet (distinguer les objets valorisés des moyens utilisés pour en communiquer diverses significations; inventer une pratique basée sur des théories éprouvées; savoir utiliser les équipements culturels; etc.).

Champs d'études

Le programme vise à donner une formation générale en muséologie et à offrir une spécialisation, plus particulièrement, dans les fonctions de conservation ou de mise en valeur.

Les études peuvent porter sur tous les champs qui se prêtent à une pratique muséologique. On peut les regrouper en trois grands secteurs : celui des sciences humaines, arts et lettres; celui des sciences naturelles; celui des sciences physiques et de leurs technologies.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Muséologie (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MSL-6000	Administration des musées	3,0
MSL-6004	Anatomie d'un musée	3,0
MSL-6005	Conservation des patrimoines	6,0
MSL-6006	Mise en valeur des patrimoines	6,0
MSL-6007	Séminaire en muséologie I : démarche conceptuelle	3,0
MSL-6008	Stage en milieu professionnel	6,0
MSL-6009	Séminaire en muséologie II: démarche analytique	3,0

Maîtrise en communication publique - relations publiques (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction de programme.

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un court document (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

Exigences particulières

Le stage pendant la maîtrise est réservé exclusivement aux résidents du Canada.

Sur la base de certaines exigences particulières d'admission décrites ci-dessous, le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire et de ses compétences linguistiques en français et en anglais (et dans une autre langue pour certains stages), en plus de ses aptitudes professionnelles.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Certaines candidatures peuvent être refusées en raison d'un manque de stages.

Spécialité en relations publiques

Pour la maîtrise en communication publique - relations publiques, on exige un baccalauréat en communication avec une spécialisation en relations publiques ou un certificat en relations publiques jumelé à un grade de premier cycle et à une expérience professionnelle pertinente d'au moins un an. Le candidat doit également faire la preuve d'une maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée (niveau avancé I).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Guylaine Martel

guyaine.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme est un programme de formation de 48 crédits qui, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Les programmes de deuxième cycle visent l'acquisition de connaissances spécialisées les plus à jour dans des secteurs particuliers d'un domaine du savoir. Ils doivent aussi permettre d'en faire la synthèse et de maîtriser les habiletés nécessaires à leur utilisation dans des situations nouvelles.

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Au terme d'un programme de maîtrise, le diplômé :

- connaîtra les fondements de son domaine du savoir;
- maîtrisera la méthodologie propre aux secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure d'étudier des problèmes nouveaux relevant de son domaine du savoir en vue d'y apporter des solutions inédites;
- sera capable de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- sera apte à intervenir, de façon appropriée, dans son milieu de travail en utilisant les connaissances et les méthodes propres à son domaine du savoir;
- sera en mesure de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de son art ou de sa profession.

Objectifs particuliers - cheminement avec essai

Au terme de ce cheminement, l'étudiant devrait :

- avoir acquis des capacités de conceptualisation, d'analyse critique et d'évaluation des institutions, des processus et des pratiques de la communication publique;
- avoir acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- avoir développé sa capacité de réfléchir sur son action et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- être capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un essai, comprenant l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique de la communication publique à l'aide des méthodes, des concepts ou des modèles étudiés au cours de la scolarité.

Objectifs particuliers - cheminement avec stage

Au terme de ce cheminement, l'étudiant devrait :

- avoir développé sa compétence et ses habiletés professionnelles en communication publique;
- savoir appliquer les méthodes propres à son domaine de pratique;
- avoir acquis, en tant que professionnel, une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- être capable de présenter par écrit et de façon claire et cohérente un rapport de stage comprenant la présentation de l'organisation d'accueil et des productions réalisées ainsi que l'examen d'un problème, d'un enjeu professionnel ou encore d'une question pratique ou théorique à partir de son expérience dans l'organisation d'accueil.

Renseignements additionnels

Remarques sur les cours

Exigences relatives à l'essai

Ce cheminement s'adresse à l'étudiant qui souhaite approfondir une réflexion autonome et critique sur les pratiques et les phénomènes de communication publique. Il consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits) et de travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

L'essai est une activité de synthèse de fin de scolarité au cours de laquelle l'étudiant examine, à l'aide des méthodes appropriées, un problème ou un enjeu de la communication publique. L'essai compte normalement de 40 à 50 pages. L'essai est évalué par le professeur qui agit comme conseiller et par un autre évaluateur, choisi par la direction de programme à la suggestion du conseiller. L'essai donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Exigence relative au stage

Le stage doit donner lieu à la production d'un rapport d'une cinquantaine de pages, qui est l'activité de synthèse de ce cheminement. Le rapport est évalué par un professeur responsable et un superviseur en milieu de travail. Il donne lieu à une note établie selon le système de notation alphabétique.

Profil

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 24 crédits

Activités de formation communes

Relations publiques (48 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-6009	Communication publique : problèmes et enjeux	3,0
COM-6030	Projet d'essai et rapport réflexif	3,0

1. 12 crédits parmi :

COM-6001, COM-6010, COM-6014, COM-6017, COM-6052, COM-7007

2. 3 à 9 crédits parmi :

COM-6051, MNG-6001, MNG-6089, MNG-6094

3. 9 à 15 crédits parmi :

COM-6000, COM-6002 à COM-6005, COM-6007, COM-6016, COM-6032, COM-7000 à COM-7005, COM-7008 à COM-7017

4. 12 crédits

COM-6006 ou COM-6024

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6COM	Études - Profil international - Maîtrise en communication publique	12,0

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Pratiques professionnelles de la communication

Examen des pratiques déjà bien institutionnalisées du journalisme, des relations publiques et de la publicité, de même que des pratiques en émergence, notamment en communication de plaidoyer, en communication participative et en communication politique.

Évolution des pratiques, processus de médiatisation de l'espace public, transformations de l'industrie des médias et des modes de communication institutionnelle des organisations et des entreprises.

Frédéric Bastien, Michel Beauchamp, Colette Brin, Jean-Claude Cossette, Jean Charron, Bernard Dagenais, Jean de Bonville, François Demers, Thierry Giasson, Marianne Kugler, Alain Lavigne, Charles Moumouni, Dominique Payette, Jean Claude Picard, Thierry Watine

Communication et intervention sociale

Étude des opérations de communication explicitement destinées à provoquer des changements individuels ou sociaux. Communication en matière de santé, de sécurité, de droits humains, de développement et d'environnement. Rédaction professionnelle et technique.

Isabelle Clerc, Penelope Daignault, Christian Desilets, June Marchand, Manon Niquette, Guy Paquette, Florence Piron

Communication, représentations et discours publics

Analyse des contenus de communication publique. Teneur sémantique des messages, leur contenu discursif, les représentations cognitives sociales et individuelles ainsi que les significations sociales. Stratégies de mise en scène de l'information, argumentation en communication publique, réception des messages, communication publique comme lieu de construction de la réalité sociale.

Josette Brun, Gilles Gauthier, Thierry Giasson, Estelle Lebel, Guylaine Martel, Véronique Nguyen-Duy, Jacques Rivet

Diplôme d'études supérieures spécialisées en relations publiques

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 5 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline autre que les relations publiques.

Le candidat doit toutefois avoir conservé, dans son précédent cycle d'études, une moyenne de diplomation ou de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences particulières

La demande d'admission doit être accompagnée :

- d'un relevé de notes à jour;
- d'un curriculum vitæ détaillé;
- d'une lettre de motivation pour des études en relations publiques.

La direction de programme porte une attention particulière à la qualité du dossier universitaire. Une excellente connaissance du français et une capacité de lecture en anglais sont requises pour être admis au programme.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat.

Ce programme, lorsqu'il est suivi à temps complet, peut être achevé en une année. Cependant, pour répondre également aux besoins de personnes qui poursuivent leurs activités professionnelles, le programme accepte les inscriptions à temps partiel et offre des cours le soir.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du diplôme d'études supérieures spécialisées.

Responsable

Directrice du programme

Guyline Martel

guyline.martel@com.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce diplôme vise une formation complémentaire en relations publiques. Au terme de ce programme d'études, le diplômé :

- saura utiliser de façon adéquate les connaissances et habiletés spécialisées propres aux relations publiques;
- sera en mesure de trouver des solutions à des situations communicationnelles d'une certaine complexité;
- pourra examiner, de façon critique, les pratiques propres aux relations publiques;
- pourra contribuer au développement des relations publiques.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Relations publiques (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-6050	Théories et pratiques des relations publiques	3,0
COM-6051	Marketing et relations publiques	3,0
COM-6052	Technologies et relations publiques	3,0
COM-6053	Rédaction spécialisée en relations publiques	3,0
COM-6054	Relations avec les médias	3,0

1. 15 crédits parmi :

COM-6000 à COM-6003, COM-6007, COM-6008, COM-6010, COM-6014, COM-6016, COM-6017, COM-6032, COM-7000, COM-7001, COM-7003 à COM-7005, COM-7007, COM-7008, COM-7011 à COM-7015, COM-7017, COM-7019, COM-7023

Maîtrise en traduction et terminologie (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 12 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Est admissible sans examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction.

Est admissible avec examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33. L'examen d'admission comprend une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais. Pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Une scolarité préparatoire (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Louis Jolicoeur
418 656-5743
Télécopieur : 418 656-2019
Louis.Jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme, qui comprend un stage et un essai, a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et de la terminologie. L'étudiant peut aussi, par l'étude approfondie de traductions existantes, développer son potentiel de réviseur bilingue.

Renseignements additionnels

Remarques sur les cours

Sous réserve de l'approbation du conseiller et de la direction de programme, pourront également figurer dans la liste des cours à option deux cours spécialisés du baccalauréat en traduction.

Travail de recherche

Exigences particulières concernant le stage

L'étudiant doit trouver lui-même un stage professionnel de deux mois, en milieu de travail. Dans ce milieu de stage, il doit être encadré, pouvoir profiter du suivi d'un réviseur et avoir un contact réel avec le monde du travail. La personne qui encadre l'étudiant et révise ses travaux doit envoyer un bref rapport rédigé sur un formulaire que lui aura fait parvenir la direction de programme. De son côté, l'étudiant doit rédiger un rapport de stage portant sur le milieu de travail, l'encadrement, la difficulté des travaux, les ressources bibliographiques, terminologiques ou autres, auxquelles il a eu accès.

Exigences particulières concernant l'essai

Dès la fin de la première session, l'étudiant doit avoir choisi un conseiller parmi les professeurs du programme. Le choix du conseiller doit être approuvé par la direction de programme.

Concentration

Terminologie

Profil

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Traduction et terminologie (27 crédits)

Description :

Cours	Titre	Crédits exigés
TRD-7000	Traduction générale avancée	3,0
TRD-7006	Théorie et pratique de la terminologie	3,0

1. 18 crédits parmi :
TRD-6001 et TRD-6002

OU

TRD-6003 et TRD-6004

2. 3 crédits parmi :
TRD-7003, TRD-7016, TRD-7017

Autres activités

Autres exigences (18 crédits)

1. 18 crédits parmi :

LNG-7021, TRD-7002, TRD-7004, TRD-7005, TRD-7007 à TRD-7012, TRD-7015, TRD-7018, TRD-7024 à TRD-7031

Note : L'étudiant inscrit à la concentration en terminologie doit choisir les cours TRD-7005 et TRD-7009.

Concentration

Terminologie (6 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TRD-7005	Aménagement terminologique	3,0
TRD-7009	Terminotique et automatisation du travail terminologique	3,0

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6TTR	Études - Profil international - Maîtrise en terminologie et traduction	12,0

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique de la traduction, linguistique différentielle (anglais/français), traduction générale et spécialisée (littéraire, scientifique, technique, sciences humaines, relations internationales), ethnotraductologie, traduction de la métaphore.

Isabelle Collombat

Traductologie, traduction littéraire, traduction de la littérature pour la jeunesse, linguistique et traduction, syntaxe, morphosyntaxe, sémantique.

Sarah Cummins

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexicographie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

Aline Francoeur

Traduction, terminologie, métalexicographie, lexicologie, rédactologie, langages de spécialité (droit, économie, finance), jurilinguistique, aménagement linguistique, formation des tractucteurs.

Zélie Guével

Traduction générale, sociologique et littéraire : anglais-français, espagnol-français. Réceptivité. Traduction et postcolonialisme. Traduction et questions identitaires.

Louis Jolicoeur

Maîtrise en traduction et terminologie - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 12 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Est admissible sans examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction et dont le statut d'agrément est accordé à la suite d'un examen.

S'il réussit à un examen d'admission comprenant une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais (pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction), le candidat suivant peut être admissible :

- le titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, des trois rapports d'appréciation, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Le programme d'études d'un étudiant ne peut comporter que deux cours de premier cycle. Une scolarité préparatoire (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Louis Jolicoeur
418 656-5743
Télécopieur : 418 656-2019
Louis.Jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme, qui comprend la rédaction d'un mémoire, a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et à faire de la recherche systématique en terminologie unilingue et multilingue. Le programme vise également à préparer l'étudiant à la recherche fondamentale.

Renseignements additionnels

Remarques sur les cours

Exigences particulières

Sous réserve de l'approbation du directeur de recherche et de la direction de programme, pourront également figurer dans la liste des cours à option un cours de deuxième cycle hors programme ainsi qu'un cours spécialisé de premier cycle en traduction.

Travail de recherche

Exigences particulières concernant le mémoire

L'étudiant doit, dès la fin de la première session, s'entendre avec un des professeurs du programme pour qu'il accepte de diriger ses recherches. Ce professeur doit figurer sur la liste des professeurs habilités à diriger des mémoires. Le choix du directeur doit être approuvé par la direction de programme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Traduction et terminologie (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-7004	Méthodologie de la recherche	3,0

1. 6 à 9 crédits parmi :

TRD-7000, TRD-7006, TRD-7016

2. 6 à 9 crédits parmi :

LNG-7021, TRD-7002 à TRD-7005, TRD-7007 à TRD-7012, TRD-7015, TRD-7017, TRD-7018, TRD-7024 à TRD-7031

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
TRD-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
TRD-6812	Activité de recherche - mémoire 2	8,0 crédits/activité temps plein
TRD-6813	Activité de recherche - mémoire 3	8,0 crédits/activité temps plein
TRD-6814	Activité de recherche - mémoire 4	8,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique de la traduction, linguistique différentielle (anglais/français), traduction générale et spécialisée (littéraire, scientifique, technique, sciences humaines, relations internationales), ethnotraductologie, traduction de la métaphore.

Isabelle Collombat

Traductologie, traduction littéraire, traduction de la littérature pour la jeunesse, linguistique et traduction, syntaxe, morphosyntaxe, sémantique.

Sarah Cummins

Terminologie, terminographie, traduction technique et scientifique. Métalexigraphie et histoire des dictionnaires. Néologie, lexicologie et sémantique lexicale.

Aline Francoeur

Traduction, terminologie, métalexigraphie, lexicologie, rédactologie, langages de spécialité (droit, économie, finance),
jurilinguistique, aménagement linguistique, formation des tractucteurs.

Zélie Guével

Traduction générale, sociologique et littéraire : anglais-français, espagnol-français. Réceptivité. Traduction et postcolonialisme.
Traduction et questions identitaires.

Louis Jolicoeur

Diplôme d'études supérieures spécialisées en traduction et terminologie

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 12 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Est admissible sans examen le candidat :

- titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction et dont le statut d'agrément est accordé à la suite d'un examen.

S'il réussit à un examen d'admission comprenant une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais (pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction), le candidat suivant peut être admissible :

- le titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33, qui veut une formation complémentaire en traduction générale et spécialisée.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Une scolarité préparatoire (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du diplôme d'études supérieures spécialisées.

Responsable

Louis Jolicoeur
418 656-5743
Télécopieur : 418 656-2019
Louis.Jolicoeur@lli.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des lettres

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et de la terminologie.

Renseignements additionnels

Remarques sur les cours

Exigences particulières concernant les cours

Sous réserve de l'approbation de la direction de programme, pourront également figurer dans la liste de cours à option deux cours spécialisés du baccalauréat en traduction.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Traduction et terminologie (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TRD-7000	Traduction générale avancée	3,0
TRD-7006	Théorie et pratique de la terminologie	3,0

1. 3 à 9 crédits parmi :

TRD-7003, TRD-7016, TRD-7017

2. 15 à 21 crédits parmi :

LNG-7021, TRD-7002, TRD-7004, TRD-7005, TRD-7007 à TRD-7012, TRD-7015, TRD-7018, TRD-7024 à TRD-7031